

Elaboration du dossier

—
Manuel FRIAC

Mai 2024



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Service des constructions et de l'aménagement **SeCA**
Bau- und Raumplanungsamt **BRPA**

—
Direction du développement territorial, des infrastructures, de la mobilité
et de l'environnement **DIME**

Direktion für Raumentwicklung, Infrastruktur, Mobilität und Umwelt **RIMU**

Impressum

Manuel FRIAC "Elaboration du dossier"

Mai 2024

Service des constructions et de l'aménagement (SeCA)

[Rue des Chanoines 17, 1701 Fribourg](#)

www.fr.ch/seca

Pour de plus amples informations, veuillez contacter ou écrire à :

Support FRIAC

[Aide en ligne / FAQ](#)

friac@fr.ch

T : +41 26 305 36 13

Sommaire

Elaboration du dossier

1.	Introduction	2
<hr/>		
2.	Processus	4
<hr/>		
2.1	Demande de permis de construire	4
<hr/>		
2.2	Suivi des travaux	4
<hr/>		
3.	Interface	6
<hr/>		
3.1	Accueil	6
<hr/>		
3.2	Barre de menu	8
<hr/>		
4.	Formulaire de requête	10
<hr/>		
4.1	Informations partenaires	12
<hr/>		
4.2	Ouvrage & Bien(s)-fonds	14
<hr/>		
4.3	RCU	20
<hr/>		

5. Sélection des formulaires	22
5.1 Cantonal	22
5.2 Energie	24
6. Formulaire spécifiques	26
7. Documents	28
8. Dossier transmis – Envoi du dossier et dossier papier	30
9. Supprimer un dossier	30
10. Menus de l'administration	32
11. Suivi des travaux	32

Utilitaires

1. Menus utilitaires	35
1.1 Messages (accueil) et notifications	35
1.2 Recherches avancées	39
1.3 Entête du dossier	43
1.4 Documents	45
1.5 Gestion administrative	51
1.6 Responsable	51
1.7 Accès au dossier	51
1.8 Code d'invitation	55
1.9 Demandes de compléments	57
1.10 Historique	63
1.11 Messages (menu)	63
1.12 Justifications de retour	63

2. Menus exclusifs aux autorités	65
2.1 Recherches sur l'accueil	65
2.2 Validation des documents	67
2.3 Annuler / suspendre un dossier	71
2.4 Listes des dossiers pour les autorités	73
2.5 Circulations	81
2.6 Répondre à une demande de préavis	87
2.7 Demande de préavis hors délai	91
2.8 Faire une demande de prolongation	93
2.9 Glossaire	95
2.10 Gestion modèles	101
2.11 Décisions	119
2.12 Recours	123
2.13 Émoluments	131
2.14 Journal des notes	133

3. Configurations	135
3.1 Rôles	137
3.2 Configuration de compte	137
3.3 Configuration messages (et notifications)	137

1. Introduction

Toute demande de permis, qu'elle suive la procédure ordinaire, simplifiée ou demande préalable, doit être saisie dans l'application FRIAC. Ce manuel explique aux requérant-e-s et aux auteur-e des plans comment élaborer des dossiers dans l'application. Il ne dispense pas les utilisateurs-rices de consulter [le guide des constructions](#) qui reste le document de référence en matière d'information concernant les procédures de permis de construire du Canton de Fribourg.

Pour accéder à FRIAC, les utilisateurs-rices à l'origine d'une demande de permis de construire (requérant-e-s, mandataires, etc.) doivent avoir un compte SwissID, dit [compte pour privés](#). Ils accèdent à l'application via l'adresse <https://friac.fr.ch> puis en cliquant sur **Connexion avec SwissID**.

FRIAC

ETAT DE FRIBOURG
STAAT F.R.B. BURG

Maintenance: Chaque mardi (de 12h00 à 13h00)

Aide en ligne FR

Accès à FRIAC

Pour les privés

Entités concernées:

- > Citoyennes / Requérant·es
- > Mandataires / Architectes
- > Géomètres
- > Direction des travaux

Connexion avec SwissID

Pour les autorités

Entités concernées:

- > Instances communales
- > Instances cantonales
- > Instances externes

Connexion avec Microsoft

FAQ - Comptes

2. Processus

2.1 Demande de permis de construire

La procédure de permis de construire est régie exclusivement par la [LATeC](#) et le [ReLATeC](#). Le droit cantonal connaît:

- › **La procédure ordinaire (O)** dont l'autorité compétente est la préfecture.
- › **La procédure simplifiée (S)** dont l'autorité compétente est la commune.

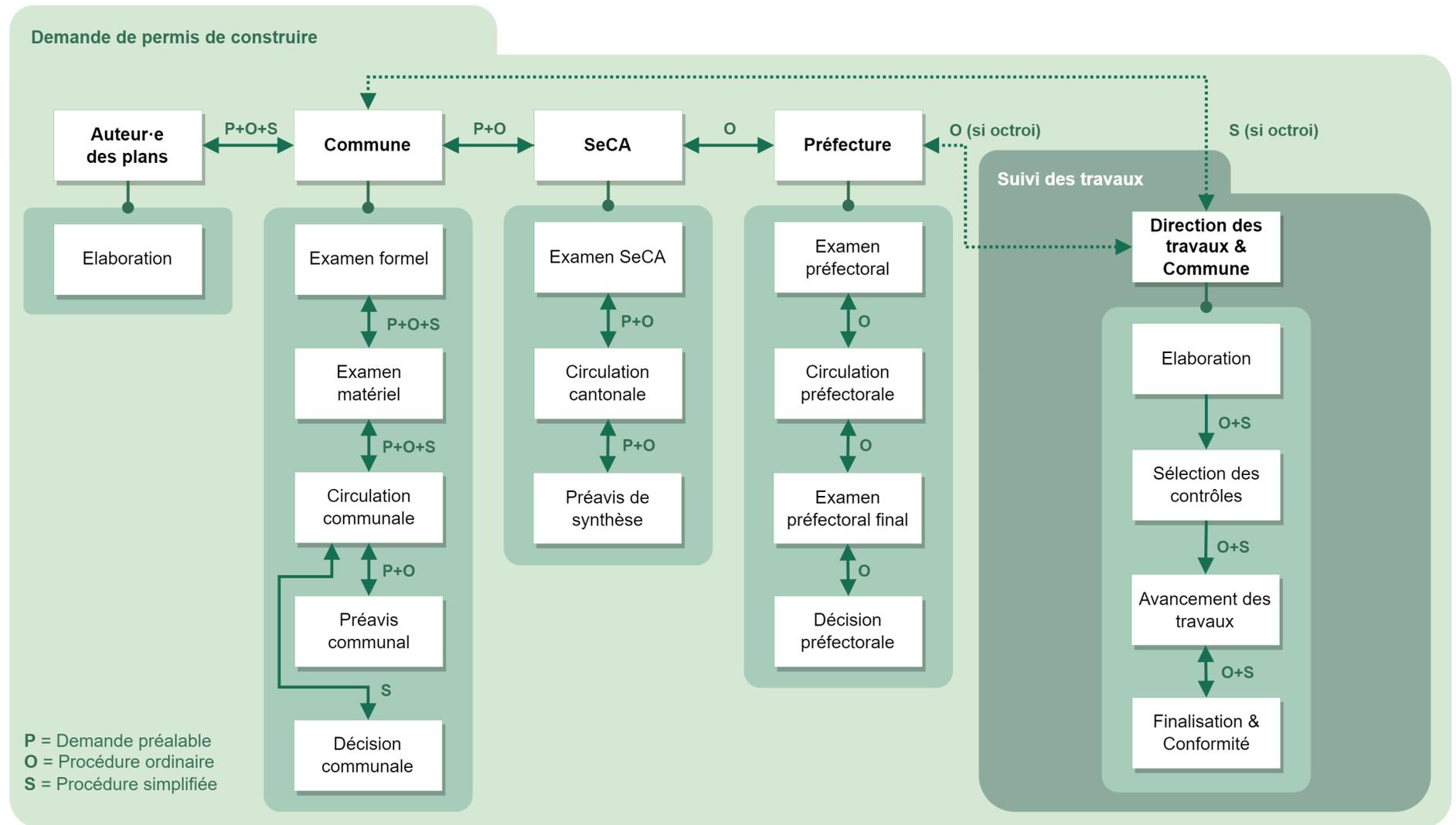
La demande préalable (P), dont l'autorité compétente est la commune, a pour but de renseigner le/la requérant-e sur la faisabilité de son projet et sur les exigences formelles et matérielles qu'il/elle devra respecter pour obtenir l'autorisation de construire. Elle n'est pas à proprement parler une procédure, car elle ne peut pas faire l'objet de contestation par des tiers et elle n'aboutit pas à une décision.

Une fois le dossier envoyé dans les instances communales et cantonales, le/la requérant-e et l'auteur-e des plans ne peuvent plus le modifier et déposer des fichiers (sauf en cas de retour du dossier ou de demande de compléments).

2.2 Suivi des travaux

L'octroi du permis de construire (O ou S) n'est pas la fin de la procédure. Des tâches restent à effectuer par les utilisateurs-rices ayant déposé leurs demandes de permis de construire dans FRIAC.

En effet, lorsque l'autorité compétente délivre une décision d'octroi du permis ou du début anticipé des travaux, le maître d'ouvrage (requérant-e) ou le/la responsable de la conduite des travaux est tenu-e d'aviser la commune l'avancement des travaux ([art. 110 ReLATeC](#)). Cette étape doit être réalisée dans FRIAC via la création et gestion d'un dossier de suivi des travaux (Cf. [manuel du suivi des travaux](#)).



3. Interface

3.1 Accueil

La page d'accueil permet de créer des nouveaux dossiers de demande de permis de construire. Il suffit de se rendre sur le menu **Accueil** et de cliquer sur le bouton de la procédure correspondant au projet.

En cas de doute sur le choix de la procédure, nous recommandons de consulter les documents ci-dessous ou de prendre contact avec la commune où se situe le projet :

- › [Art. 84 et 85 ReLATeC](#)
- › [Guide des constructions](#)

Lorsque le choix de la procédure s'avère complexe, la commune peut demander préalablement l'avis de la préfecture. Un changement de procédure en cours d'élaboration de dossier n'est pas possible, un nouveau dossier doit être créé.

Tout en bas dans la page d'accueil, se trouve une interface messages. Elle contient les messages automatiques liés à des changements d'état des dossiers, des messages générés par une autorité, des demandes d'accès, entre autres. Les messages seront abordés de manière générale dans le chapitre [Utilitaires](#). À droite, sur l'accueil, se trouvent différents liens web et de la documentation utile à l'élaboration du dossier.

Création d'un nouveau dossier

i En cas de doute quant au choix de la procédure, veuillez prendre contact préalablement avec la commune concernée. Attention, un changement de type de procédure en cours d'élaboration du dossier n'est pas possible; un nouveau dossier devra être saisi.

i En application de l'art. 89 al. 2 du règlement d'exécution de la Loi sur l'aménagement du territoire et les constructions (ReLAtEc), la demande de permis doit contenir toutes les indications et documents conformément aux directives édictées par la Direction du développement territorial, des infrastructures, de la mobilité et de l'environnement (DIME). Pour plus d'informations, veuillez consulter :

- [🔗 Guide des constructions](#)
- [🔗 Check-list](#)



PROCÉDURE SIMPLIFIÉE

La procédure simplifiée est par définition une procédure allégée, adaptée à des objets de moindre importance qui ne sont pas utilisés ni utilisables pour l'habitation et le travail tels que :

Garage, abris, couvert à voiture, cabanon de jardin, changement de système de chauffage, changements d'affectation sans travaux, ...

Les types d'ouvrage projeté soumis à cette procédure sont énumérés à l'art. 85 ReLAtEc.

[🔗 Art. 85 ReLAtEc](#)



PROCÉDURE ORDINAIRE

La procédure ordinaire est, comme son nom l'indique, celle qui s'applique pour la très grande majorité des objets soumis à l'obligation de permis tels que :

Construction de nouveaux bâtiments, démolition, reconstruction, agrandissement, changement d'affectation, ...

Les types d'ouvrage projeté soumis à cette procédure sont énumérés à l'art. 84 ReLAtEc.

[🔗 Art. 84 ReLAtEc](#)



DEMANDE PRÉALABLE

Tout projet de construction peut faire l'objet d'une demande préalable ayant pour but de renseigner le requérant ou la requérante sur l'admissibilité du projet.

Elle est facultative sauf:

- pour les objets soumis à une autorisation d'exploitation (art.155 LAtEc);
- lorsqu'une prescription du règlement communal d'urbanisme le prévoit (p.ex. pour les constructions hors zone à bâtir, pour les projets portant sur des objets protégés ou situés dans des zones ou périmètres de protection).

La demande préalable est décrite à l'art. 88 ReLAtEc.

[🔗 Art. 88 ReLAtEc](#)

Messages

^ Filtre

Type

Etat



**FRIBOURG
AUTORISATION DE
CONSTRUIRE**

Site web FRIAC

- [🔗 Accueil](#)
- [🔗 Actualités](#)
- [🔗 Constitution d'un dossier](#)

Aide

- [🔗 Support](#)
- [🔗 FAQ \(Foire Aux Questions\)](#)
- [🔗 Tutoriels \(Vidéos\)](#)

Documentation et liens

- [🔗 Bases légales](#)
- [🔗 Documentation](#)
- [🔗 Conditions générales d'utilisation FRIAC](#)

Liens rapides

- [🔗 Site officiel de l'Etat de Fribourg](#)
- [🔗 Service des constructions et de l'aménagement \(SeCA\)](#)
- [🔗 Portail cartographique](#)

Support FRIAC

T +41 26 304 24 00
 Horaire de réception
 Lundi-Vendredi (hors jours fériés)
 08:00 - 11:30 / 14:00 - 17:00

3.2 Barre de menu

La barre de menu FRIAC (barre sommitale en vert foncé) est composée des listes de travail et de menus permettant de paramétrer le compte utilisateur.

Le menu principal dans les comptes pour privés est le menu **Dossiers**.

Il comprend 4 listes contenant l'ensemble des affaires en cours:

- ▶ **En élaboration**
dossiers en élaboration chez l'auteur-e des plans
- ▶ **En cours de traitement**
dossiers en traitement dans l'administration communale ou cantonale
- ▶ **Travaux à débiter**
dossiers dont le suivi des travaux doit débiter dans FRIAC (dossier avec permis ou début anticipé des travaux octroyé)
- ▶ **Demandes de compléments**
dossiers où l'administration a demandé le dépôt de documents complémentaires

Les menus **Suivi des travaux**, **Recherche avancée** et **Code d'invitation** de la barre de menus sont abordés dans le [manuel Suivi des travaux](#) et dans le chapitre **Menus utilitaires**, respectivement. Ce dernier aborde également le paramétrage de certains aspects du compte utilisateur tels que la langue ou les notifications FRIAC que l'utilisateur-riche souhaite recevoir.



- En élaboration ¹
- En cours de traitement ⁸
- Travaux à débiter ⁰
- Demandes de compléments ⁰

Création d'un nouveau dossier

En cas de doute quant au choix de la procédure, veuillez prendre contact préalablement avec la commune concernée. Attention, un changement de type de procédure en cours d'élaboration du dossier n'est pas possible; un nouveau dossier devra être saisi.

En application de l'art. 89 al. 2 du règlement d'exécution de la Loi sur l'aménagement du territoire et les constructions (ReLAteC), la demande de permis doit contenir toutes les indications et documents conformément aux directives édictées par la Direction du développement territorial, des infrastructures, de la mobilité et de l'environnement (DIME). Pour plus d'informations, veuillez consulter :

- [Guide des constructions](#)
- [Check-list](#)

PROCÉDURE SIMPLIFIÉE

La procédure simplifiée est par définition une procédure allégée, adaptée à des objets de moindre importance qui ne sont pas utilisés ni utilisables pour l'habitation et le travail tels que :

Garage, abris, couvert à voiture, cabanon de jardin, changement de système de chauffage, changements d'affectation sans travaux, ...

Les types d'ouvrage projeté soumis à cette procédure sont

PROCÉDURE ORDINAIRE

La procédure ordinaire est, comme son nom l'indique, celle qui s'applique pour la très grande majorité des objets soumis à l'obligation de permis tels que :

Construction de nouveaux bâtiments, démolition, reconstruction, agrandissement, changement d'affectation, ...

Les types d'ouvrage projeté soumis à cette procédure sont énumérés à l'art. 84 ReLAteC.

DEMANDE PRÉALABLE

Tout projet de construction peut faire l'objet d'une demande préalable ayant pour but de renseigner le requérant ou la requérante sur l'admissibilité du projet.

Elle est facultative sauf:

- pour les objets soumis à une autorisation d'exploitation (art.155 LATEC);
- lorsqu'une prescription du règlement communal d'urbanisme le prévoit (p.ex. pour les constructions

Site web FRIAC

- [Accueil](#)
- [Actualités](#)
- [Constitution d'un dossier](#)

Aide

- [Support](#)
- [FAQ \(Foire Aux Questions\)](#)
- [Tutoriels \(Vidéos\)](#)

Documentation et liens

- [Bases légales](#)
- [Documentation](#)
- [Conditions générales d'utilisation FRIAC](#)

Liens rapides

- [Site officiel de l'Etat de Fribourg](#)
- [Service des constructions et de l'aménagement \(SeCA\)](#)
- [Portail cartographique](#)

Support FRIAC

T +41 26 304 24 00
0800 11 207 11 000 11 000



En élaboration

N° de dossier	N° interne	Description	Commune	Adresse	Requérant-e	Responsable	Date de création
Pas attribué						Nom Prénom	07.02.2024

4. Formulaire de requête

Le formulaire de requête est constitué des informations renseignées dans les menus suivants:

- › Informations partenaires
- › Ouvrage & Bien(s)-fonds
- › RCU
- › Sélection des formulaires
- › Formulaires spécifiques

FRIAC permet aux utilisateurs-rices de compléter les différents menus dans l'ordre qu'ils ou elles le souhaitent. Ces formulaires peuvent être partiellement enregistrés pour être complétés ultérieurement. Des icônes **Feux de signalisation** indiquent l'avancement du remplissage du formulaire :

- ›  : Formulaire à remplir
- ›  : Formulaire enregistré partiellement et/ou incomplet
- ›  : Formulaire renseigné et complété

Les champs obligatoires sont indiqués par un astérisque (*).

FRIAC [qa]

ETAT DE FRIBOURG
STAAT FRIEBURG

Accueil Recherche avancée Dossiers Suivi des travaux Code d'invitation Prénom Nom fr

Procédure Ordinaire :
Etat : Élaboration du dossier

Informations partenaires

Requérant·e·s

- Propriétaire(s) du bien-fonds
- Auteur·e des plans
- Ingénieur·e géomètre breveté·e

▼ Ouvrage & Bien(s)-fonds

RCU

▼ Sélection des formulaires

▼ Formulaire·s spécifiques

Documents

▼ Circulation communale

▼ Circulation cantonale

▼ Circulation préfectorale

Enquêtes publiques

Avis aux voisins

Oppositions

Séances de conciliation

Décisions

▼ Emoluments

Suivi des travaux

Gestion administrative

Accès au dossier

Responsable

Historique

Justifications de retour

Messages

Requérant·e·s

Requérant·e 1

Seules les informations du ou de la requérant·e 1 sont transmises à la Feuille officielle du canton de Fribourg (FO).

Personnalité juridique * Personne physique Personne morale

Civilité * Madame Monsieur

Nom *

Prénom *

Fonction

Nom de la rue *

N° du bâtiment

Complément d'adresse *

Case postale

NPA *

Localité *

Télécharger Sauvegarder et passer à la page suivante Sauvegarder

Supprimer le dossier

Envoyer à la commune

4.1 Informations partenaires

Ce menu permet d'indiquer les informations de contact des intervenant-e-s ci-dessous:

- › **Requérant-e-s**
- › **Propriétaire(s) du bien-fonds**
- › **Auteur-e des plans**
- › **Ingénieur-e géomètre breveté-e** (non obligatoire pour les procédures simplifiées)

Le bouton «  » à la fin des formulaires **Requérant-e-s** et **Propriétaire(s) du bien-fonds** permet d'ajouter une personne supplémentaire. S'il y a plusieurs requérant-e-s, ce n'est que la première personne qui apparaîtra dans la feuille officielle. Si le/la requérant-e est différent-e du ou de la propriétaire de la parcelle, les deux personnes devront signer la demande de permis de construire.

Le droit cantonal exige notamment que l'auteur du projet (c'est-à-dire la personne dont la qualité pour déposer des dossiers est reconnue) signe la demande de permis et les plans. Ce faisant, l'auteur du projet engage sa responsabilité, mais il devient aussi la personne de référence, l'interlocuteur privilégié dans le cadre des relations entre les administrations et le requérant. Dans le canton de Fribourg, afin de pouvoir valablement déposer une demande de permis de construire pour des ouvrages du bâtiment ou du génie du civil (procédure ordinaire), les personnes établies professionnellement dans le canton doivent être inscrites dans le REG A ou B.

Pour les procédures ordinaires, le plan doit être établi par un-e ingénieur-e géomètre breveté-e, en conformité avec le plan du registre foncier en vigueur. L'ingénieur-e géomètre breveté-e doit être inscrit-e au registre fédéral des géomètres.

FRIAC [qa]

ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Accueil Recherche avancée Dossiers Suivi des travaux Code d'invitation

Prénom Nom fr

Procédure Ordinaire :
Etat : Élaboration du dossier

Informations partenaires

Propriétaire(s) du bien-fonds

Propriétaire identique au requérant / à la requérante ? * Oui Non

Propriétaire(s) du bien-fonds 1

Personnalité juridique * Personne physique Personne morale

Titre * Madame Monsieur

Nom *

Prénom *

Profession

+

* Champs obligatoires

Télécharger Sauvegarder et passer à la page précédente Sauvegarder et passer à la page suivante Sauvegarder

Supprimer le dossier

4.2 Ouvrage & Bien(s)-fonds

Le menu permet d'indiquer les différentes informations sur l'ouvrage et sa parcelle et comprend les formulaires suivants:

- › **Objet de la demande**
- › **Estimation des coûts**
- › **Localisation**
- › **Informations relatives au(x) bien(s)-fonds**

4.2.1 Objet de la demande

Le menu permet d'indiquer toutes les informations concernant le projet (description, présence de dérogation, type d'intervention, type d'ouvrage, etc.). La description de l'ouvrage doit résumer le plus clairement l'intervention prévue. Par ailleurs, elle doit indiquer s'il y a une demande de dérogation. Il s'agit du texte qui apparaîtra dans la feuille officielle lors de la mise à l'enquête publique.

L'icône «  » permet d'ajouter un champ supplémentaire à chaque catégorie, comme dans l'image ci-dessous : plusieurs demandes préalables et/ou plusieurs types d'intervention.

4.2.2 Estimation des coûts

Le menu permet d'indiquer les différents montants en lien avec la construction de l'ouvrage. Ces informations sont importantes pour la commune et pour le Registre fédéral des bâtiments et des logements.

FRIAC [qa]

ETAT DE FRISOURG
STADT FREIBURG

Accueil Recherche avancée Dossiers Suivi des travaux Code d'invitation Prénom Nom fr

Procédure Ordinaire :
Etat : Élaboration du dossier

Informations générales

Description de l'ouvrage *

Dossier(s) lié(s) à ce projet * Oui Non

Demande(s) de dérogation * Oui Non
[Réversal](#)

Demande de défrichement Oui Non

Demande de concession * Oui Non

Convention(s) * Oui Non
[Modèles de convention](#)

Etude d'impact sur l'environnement * Oui Non

Parution dans la Feuille officielle

Sans appel d'offres

Type d'intervention 1

Ouvrage concerné * Bâtiment
 Génie civil
 Exploitation de matériaux
 PED (Plan d'équipement de détail)

Travail projeté *

Durée prévue des travaux (Mois) *

[Télécharger](#) [Sauvegarder et passer à la page suivante](#) [Sauvegarder](#)

[Supprimer le dossier](#) [> Envoyer à la commune](#)

4.2.3 Localisation

Ce formulaire contient une fenêtre du portail cartographique qui permet la localisation précise l'objet de la demande. Afin de faciliter la localisation, deux outils sont à disposition :

► Outil **Recherche**

Il est possible d'effectuer une recherche (ex. commune et n° de parcelle) et de cliquer sur le résultat souhaité. Il faut noter que l'affichage de tous les résultats peut prendre un certain temps.

Ensuite, il est nécessaire de cliquer sur la carte pour préciser et confirmer l'emplacement de votre construction sur la parcelle. Par cette action, un point de localisation apparaîtra et la parcelle sélectionnée se colorisera.

► Outil **Localiser coordonnées**

En choisissant cet outil, une petite fenêtre apparaîtra sur la carte. L'outil permet d'insérer les coordonnées de l'ouvrage (format: MN95). En cliquant ensuite sur le bouton **Localiser coordonnées**, la parcelle correspondant aux coordonnées insérées se colorisera.

Une fois l'ouvrage localisé, il est recommandé d'activer le bouton **Récupérer les données** affiché en dessous de la carte. Cela permettra de compléter la majorité des informations demandées. La seule information à renseigner manuellement est l'adresse. Si elle n'est pas connue, il est possible d'ajouter un trait « - ».

Si l'objet comprend plusieurs parcelles, il est possible de les ajouter à la ligne avec le bouton «  ».

FRIAC [qa]

ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Accueil Recherche avancée Dossiers Suivi des travaux Code d'invitation Prénom Nom fr

Procédure Ordinaire :
Etat : Élaboration du dossier

- Informations partenaires
- Ouvrage & Bien(s)-fonds
 - Objet de la demande
 - Estimation des coûts
 - Localisation**
 - Informations relatives au(x) bien(s)-fonds
- RCU
 - Sélection des formulaires
 - Formulaires spécifiques
- Documents
 - Circulation communale
 - Circulation cantonale
 - Circulation préfectorale
- Enquêtes publiques
- Avis aux voisins
- Oppositions
- Séances de conciliation
- Décisions
 - Emoluments
- Suivi des travaux
- Gestion administrative
- Accès au dossier
- Responsable
- Historique
- Justifications de retour
- Messages

Ouvrage & Bien(s)-fonds

Localisation

Portail cartographique

Veillez localiser l'ouvrage

Marly 112

Localiser coordonnées

Commune

NPA localité

Adresse

- Route des Préalpes 112, 1723 Marly
- Route des Préalpes 112n, 1723 Marly
- Route des Préalpes 112o, 1723 Marly

Parcelle

- Marly 112
- Marly 1120
- Marly 1121
- Marly 1122
- Marly 1123

Lieu-dit

Identificateur fédéral de bâtiment (EGID)

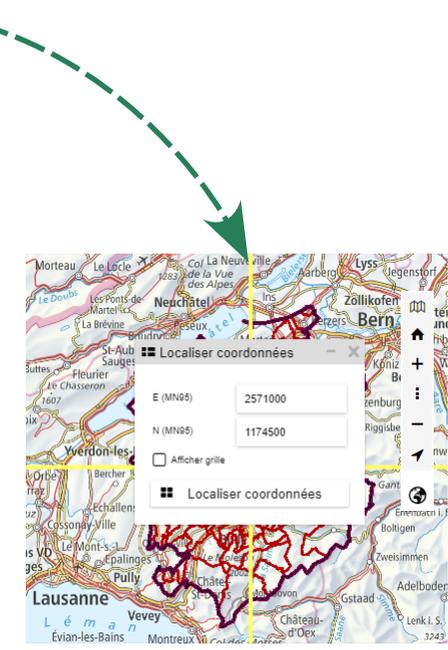
Demande de permis de construire en traitement

Reprise de données

Récupérer les données

Télécharger Sauvegarder et passer à la page précédente Sauvegarder et passer à la page suivante Sauvegarder

Supprimer le dossier Envoyer à la commune



4.2.4 Informations relatives au(x) bien(s)-fonds

Ce formulaire permet de compléter les informations propres aux parcelles préalablement sélectionnées dans le formulaire **Localisation**.

L'utilisateur-riche doit y compléter les différents champs se trouvant dans la colonne (**Selon l'utilisateur**) en fonction des données affichées dans la colonne **Selon le portail cartographique**. Un bouton de récupération des données (**Copier les données**) est à disposition au sommet afin de compléter plus rapidement les champs. Cependant, il est important de souligner que les données du portail cartographique ne font pas foi publique. Les propositions du SIT doivent être impérativement vérifiées par le ou la gestionnaire de dossier avant l'envoi du dossier à la commune et validées en cliquant sur la case **Validation des données**. Lorsque le projet concerne plusieurs parcelles, le bouton de récupération de données n'est pas proposé. L'utilisateur-riche doit alors répondre aux questions en faisant le choix le moins favorable au projet.

FRIAC [qa]
Prénom Nom ▾ fr ▾

Accueil Recherche avancée ▾ Dossiers ▾ Suivi des travaux ▾ Code d'invitation

Procédure Ordinaire :
 Etat : Élaboration du dossier

- ▼ Informations partenaires
- ▲ **Ouvrage & Bien(s)-fonds**
- Objet de la demande
- Estimation des coûts
- Localisation
- Informations relatives au(x) bien(s)-fonds
- RCU
- ▼ Sélection des formulaires
- ▼ Formulaires spécifiques
- Documents
- ▼ Circulation communale
- ▼ Circulation cantonale
- ▼ Circulation préfectorale
- Enquêtes publiques
- Avis aux voisins
- Oppositions
- Séances de conciliation
- Décisions
- ▼ Emoluments
- Suivi des travaux
- Gestion administrative
- Accès au dossier
- Responsable
- Historique
- Justifications de retour
- Messages

Ouvrage & Bien(s)-fonds

Informations relatives au(x) bien(s)-fonds

Reprise des données suggérées par le portail cartographique Données du SIT

[Copier les données](#)

Plan d'aménagement local (PAL)

Données	Selon l'utilisateur	Selon le portail cartographique
Statut *	<input type="radio"/> En vigueur <input type="radio"/> Mis à l'enquête	Galmiz - 162: Aucun
Type de zone *	<input type="radio"/> En zone à bâtir <input type="radio"/> Hors zone à bâtir	Galmiz - 162: Hors zone à bâtir

Plan d'aménagement de détail (PAD)

Données	Selon l'utilisateur	Selon le portail cartographique
Statut *	<input type="text" value="Aucun"/>	Galmiz - 162: Aucun

Projet

Données	Selon l'utilisateur	Selon le portail cartographique
Située sur un site pollué *	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non	Galmiz - 162: Non
+ Informations sur les sites pollués		
Secteur de protection des eaux *	<input type="checkbox"/> S1 <input type="checkbox"/> S2 <input type="checkbox"/> S3 <input type="checkbox"/> SA	Galmiz - 162: Au
+ Informations sur les secteurs de protection des eaux		

Supprimer le dossier

Télécharger

Sauvegarder et passer à la page précédente

Sauvegarder

> Envoyer à la commune

4.3 RCU

Le règlement communal d'urbanisme (RCU) fixe les dispositions réglementaires sur l'aménagement du territoire et les constructions applicables à chaque zone de la commune. Ce formulaire permet de renseigner les valeurs de votre projet en relation aux valeurs du RCU de la commune.

Le règlement communal d'urbanisme peut généralement être trouvé sur le site internet de la commune concernée. Sinon, il est nécessaire de prendre contact avec le service technique ou le bureau communal pour en obtenir une copie. Il n'est pas possible de saisir de lettres ou de signes spéciaux dans les champs (sauf ceux concernant l'enveloppe du bâtiment). Pour un chiffre à virgule, le point doit être utilisé.

FRIAC [qa]
Prénom Nom ▾ fr ▾

[Accueil](#)
[Recherche avancée ▾](#)
[Dossiers ▾](#)
[Suivi des travaux ▾](#)
[Code d'invitation](#)

Procédure Ordinaire :
 Etat : Élaboration du dossier

- ▼ Informations partenaires
- ▲ Ouvrage & Bien(s)-fonds
- Objet de la demande
- Estimation des coûts
- Localisation
- Informations relatives au(x) bien(s)-fonds
- RCU
- ▼ Sélection des formulaires
- ▼ Formulaires spécifiques
- Documents
- ▼ Circulation communale
- ▼ Circulation cantonale
- ▼ Circulation préfectorale
- Enquêtes publiques
- Avis aux voisins
- Oppositions
- Séances de conciliation
- Décisions
- ▼ Emoluments
- Suivi des travaux
- Gestion administrative
- Accès au dossier
- Responsable
- Historique
- Justifications de retour
- Messages

RCU

i Pour tout renseignement, veuillez consulter

- Accord intercantonal harmonisant la terminologie dans le domaine des constructions (AIHC) <https://www.fr.ch/seca/fr/pub/documentation/documentation/aihc.htm>
- Le règlement communal d'urbanisme de la zone concernée (RCU)

	Auteur des plans		Contrôle communal						
Renseigner uniquement les champs applicables au projet en fonction du RCU de la zone et/ou du plan d'aménagement de détail (PAD)	Unité	Pas concerné	Règle applicable	Projet	Règle applicable	Projet	Conforme	Non-conforme	Pas concerné
SBP _u * https://www.fr.ch/seca/territoire-amenagement-et-constructions/territoire/aihc-notions-commentaires-et-schemas	m ²	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>			<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
IBUS y.c. bonus et report(s) d'indice * https://www.fr.ch/seca/territoire-amenagement-et-constructions/territoire/aihc-notions-commentaires-et-schemas		<input type="checkbox"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>			<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
IOS y.c. report(s) d'indice * https://www.fr.ch/seca/territoire-amenagement-et-constructions/territoire/aihc-notions-commentaires-et-schemas		<input type="checkbox"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>			<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Iver y.c. report(s) d'indice * https://www.fr.ch/seca/territoire-amenagement-et-constructions/territoire/aihc-notions-commentaires-et-schemas		<input type="checkbox"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>			<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
IM y.c. report(s) d'indice * https://www.fr.ch/seca/territoire-amenagement-et-constructions/territoire/aihc-notions-commentaires-et-schemas		<input type="checkbox"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>			<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Report(s) d'indice * https://bdlf.fr.ch/app/fr/texts_of_Law/710.1/art/131					<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non		<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	
Avec demande de bonus 10% sur l'IBUS lié à un CECB https://bdlf.fr.ch/app/fr/texts_of_Law/710.11/art/80					<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non		<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	

Télécharger
Sauvegarder

Supprimer le dossier
> Envoyer à la commune

5. Sélection des formulaires

5.1 Cantonal

Ce menu contient la liste des formulaires spécifiques intégrés dans FRIAC qui seront annexés à la demande. L'application suggère les formulaires en fonction des réponses données dans les menus **Ouvrage & Bien(s)-fonds**.

Dans la colonne **Formulaires sélectionnés**, il est possible de cliquer sur le bouton **Reprise du système**. Ainsi, tous les formulaires suggérés sont sélectionnés. Il est possible de sélectionner manuellement les formulaires et de faire un choix différent à celui suggéré par FRIAC. Alors, une justification est demandée en cas d'avis divergeant. A la fin de la sélection, il est nécessaire de cliquer sur **Sauvegarder** pour activer les formulaires. Les formulaires activés s'afficheront dans le menu **Formulaires spécifiques**, sur la gauche.

Pour toute question en lien avec ces documents, veuillez prendre contact avec le service cantonal responsable.

FRIAC [qa]
Prénom Nom fr

Accueil Recherche avancée Dossiers Suivi des travaux Code d'invitation

Procédure Ordinaire :
 Etat : Élaboration du dossier

- Informations partenaires
- Ouvrage & Bien(s)-fonds
- RCU
- Sélection des formulaires**
 - Cantonal**
 - Energie
- Formulaires spécifiques
- Documents
- Circulation communale
- Circulation cantonale
- Circulation préfectorale
- Enquêtes publiques
- Avis aux voisins
- Oppositions
- Séances de conciliation
- Décisions
- Emoluments
- Suivi des travaux
- Gestion administrative
- Accès au dossier
- Responsable
- Historique
- Justifications de retour
- Messages

Sélection des formulaires

Cantonal

i Vous trouverez, ci-dessous, la liste des formulaires spécifiques intégrés dans FRIAC. L'application suggère les formulaires en fonction des données insérées dans les menus sous "Ouvrage & Bien(s)-fonds".

Vous pouvez sélectionner les formulaires nécessaires à compléter dans FRIAC pour votre demande de permis de construire. Une justification est demandée en cas d'avis divergeant avec la suggestion de l'application. Les formulaires que vous sélectionnez s'afficheront dans le menu "Formulaires spécifiques" à gauche une fois que vous cliquerez sur le bouton "Sauvegarder" sur cette page.

⚠ Pour toutes questions en lien avec ces documents, veuillez prendre contact avec les instances qui en sont les auteurs.

	Formulaires sélectionnés	Formulaires suggérés	Justification (si différent que proposé)
Reprise de données		Reprise du système	
Mobilité * 🔗 SMO 🔗 SPC	i <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input style="width: 100%; height: 20px;" type="text"/>
Protection du bâtiment contre les dangers naturels 🔗 ECAB	i <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Protection incendie * 🔗 ECAB	i <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input style="width: 100%; height: 20px;" type="text"/>
Protection civile 🔗 SSCM	i <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dangers naturels 🔗 CDN	i <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Etablissement public / établissement du secteur alimentaire 🔗 SAAV-LC 🔗 SPoCo	i <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

📄 Télécharger
Sauvegarder et passer à la page suivante
Sauvegarder

Supprimer le dossier
➔ Envoyer à la commune

5.2 Energie

Ce menu contient la liste des formulaires énergétiques. Certains sont intégrés dans l'application alors que d'autres sont à télécharger sur le site du SdE (Service de l'Energie) puis, une fois complétés, à déposer dans le menu **Documents**. L'application suggère les formulaires en fonction des réponses données dans les menus **Ouvrage & Bien(s)-fonds**.

Dans la colonne **Formulaires sélectionnés**, il est possible de cliquer sur le bouton **Reprise du système**. Ainsi, tous les formulaires suggérés sont sélectionnés. Il est possible de sélectionner manuellement les formulaires et de faire un choix différent à celui suggéré par FRIAC. Alors, une justification est demandée en cas d'avis divergeant. A la fin de la sélection, il est nécessaire de cliquer sur **Sauvegarder**.

Les formulaires choisis et qui sont disponibles dans FRIAC, s'afficheront dans le menu **Formulaires spécifiques**. Ceux qui ne sont pas intégrés dans FRIAC seront mis en évidence dans le sous-menu **Fichier(s) obligatoire(s)** du menu **Documents**.

Pour toutes questions en lien avec les formulaires énergétiques, veuillez prendre contact avec le Service de l'Énergie (SdE).

FRIAC [qa]
Prénom Nom ▾ fr ▾

Accueil Recherche avancée ▾ Dossiers ▾ Suivi des travaux ▾ Code d'invitation

Procédure Ordinaire :
 Etat : Élaboration du dossier

- ▼ Informations partenaires
- ▼ Ouvrage & Bien(s)-fonds
- RCU
- ▲ Sélection des formulaires
 - Cantonal
 - Energie
- ▼ Formulaires spécifiques
- Documents
- ▼ Circulation communale
- ▼ Circulation cantonale
- ▼ Circulation préfectorale
- Enquêtes publiques
- Avis aux voisins
- Oppositions
- Séances de conciliation
- Décisions
- ▼ Emoluments
- Suivi des travaux
- Gestion administrative
- Accès au dossier
- Responsable
- Historique
- Justifications de retour
- Messages

Sélection des formulaires

Energie

i Vous trouverez, ci-dessous, la liste des formulaires énergétiques. Certains sont intégrés dans l'application alors que d'autres sont à télécharger sur le site du SdE puis, une fois complétés, à déposer dans le menu "Documents". L'application suggère les formulaires en fonction des données insérées dans les menus sous "Ouvrage & Bien(s)-fonds".

Vous pouvez sélectionner les formulaires nécessaires à compléter pour votre demande de permis de construire. Une justification est demandée en cas d'avis divergeant avec la suggestion de l'application. Les formulaires que vous sélectionnez s'afficheront dans le menu "Formulaires spécifiques" à gauche une fois que vous cliquerez sur le bouton "Sauvegarder" sur cette page.

⚠ Pour toutes questions en lien avec ces documents, veuillez prendre contact avec le SdE.

	Formulaires sélectionnés	Formulaires suggérés	Justification (si différent que proposé)
Reprise de données	Reprise du système		
EN-101 (a ou b) - Couverture des besoins de chaleur 🔗 SdE	i <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
EN-101 (c) - Outil de justificatif pour bâtiments simples 🔗 SdE	i <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
EN-102 (a ou b) - Isolation thermique, performance ponctuelle ou globale 🔗 SdE	i <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
EN-102c - Check-list des ponts thermiques * 🔗 SdE	i <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input style="width: 100%; height: 20px;" type="text"/>
EN-103 - Chauffage et eau chaude sanitaire 🔗 SdE	i <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
EN-104 - Production propre de courant (bâtiment à construire) 🔗 SdE	i <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

6. Formulaires spécifiques

Le menu s'affiche lorsque des formulaires ont été sélectionnés par l'utilisateur·rice dans le menu **Sélection des formulaires**.

Les formulaires spécifiques peuvent être complétés dans n'importe quel ordre et sauvegardés de manière partielle. Pour toute question en lien avec ces formulaires, veuillez prendre contact avec le service cantonal qui en est l'auteur (les coordonnées se trouvent au sommet du formulaire).

FRIAC [en]
Prénom Nom ▾ Auteu-e des plans ▾ fr ▾

ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

 Accueil Recherche avancée ▾ Dossiers ▾ Suivi des travaux ▾ Code d'invitation

Procédure ordinaire :
 Etat : Élaboration du dossier

- ▼ Informations partenaires
- ▼ Ouvrage & Bien(s)-fonds
- RCU
- ▼ Sélection des formulaires
- ▲ **Formulaires spécifiques**
- Mobilité (SMo)
- Protection du bâtiment contre les dangers naturels (ECAB)
- Constructions et installations hors de la zone à bâtir (SeCA)
- Environnement - Evacuation des eaux
- Environnement - Sols
- ▼ Documents
- ▼ Circulation communale
- ▼ Circulation cantonale
- ▼ Circulation préfectorale
- Enquêtes publiques
- Avis aux voisins
- Oppositions
- Séances de conciliation
- Décisions
- ▼ Emoluments
- Suivi des travaux
- Gestion administrative
- Accès au dossier
- Responsable
- Historique
- Justifications de retour
- Messages

Formulaires spécifiques

Mobilité (SMo)

<http://fr.ch/smo/>

i Veuillez consulter les informations et prescriptions du service en cliquant sur les pastilles dans le formulaire. Au besoin le service peut être contacté.

1. Stationnement

L'objet prévoit-il du stationnement ? * i Oui Non

Localisation et géométrie du stationnement véhicules légers et vélos i

Case(s) de stationnement située(s) sur le bien-fonds ? * Oui Non

Remarques

2. Etude de trafic

Conditions pour la réalisation d'une étude de trafic simplifiée * i

- Affectation commerce ou industrie
- de 30 à 99 cases de stationnement voitures de tourisme
- Plus de 40 employés
- Autres cas selon estimation du requérant
- Etude de trafic pas nécessaire

Conditions pour la réalisation d'une étude de trafic standard * i

- Plus de 100 cases de stationnement
- Grand générateur de trafic
- Affectation commerce ou industrie
- Plus de 40 employés
- Autres cas selon estimation du requérant
- Etude de trafic pas nécessaire

Supprimer le dossier

Télécharger

Sauvegarder et passer à la page suivante

Sauvegarder

> Envoyer à la commune

7. Documents

Le sous-menu **Fichier(s) obligatoire(s)** du menu **Documents** met en évidence les documents obligatoires selon le type de procédure et les champs complétés dans les formulaires (formulaires de requêtes et spécifiques). Les documents peuvent être insérés grâce à la nouvelle fonctionnalité « glisser-déposer » (drag & drop). Puisque les demandes de permis de construire sont diverses et qu'il est important de ne pas bloquer les utilisateurs-rices, FRIAC ne rend pas obligatoire la plupart des rubriques concernant la demande de permis (projet, rapports, calculs, photos). Il est ainsi vivement recommandé de consulter le guide des constructions (Cf. [Constitution d'un dossier](#)) afin de s'assurer d'avoir transmis les documents nécessaires pour la demande. Les documents qualifiés par FRIAC de non-obligatoires peuvent être insérées depuis le sous-menu **Tous les fichiers**.

Une explication plus détaillée de ce menu se trouve dans la partie [Menus utiles](#).

The screenshot displays the FRIAC application interface. On the left is a sidebar with a navigation menu. The main area is titled 'Tous les fichiers' and shows a hierarchical tree of document categories. A table lists specific files with the following columns: Nom, Auteur, Date, and Etiquettes. The file 'Demande de compléments' is highlighted in a light blue box.

Nom	Auteur	Date	Etiquettes
Plan_1	Prénom Nom	13.05.2024 23:46	Version 1
Plan_2	Prénom Nom	13.05.2024 23:46	Version 1
Plan_3	Prénom Nom	13.05.2024 23:46	Version 1
Plan_4	Prénom Nom	13.05.2024 23:46	Version 1
Plan_1	Prénom Nom	17.05.2024 00:06	Version 2
Plans_5	Prénom Nom	17.05.2024 00:12	Demande de compléments

At the bottom of the interface, there are two buttons: 'Supprimer le dossier' (highlighted in red) and 'Envoyer à la commune'.

FRIAC [en]
Prénom Nom - Auteur des plans - fr

Accueil Recherche avancée Dossiers Suivi des travaux Code d'invitation

Procédure ordinaire :
Etat : Élaboration du dossier

- Informations partenaires
- Ouvrage & Bien(s)-fonds
- RCU
- Sélection des formulaires
- Formulaires spécifiques
- Documents** 11/17
- Fichier(s) obligatoire(s)
- Tous les fichiers
- Recherche
- Circulation communale
- Circulation cantonale
- Circulation préfectorale
- Enquêtes publiques
- Avis aux voisins
- Oppositions
- Séances de conciliation
- Décisions
- Emoluments
- Suivi des travaux
- Gestion administrative
- Accès au dossier
- Responsable
- Historique
- Justifications de retour
- Messages

Fichier(s) obligatoire(s)

Feuille de calcul pour les transformations partielles hors de la zone à bâtir

Rubrique: Formulaires spécifiques
Types de fichiers acceptés: pdf
Taille maximale du fichier: SOM

Faites glisser les fichiers ici

EN-101 (a ou b) - Couverture des besoins de chaleur

Rubrique: Energie - Formulaires énergétiques dès le 1er janvier 2020
Types de fichiers acceptés: pdf
Taille maximale du fichier: SOM

Faites glisser les fichiers ici

EN-102 (a ou b) - Isolation thermique, performance ponctuelle ou globale

Rubrique: Energie - Formulaires énergétiques dès le 1er janvier 2020
Types de fichiers acceptés: pdf
Taille maximale du fichier: SOM

Faites glisser les fichiers ici

Plans et Coupes - SRE, enveloppe thermique, désignation des éléments

Rubrique: Energie - Formulaires énergétiques dès le 1er janvier 2020
Types de fichiers acceptés: pdf
Taille maximale du fichier: SOM

Faites glisser les fichiers ici

EN-103 - Chauffage et eau chaude sanitaire

Rubrique: Energie - Formulaires énergétiques dès le 1er janvier 2020
Types de fichiers acceptés: pdf
Taille maximale du fichier: SOM

Faites glisser les fichiers ici

EN-104 - Production propre de courant (bâtiment à construire)

Rubrique: Energie - Formulaires énergétiques dès le 1er janvier 2020
Types de fichiers acceptés: pdf
Taille maximale du fichier: SOM

Faites glisser les fichiers ici

Plan de situation cadastrale (établi par l'ingénieur-géomètre breveté-e)

Rubrique: Géomètre / EGID-EWID
Types de fichiers acceptés: pdf
Taille maximale du fichier: SOM

Faites glisser les fichiers ici

Données géométriques

Rubrique: Géomètre / EGID-EWID
Types de fichiers acceptés: divg
Taille maximale du fichier: SOM

Faites glisser les fichiers ici

Adresses

Rubrique: Géomètre / EGID-EWID
Types de fichiers acceptés: xlsx
Taille maximale du fichier: SOM

Faites glisser les fichiers ici

Supprimer le dossier
> Envoyer à la commune

8. Dossier transmis – Envoi du dossier et dossier papier

Une fois le dossier envoyé électroniquement à la commune, un menu éphémère, nommé le **Dossier transmis**, apparaît dans la barre latérale. Ce menu explique comment constituer les dossiers papier, information qui se trouve également dans notre aide en ligne FRIAC. Ce menu contient un bouton pour télécharger le dossier, ce qui est également possible depuis le menu **Documents**.

Étant donné que la signature numérique n'est pas encore reconnue dans le canton de Fribourg, il est toujours nécessaire d'envoyer des dossiers papier en parallèle du dépôt de la demande effectué dans FRIAC. Seul le dossier papier complet signé de la demande fait foi publique. Ce dossier est mis à disposition de la population pour consultation à la commune pendant le délai de l'enquête publique.

Avant l'envoi des dossiers papier, il est nécessaire de prendre contact avec la Commune afin d'avoir son feu vert. En effet, cela évitera des aller-retours inutiles des exemplaires papier en cas de dossier incomplet.

9. Supprimer un dossier

L'utilisateur-riche peut supprimer un dossier seulement s'il est en élaboration et n'a pas encore de numéro. Le cas échéant, il ou elle utilise le bouton **Supprimer le dossier** qui se trouve en bas de l'écran. Si le dossier se trouve déjà dans l'administration, l'utilisateur-riche doit transmettre sa demande d'annulation à l'autorité compétente de la procédure. Cela se fait en dehors de FRIAC (par téléphone, e-mail, courrier). Selon l'avancement du dossier, des frais pourraient être facturés.

FRIAC [qa]
Prénom Nom ▾ fr ▾

ETAT DE FRIBOURG
STAAT FRIEBURG

 Accueil Recherche avancée ▾ Dossiers ▾ Suivi des travaux ▾ Code d'invitation

Procédure Ordinaire : 2024-4-00004-O
Etat : Examen formel

▾

- ▼ Informations partenaires
- ▼ Ouvrage & Bien(s)-fonds
- RCU
- ▼ Sélection des formulaires
- Documents
- Demandes de compléments
- ▼ Circulation communale
- ▼ Circulation cantonale
- ▼ Circulation préfectorale
- Enquêtes publiques
- Avis aux voisins
- Oppositions
- Séances de conciliation
- Décisions
- ▼ Emoluments
- Suivi des travaux
- Gestion administrative
- Accès au dossier
- Responsable
- Dossier transmis
- Historique
- Justifications de retour
- Messages

Dossier transmis

Cette page est affichée temporairement.

Avant d'envoyer les dossiers papier, il est recommandé de prendre contact avec la commune afin de savoir si votre demande de permis de construire envoyée via FRIAC est formellement complète (Art. 90 ReLATEC). Cela a également pour but de réduire les risques de retour de dossier et de frais postaux inutiles.

Confirmation de transmission

Votre dossier électronique a été transmis avec succès à la commune.

Dossiers papier

Étant donné que la signature numérique n'est pas encore reconnue dans le canton de Fribourg, il est toujours nécessaire d'envoyer des dossiers papier en parallèle du dépôt de la demande de permis de construire élaborée dans l'application FRIAC. Seul le **dossier papier complet signé** de la demande fait foi publique. Ce dossier est mis à disposition de la population pour consultation à la commune pendant le délai de l'enquête publique.

Le **dossier papier complet signé** doit être identique à celui figurant dans FRIAC.

Types de dossiers papier

- Complet**: constitué de tous les documents figurant dans FRIAC et qui composent la demande, au format A4 (uniquement papier sans carton, ni plastique ou autre matière)
- Réduit**: constitué des plans et des relevés du projet, ainsi que du formulaire de requête

Nombre d'exemplaire en fonction de la procédure

Procédure simplifiée

En zone à bâtir	1 dossier COMPLET avec signatures 2 dossiers RÉDUITS sans signatures
Hors-zone à bâtir	2 dossiers COMPLETS avec signatures 2 dossiers RÉDUITS sans signatures

Procédure ordinaire

10. Menus de l'administration

Les menus ci-dessous se complètent au fur et à mesure du traitement du dossier. Les fichiers qu'ils contiennent sont également disponibles dans le menu **Documents**.

› **Circulations**

indiquent les instances consultées lors d'une circulation (communale, cantonale ou préfectorale) et la date de la réponse. Les préavis ne sont normalement pas disponibles tant que le dossier est en cours de traitement.

› **Enquêtes publiques et Avis aux voisins**

contient les informations d'une éventuelle enquête publique ou d'une lettre recommandée adressée aux riverain-e-s du projet (avis aux voisins).

› **Oppositions et Séances de conciliation**

contient les informations sur les oppositions et les séances de conciliation.

› **Décisions**

contient les informations en lien avec les décisions émises par l'autorité compétente.

› **Émoluments**

contient les émoluments émis par les différents intervenants de l'administration. La préfecture peut adapter ces valeurs au besoin.

11. Suivi des travaux

Selon l'art. [110 du ReLATEC](#), le maître d'ouvrage (requérant-e) ou le/la responsable de la conduite des travaux est tenu-e d'aviser la commune de l'état de l'avancement des travaux. Cet élément doit être réalisé dans FRIAC après que l'autorité compétente délivre une décision d'octroi du permis ou du début anticipé des travaux.

Pour de plus amples informations, veuillez consulter le manuel [Suivi des travaux](#).

FRIAC [form]
Prénom Nom ▾ Auteurs des plans ▾ fr ▾

ETAT DE FRIBOURG
STAAT FRIEBURG

 Accueil Recherche avancée ▾ Dossiers ▾ Suivi des travaux ▾ Code d'invitation

Procédure ordinaire : 2023-5-00131-O
 Etat : Examen préfectoral

- ▾ Informations partenaires
- ▾ Ouvrage & Bien(s)-fonds
- RCU
- ▾ Sélection des formulaires
- ▾ Formulaires spécifiques
- ▾ Documents
- ▾ Demandes de compléments
- ▾ Circulation communale
- ▾ Circulation cantonale
- ▾ Circulation préfectorale
- Enquêtes publiques
- Avis aux voisins
- Oppositions
- Séances de conciliation
- Décisions
- ▲ **Emoluments**
- Gestion des émoluments
- Emoluments des préavis
- Suivi des travaux
- Gestion administrative
- Accès au dossier
- Responsable
- Historique
- Justifications de retour
- Messages

Emoluments des préavis

Circulation cantonale

Instance	Emoluments	Emoluments chantier	Emoluments contributions de remplacement
CA	300.00		
SEn	280.00	0.00	
SEn - Evacuation des eaux usées	100.00		
ECAB	600.00		
SMo	200.00		
SSCM	150.00		800.00
SdE	100.00		
SFN	150.00		
ECAB - Feu	0.00		
SEn - Eaux souterraines	80.00		
SEn - Protection de l'air	0.00		
SEn	260.00	270.00	
SBC	0.00		
SAEF	100.00		
SPE	100.00		
SFN - Secteur Nature et paysage	40.00		
SEn - Protection contre le bruit	80.00		
SMo - SPC - Ero	0.00		

Télécharger

Utilitaires

—
Manuel FRIAC
Mai 2024



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Service des constructions et de l'aménagement **SeCA**
Bau- und Raumplanungsamt **BRPA**

—
Direction du développement territorial, des infrastructures, de la mobilité
et de l'environnement **DIME**

Direktion für Raumentwicklung, Infrastruktur, Mobilität und Umwelt **RIMU**

1. Menus utilitaires

Les menus **Utilitaires** sont accessibles tout au long du processus de la demande de permis de construire et permettent diverses actions ou obtention d'informations. Ces menus sont décrits en détail dans cette partie.

1.1 Messages (accueil) et notifications

1.1.1 Généralités

Il est nécessaire de faire la distinction entre message et notification. Les messages sont générés à l'intérieur de FRIAC. Les notifications, quant à elles, parviennent par e-mail et indiquent à l'utilisateur-riche qu'un message a été généré dans l'application. Pour une raison de protection des données, le contenu de la notification est limité au strict minimum.

FRIAC peut informer les différents intervenant-e-s d'une demande de permis de construire (ex. l'auteur-e des plans, requérant-e-s, employé-e-s de la commune, etc.) qu'une étape importante a été franchie. L'utilisateur-riche reçoit également un message lorsqu'il ou elle a été assigné-e comme responsable d'un dossier au sein de son groupe (commune, préfecture, service cantonal, etc.) ou lorsqu'un accès lui a été attribué (requérant-e-s, partenaire, etc.).

Tous les messages générés et destinés à l'utilisateur-riche sont recensés dans la table **Messages** de l'accueil.

1.1.2 Affichage et filtrage

Le module permet d'afficher les messages en fonction du filtrage choisi par l'utilisateur-riche (ex. par type et par visibilité – « lu » ou « non-lu »).

FRIAC [0]

ETAT DE Fribourg
CANTON DE Fribourg

Accueil Recherche avancée Dossiers Suivi des travaux Code d'invitation

Prénom Nom Auteurs des plans fr

Garage, abris, couvert à voiture, cabanon de jardin, changement de système de chauffage, changements d'affectation sans travaux, ...

changement d'affectation, ...

Les types d'ouvrage projeté soumis à cette procédure sont énumérés à l'art. 85 ReLATEc.

[Art. 85 ReLATEc](#)

Les types d'ouvrage projeté soumis à cette procédure sont énumérés à l'art. 84 ReLATEc.

[Art. 84 ReLATEc](#)

- pour les objets soumis à une autorisation d'exploitation (art.155 LATEc);
- lorsqu'une prescription du règlement communal d'urbanisme le prévoit (p.ex. pour les constructions hors zone à bâtir, pour les projets portant sur des objets protégés ou situés dans des zones ou périmètres de protection).

La demande préalable est décrite à l'art. 88 ReLATEc.

[Art. 88 ReLATEc](#)

Support FRIAC

T +41 26 304 24 00

Horaires de réception

Lundi-Vendredi (hors jours fériés)

08:00 - 11:30 / 14:00 - 17:00

Message

^ Filtre

Type

Etat

En attente d'une réponse

Visibilité

Réinitialiser Recherche

Résultat de la recherche

Dossier	Type	Expéditeur	Destinataire(s)	Date d'envoi	Description	Commune	Adresse	Requérant	
2024-1-00011-O / 2024-1-00011-O-1	Attribution d'accès au dossier	Message de système	Prénom Nom (Auteur des plans)	27.03.2024 19:29	Construction d'une habitation individuelle et démolition de la maison existante, aménagement de deux places de stationnement avec dérogation à la distance à l'axe de la route	Marly	Chemin du Bois-des-Rittes 36	Robadey Andéol	→
2024-6-00010-I	Demande de compléments - Réponse	Prénom Nom (Auteur des plans)	Préfecture de la Broye Commune de Estavayer	25.03.2024 16:00	Test constructions illicites 2	Estavayer	Rue du marais 1	Loup Phil	→
2024-6-00010-I	Demande de compléments - Réponse	Prénom Nom (Auteur des plans)	Prénom Nom (Préfecture de la Broye)	25.03.2024 16:00	Test constructions illicites 2	Estavayer	Rue du marais 1	Loup Phil	→
2024-6-00010-I	Attribution d'accès au dossier	Message de système	Prénom Nom (Auteur des plans)	25.03.2024 15:44	Test constructions illicites 2	Estavayer	Rue du marais 1	Loup Phil	→
2024-1-00023-O	Responsable	Message de	Prénom Nom	10.03.2024	Transformation et aménagement d'une habitation en 2	Marly	Chemin des Bois	Attilio Cédric	→

1.1.3 Accès au message et au dossier

Pour accéder au message, il est nécessaire de cliquer sur la flèche « → » visible sur la colonne droite de la table. Une fois à l'intérieur, l'utilisateur·rice peut le lire et le marquer comme « lu » afin de le désafficher sur l'**Accueil**. Il est possible de le réafficher en cliquant à nouveau sur le bouton pour le mettre en « non lu ».

L'utilisateur·rice peut accéder au dossier concerné en cliquant sur le numéro visible en vert dans l'entête.

FRIAC [en]

ETAT DE FRIBOURG
STADT FRIEBURG

Accueil Recherche avancée Dossiers Suivi des travaux Code d'invitation

Prénom Nom Auteurs des plans fr

Retour / Message **Début du suivi des travaux**

Numéro de dossier: 2024-1-00012-S / 2024-1-00012-S-1
Description: Aménagement d'un poêle à bois avec conduit de cheminée et de panneaux solaires
Requérant: Mivelaz Catherine
Mandataire: Mivelaz Architecture SA, Delacrétaz Sébastien
Commune: Neyruz (FR)
Adresse: Sous la ville 21

Destinataire(s): Prénom Nom (Auteur.e des plans)
Créé le: Prénom Nom (Commune de Neyruz (FR))-04.04.2024 12:59
Message ouvert le: Prénom Nom (Auteur.e des plans)-05.04.2024 12:12
Visible: Groupes

Message

Message

Les étapes des travaux qui devront être contrôlées ont été définies.

Il est important de prévenir la commune avant le début de tous travaux (**art. 110** du **ReLATeC**).

Veillez indiquer les **dates effectives** suffisamment à l'avance afin que la commune puisse s'organiser et venir contrôler les différentes étapes. Vous pouvez faire cela en vous rendant dans le menu **Suivi des travaux > Avancement des travaux > Planification & Contrôles des travaux** du dossier du suivi des travaux concerné.

Télécharger

Marquer comme lu

1.2 Recherches avancées

1.2.1 Effectuer une recherche

Le menu contient un grand nombre de champs permettant d'effectuer et affiner des recherches. Le volet des champs peut être masqué ou déployé à l'aide de la flèche en haut à gauche.

La recherche avancée fonctionne de la manière suivante :

Les guillemets (" ") permettent d'affiner la recherche.

- **B** : Retrouve toutes les valeurs **contenant B**.
- **"B"** : Retrouve toutes les valeurs **égales à B**.

Exemples :

- **Place** : Retrouve toutes les valeurs contenant Place.
Exemples : Places, emplacement, remplacer, etc.
- **"Place"** : Retrouve toutes les valeurs égales à Place.

Le métacaractère % permet d'effectuer une recherche avec quelques paramètres supplémentaires.

- **%** : Retrouve **toutes les valeurs**.
- **B%** : Retrouve toutes les valeurs **commençant par B**.
- **%B** : Retrouve toutes les valeurs **se terminant par B**.
- **%B%** : Retrouve toutes les valeurs **contenant B**.

Exemples :

- **T%er** : Retourne toutes les valeurs commençant par T et se terminant par er.
Exemples : **Téléphoner**, **trancher**, **tricher**, etc.
- **%ion** : Retourne toutes les valeurs se terminant par ion.
Exemples : **Action**, **définition**, **succession**, etc.
- **%Place%** : Retourne toutes les valeurs contenant Place.
Exemples : **Places**, **emplacement**, **remplacer**, etc.

La virgule (,) peut être utilisée comme séparateur afin de rechercher plusieurs éléments. Il est possible d'exporter les résultats de recherche sous format Excel (".xlsx").

Recherche avancée

^ Filtre ⓘ

N° dossier

N° interne

Responsable

Type de procédure

Commune

District

N° de bien(s)-fonds

Etat du dossier

Type de zone En zone à bâtir Hors zone à bâtir

Avec circulation en cours ⓘ

Date de la réception au

Date de la décision au

Requérant-e (Nom ou raison sociale / Prénom)

Mandataire / Auteur-e des plans (Nom ou raison sociale / Prénom)

Nom de la rue

N° de la rue

NPA

Coordonnées (Est (Y) / Nord (X))

Périmètre (m)

Ouvrage concerné Bâtiment Génie civil

1.2.2 Enregistrer et gérer une recherche

Il est possible d'enregistrer (à l'aide de l'icône disquette «  ») les paramètres de recherche venant d'être utilisés afin de créer des listes de travail personnalisées. Une fois le nom attribué, la recherche est enregistrée dans le menu déroulant de la recherche avancée.

Il est possible de modifier le nom et les champs d'une recherche enregistrée. Pour ce faire, il suffit de modifier les champs, de cliquer sur l'icône crayon «  » et d'enregistrer.

Le bouton «  » permet de dupliquer une recherche enregistrée. L'utilisateur-riche a la possibilité d'adapter les champs et d'enregistrer la nouvelle recherche sous un nouveau nom. Cette fonctionnalité est utile si l'utilisateur-riche souhaite dupliquer une recherche contenant des nombreux filtres en changeant uniquement un paramètre (ex. enregistrer des recherches de procédure ordinaire de 2023 en zone à bâtir en fonction du responsable).

L'icône poubelle «  » permet de supprimer la recherche enregistrée.

FRIAC [fr]
Accueil Recherche avancée Dossiers Suivi des travaux
Prénom Nom Préfecture de la Gruyère fr

Recherche avancée
Filtre ⓘ

Résultat de la recherche

N° de dossier	Commune	Description	Type de procédure	Requérant	Mandataire / Auteur-e des plans	N° de bien(s)-fonds	Type de zone	Date de la réception	Date de la décision	Responsable	Etat
2024-3-00007-O	Bulle	Test SEn V6 GG	Procédure ordinaire	Jean-Michel SA	Jean-Michel SA	7365,2007,7366	En zone à bâtir				Rédaction préavis communal
2024-3-00006-O	Echarlens	Construction d'un nouveau bâtiment d'exploitation pour bovins avec stabulation libre, hangar, stockage de fourrage et fosse à purin « Route de Fontanoux 67 » - Art. 97 Lagr applicable Mise en conformité d'un abri-tunnel réalisé en été 2021 Mise à jour de divers aménagements réalisés au bâtiment d'exploitation « Route de Fontanoux 71 » et au poulailler avec pose de silos « Route de Fontanoux 73 »	Procédure ordinaire	Philipona Jean-Pierre	Bard Yersin Architectes Sarl	293	Hors zone à bâtir				Circulation cantonale
2024-3-00005-O	Bulle	Mise en conformité de la modification de typologie des appartements existants et du nouveau système de chauffage	Procédure ordinaire	Dupasquier Fabien	Aplus concepts Sarl	7006,7005	Hors zone à bâtir	04.02.2024			Rédaction décision
2024-3-00004-O	Bulle	Construction d'un immeuble de 12 appartements en PPE, Transformation d'un parking souterrain, Aménagement de places de stationnement extérieures, d'un couvert à voitures et de 2 couverts à vélos	Procédure ordinaire	Eco-bat SA	Eco-bat SA	399	En zone à bâtir	04.02.2024	21.03.2024	Anne-Fanny Cotting	Examen préfectoral final
2024-3-00002-O	Bulle	Transformation intérieure d'un immeuble d'habitation, création de 3 salles-de-bain parentales, isolation de la toiture existante, ajout de Velux et changement du chauffage à mazout pour chauffage à distance	Procédure ordinaire	CHBL SA	Bitz Architectes Associés SA	928	En zone à bâtir				Rédaction préavis communal
2024-3-00001-O	Bulle	Construction d'une habitation individuelle et accès avec mur de soutènement. Installation d'une PAC air/eau	Procédure ordinaire	Descloux Glasson Natalia	Descloux Glasson Natalia	7554	En zone à bâtir				Circulation communale

Début Retourner 1 Avancer Fin

Éléments totaux: 6

Sauvegarder configuration de la recherche

Nom de la recherche *

Annuler
Sauvegarder paramétrage de la recherche

1.3 Entête du dossier

Tous les dossiers FRIAC possèdent un en-tête (encadré gris) dans lequel figurent les informations importantes. Elles s'affichent au fur et à mesure que le dossier est élaboré et traité par les autorités. L'encadré peut être replié ou déployé à l'aide de la flèche visible sur la droite.

La partie supérieure affiche le numéro de dossier, le type de procédure et l'état du dossier (correspond à une étape dans le processus du traitement de la demande de permis de construire). Elle affiche également la hiérarchie des dossiers lorsque l'utilisateur-riche se trouve dans un sous-dossier (ex. suivi des travaux, décision, opposition). Des liens permettent à l'utilisateur-riche de remonter dans la hiérarchie des dossiers.

Dans l'entête se trouvent aussi les liens suivants :

- ▶ Téléchargement du fichier **PDF du formulaire de requête** et des **Formulaires spécifiques**.
- ▶ Accès direct à l'emplacement du dossier dans le [Portail cartographique](#)
- ▶ Téléchargement du fichier d'export **XML du formulaire de requête** et permettant d'effectuer du publipostage ou un suivi interne (le lien XML est disponible uniquement pour les autorités ayant fait la demande).

FRIAC [99]
Prénom Nom - Auteur des plans - fr -

Accueil Recherche avancée Dossiers Suivi des travaux Code d'invitation

⚠ Procédure ordinaire : 2024-4-00004-O
Etat : Circulation communale

Description de l'ouvrage : Guide élaboration dossier

N° interne : -

Dossier(s) lié(s) : -

Procédure(s) parallèle(s) : -

Requérant-e : Jean Dupuis

Auteur-e des plans : Jean Dupuis

District : Lac

Commune : Murten

N° de parcelle : 162

Adresse : Rue Centrale

Localité : Galmiz

Coordonnées (E / N) : 2577937.9 / 1199477.6

Type de zone : Hors zone à bâtir

Affectation communale : -

PAL / PAD : En vigueur / Aucun

Dérogation(s) : Non

Début anticipé des travaux : Non

Effet anticipé des plans : -

Préavis à l'effet anticipé des plans : -

Nombre d'oppositions / Retirées : 1 / 0

Nombre de recours / En cours : 0 / 0

Décisions

- Date de décision : -
- Date définitive et exécutoire : -
- Date du Tribunal Cantonal : -
- Date du Tribunal Fédéral : -

Examen communal

- Envoi à la commune : 08.02.2024
- Enquête publique : du 23.02.2024 au 16.02.2024
- Avis aux voisins : -
- Préavis communal : -

Examen cantonal

- Envoi au SeCA : -
- Mise en circulation : -
- Préavis du SeCA : -

Examen préfectoral

- Envoi à la préfecture : -

PDF du formulaire de requête

PDF des formulaires spécifiques

Portail cartographique

Informations partenaires

Requérant-e-s

- Propriétaire(s) du bien-fonds
- Auteur-e des plans
- Ingénieure géomètre breveté-e

▼ Ouvrage & Bien(s)-fonds

RCU

▼ Sélection des formulaires

▼ Formulaires spécifiques

▼ Documents

Demandes de compléments

▼ Circulation communale

▼ Circulation cantonale

▼ Circulation préfectorale

Enquêtes publiques

Avis aux voisins

Oppositions

Séances de conciliation

Décisions

▼ Emoluments

Suivi des travaux

Gestion administrative

Accès au dossier

Responsable

Historique

Informations partenaires

Requérant-e-s

Requérant-e 1

i Seules les informations du ou de la requérant-e 1 sont transmises à la Feuille officielle du canton de Fribourg (FO).

Personnalité juridique * **i** Personne physique Personne morale

Civilité * Madame Monsieur

Nom * Dupuis

Prénom * Jean

Fonction

Nom de la rue * Rue centrale

N° du bâtiment

Complément d'adresse **i**

Case postale

Télécharger Page suivante

1.4 Documents

Le dossier de la demande de permis de construire et ses sous-dossiers possèdent chacun un menu **Documents**. Il s'agit des dossiers ci-dessous :

- › Demande de permis de construire
- › Enquête publique
- › Avis aux voisins
- › Oppositions
- › Séance de conciliation
- › Décisions
- › Recours
- › Suivi des travaux

Chaque menu **Documents** contient trois sous-menus présentés ci-après.

1.4.1 Fichier(s) obligatoire(s)

Le menu affiche les documents devant obligatoirement être déposés avant l'envoi du dossier à la commune (pour le suivi des travaux, il s'agit des documents devant être déposés avant la clôture du dossier). Il est possible d'insérer les fichiers de 2 manières :

- › Par « drag & drop » (glisser-déposer) en sélectionnant un ou plusieurs fichiers et en les glissant sur **Faites glisser le fichier ici**.
- › En cliquant sur **Faites glisser le fichier ici** puis sur **Choisir un fichier**. Cette action ouvre une fenêtre permettant de sélectionner un fichier dans l'ordinateur (il n'est pas possible de sélectionner plusieurs fichiers).

Le fond jaune devient vert une fois que le fichier obligatoire a été inséré. Le fichier déposé est également trouvable dans le menu **Tous les fichiers**.

FRIAC [qs]
Prénom Nom Auteurs des plans fr

Accueil Recherche avancée Dossiers Suivi des travaux Code d'invitation

Procédure ordinaire :
Etat : Élaboration du dossier

- Informations partenaires
- Ouvrage & Bien(s)-fonds RCU
- Sélection des formulaires
- Formulaires spécifiques
- Documents**
 - Fichier(s) obligatoire(s)** 11/17
 - Tous les fichiers
 - Recherche
 - Circulation communale
 - Circulation cantonale
 - Circulation préfectorale
 - Enquêtes publiques
 - Avis aux voisins
 - Oppositions
 - Séances de conciliation
 - Décisions
 - Emoluments
 - Suivi des travaux
 - Gestion administrative
 - Accès au dossier
 - Responsable
 - Historique
 - Justifications de retour
 - Messages

Fichier(s) obligatoire(s)

<div style="background-color: #d9ead3; padding: 5px;"> <p><input checked="" type="checkbox"/> Feuille de calcul pour les transformations partielles hors de la zone à bâtir</p> <p><small>Rubrique: Formulaires spécifiques Types de fichiers acceptés: pdf Taille maximale du fichier: SOM</small></p> <p><small>FRIAC_Support-Fichier_test.pdf</small></p> <div style="border: 1px dashed gray; height: 30px; display: flex; align-items: center; justify-content: center;"> Faites glisser les fichiers ici </div> </div>	<div style="background-color: #fcf8e3; padding: 5px;"> <p><input type="checkbox"/> EN-101 (a ou b) - Couverture des besoins de chaleur</p> <p><small>Rubrique: Energie - Formulaires énergétiques dès le 1er janvier 2020 Types de fichiers acceptés: pdf Taille maximale du fichier: SOM</small></p> <div style="border: 1px dashed gray; height: 30px; display: flex; align-items: center; justify-content: center;"> Faites glisser les fichiers ici </div> </div>
<div style="background-color: #fcf8e3; padding: 5px;"> <p><input type="checkbox"/> EN-102 (a ou b) - Isolation thermique, performance ponctuelle ou globale</p> <p><small>Rubrique: Energie - Formulaires énergétiques dès le 1er janvier 2020 Types de fichiers acceptés: pdf Taille maximale du fichier: SOM</small></p> <div style="border: 1px dashed gray; height: 30px; display: flex; align-items: center; justify-content: center;"> Faites glisser les fichiers ici </div> </div>	<div style="background-color: #fcf8e3; padding: 5px;"> <p><input type="checkbox"/> Calcul des valeurs U - Bilan SIA380/1</p> <p><small>Rubrique: Energie - Formulaires énergétiques dès le 1er janvier 2020 Types de fichiers acceptés: pdf Taille maximale du fichier: SOM</small></p> <div style="border: 1px dashed gray; height: 30px; display: flex; align-items: center; justify-content: center;"> Faites glisser les fichiers ici </div> </div>
<div style="background-color: #d9ead3; padding: 5px;"> <p><input checked="" type="checkbox"/> Plans et Coupes - SRE, enveloppe thermique, désignation des éléments</p> <p><small>Rubrique: Energie - Formulaires énergétiques dès le 1er janvier 2020 Types de fichiers acceptés: pdf Taille maximale du fichier: SOM</small></p> <p><small>plansSRE.pdf</small></p> <div style="border: 1px dashed gray; height: 30px; display: flex; align-items: center; justify-content: center;"> Faites glisser les fichiers ici </div> </div>	<div style="background-color: #fcf8e3; padding: 5px;"> <p><input type="checkbox"/> EN-103 - Chauffage et eau chaude sanitaire</p> <p><small>Rubrique: Energie - Formulaires énergétiques dès le 1er janvier 2020 Types de fichiers acceptés: pdf Taille maximale du fichier: SOM</small></p> <div style="border: 1px dashed gray; height: 30px; display: flex; align-items: center; justify-content: center;"> Faites glisser les fichiers ici </div> </div>
<div style="background-color: #fcf8e3; padding: 5px;"> <p><input type="checkbox"/> EN-104 - Production propre de courant (bâtiment à construire)</p> <p><small>Rubrique: Energie - Formulaires énergétiques dès le 1er janvier 2020 Types de fichiers acceptés: pdf Taille maximale du fichier: SOM</small></p> <div style="border: 1px dashed gray; height: 30px; display: flex; align-items: center; justify-content: center;"> Faites glisser les fichiers ici </div> </div>	<div style="background-color: #d9ead3; padding: 5px;"> <p><input checked="" type="checkbox"/> Plan de situation cadastrale (établi par l'ingénieur-géomètre breveté-e)</p> <p><small>Rubrique: Géomètre / EGID-EWID Types de fichiers acceptés: pdf Taille maximale du fichier: SOM</small></p> <p><small>Plan_de_situation.pdf</small></p> <div style="border: 1px dashed gray; height: 30px; display: flex; align-items: center; justify-content: center;"> Faites glisser les fichiers ici </div> </div>
<div style="background-color: #d9ead3; padding: 5px;"> <p><input checked="" type="checkbox"/> Données géométriques</p> <p><small>Rubrique: Géomètre / EGID-EWID Types de fichiers acceptés: dwg Taille maximale du fichier: SOM</small></p> <p><small>Données_géomètre.dwg</small></p> <div style="border: 1px dashed gray; height: 30px; display: flex; align-items: center; justify-content: center;"> Faites glisser les fichiers ici </div> </div>	<div style="background-color: #d9ead3; padding: 5px;"> <p><input checked="" type="checkbox"/> Adresses</p> <p><small>Rubrique: Géomètre / EGID-EWID Types de fichiers acceptés: xls Taille maximale du fichier: SOM</small></p> <p><small>Adresses_géomètre.xls</small></p> <div style="border: 1px dashed gray; height: 30px; display: flex; align-items: center; justify-content: center;"> Faites glisser les fichiers ici </div> </div>

Supprimer le dossier
> Envoyer à la commune

1.4.2 Tous les fichiers

Ce menu affiche toutes les rubriques documentaires disponibles dans le dossier de la demande de permis de construire et également des sous-dossiers (décisions, oppositions, suivi des travaux). Le nombre de fichiers contenus dans une rubrique est indiqué dans une pastille verte. L'affichage des rubriques et de leur contenu peut différer en fonction des rôles et des états du dossier (ex. l'auteur des plans ne voit pas les fichiers insérés durant le traitement du dossier).

1.4.2.1 Tri

En cliquant sur l'icône entonnoir «  », il est possible d'afficher uniquement les rubriques contenant des fichiers ou d'afficher uniquement les rubriques se trouvant dans le menu **Documents** du dossier courant (ex. si l'utilisateur-riche se trouve dans le menu **Documents** du dossier du suivi des travaux, il peut choisir d'afficher uniquement les rubriques se trouvant dans ce dernier).

1.4.2.2 Téléchargement

Des boutons permettent de télécharger les fichiers par concaténation de PDF (fusion de PDF) ou par dossier ZIP.

La concaténation de PDF ne fonctionne pas pour tous les types de fichiers (ex. Excel ou PDF protégé). Les noms des fichiers non fusionnés sont visibles à la dernière page.

Des fichiers corrompus peuvent empêcher la concaténation de PDF. Il est alors recommandé de les télécharger par dossier ZIP.

1.4.2.3 Outils

Chaque rubrique possède les outils suivants :

- ▶ «  » – Affiche des informations supplémentaires
- ▶ «  » – Dirige l'utilisateur-riche vers un site souhaité (si disponible)
- ▶ «  » – Insère un fichier dans la rubrique
- ▶ «  » – Télécharge tout le contenu de la rubrique dans un fichier ZIP
- ▶ «  » – Télécharge et concatène (fusionne) tous les PDF de la rubrique

la rubrique. Si le dépôt est possible, une zone verte s'affiche.

Chaque fichier présente les outils suivants :

- ▶ «  » – Ouvre le fichier dans un nouvel onglet du navigateur internet
- ▶ «  » – Affiche des informations supplémentaires
- ▶ «  » – Supprime le fichier ou la version
- ▶ «  » – Insère un fichier comme nouvelle version d'un fichier existant *
- ▶ «  » – Permet d'accomplir les actions suivantes :
 - ▶ Modifier le nom du fichier
 - ▶ Ajouter ou retirer des étiquettes. Elles sont utiles pour comprendre le statut d'un fichier (ex. savoir s'il a été déposé dans le cadre d'une demande de compléments) ou de le retrouver facilement via le menu **Recherche**.
 - ▶ Mettre une remarque dans la description
- ▶ «  » – Télécharge le document

* Il est possible de déposer une nouvelle version d'un fichier par « drag & drop » en la glissant par-dessus le fichier existant. Si le dépôt est possible, une zone verte s'affiche. Les fichiers possédant plusieurs versions ont une flèche pointant vers le bas visible à gauche de leur nom. Elle permet de montrer les anciennes versions du fichier.

Il est possible de déposer un ou plusieurs fichiers par « drag & drop » en les glissant sur

FRIAC [99]
Prénom Nom - Auteurs des plans - fr -

Accueil Recherche avancée Dossiers Suivi des travaux Code d'invitation

Procédure ordinaire :
Etat : Élaboration du dossier

- Informations partenaires
- Ouvrage & Bien(s)-fonds RCU
- Sélection des formulaires
- Formulaires spécifiques
- Documents**
- Fichier(s) obligatoire(s) 11/17
- Tous les fichiers**
- Recherche
- Circulation communale
- Circulation cantonale
- Circulation préfectorale
- Enquêtes publiques
- Avis aux voisins
- Oppositions
- Séances de conciliation
- Décisions
- Emoluments
- Suivi des travaux
- Gestion administrative
- Accès au dossier
- Responsable
- Historique
- Justifications de retour
- Messages

Tous les fichiers

- ↳ Numéro de dossier : Pas attribué
- ↳ Formulaires spécifiques 1
- ↳ Energie - Formulaires énergétiques dès le 1er janvier 2020 1
- ↳ Relevé de l'état existant
- ↳ Géomètre / EGID-EWID 3
 - ↳ Plan de situation cadastrale (établi par l'ingénieur-géomètre breveté-e) 1
 - ↳ Données géométriques 1
 - ↳ Adresses 1
 - ↳ Vue sur Registre RegBL (EGID-EWID)
 - ↳ Autres
- ↳ Projet (Description, plans, photo, ...) 5
 - ↳ Description du projet
 - ↳ Plans 4

	Nom	Auteur	Date	Etiquettes	
<input type="checkbox"/>	Plan_1	Prénom Nom	13.05.2024 23:46	Version finale	👁️ ⓘ 🗑️ 📄 ✎️ ⬇️
<input type="checkbox"/>	Plan_2	Prénom Nom	13.05.2024 23:46		👁️ ⓘ 🗑️ 📄 ✎️ ⬇️
<input type="checkbox"/>	Plan_3	Prénom Nom	13.05.2024 23:46		👁️ ⓘ 🗑️ 📄 ✎️ ⬇️
<input type="checkbox"/>	Plan_4	Prénom Nom	13.05.2024 23:46	Demande de compléments	👁️ ⓘ 🗑️ 📄 ✎️ ⬇️
 - ↳ Détail / Croquis
 - ↳ Photo montage
 - ↳ Plan spécifique / technique
 - ↳ Plan de sécurité / protection incendie
 - ↳ Plan des contreventements et/ou refends
 - ↳ Formulaire spécifique Article 24d al. 2-3 LAT 1
 - ↳ Extrait de catalogue / Fiche technique

Supprimer le dossier
> Envoyer à la commune

1.4.3 Recherche

Ce menu permet de chercher les fichiers en fonction de plusieurs critères. Une fois la recherche effectuée, l'utilisateur-riche peut télécharger ou consulter les fichiers trouvés. Selon le rôle de l'utilisateur-riche et l'état du dossier, il est également possible d'apporter des modifications (ex. renommer le fichier, attribuer une étiquette, supprimer le fichier).

FRIAC [99]
Prénom Nom SeCA fr

Accueil Recherche avancée Liste de travail Glossaire Gestion modèles

Procédure ordinaire : 2024-7-00005-O
 Etat : Permis octroyé

- Informations partenaires
 - Requérant-e
 - Propriétaire(s) du bien-fonds
 - Auteur des plans
 - Ingénieur-e géomètre breveté-e
- Ouvrage & Bien(s)-fonds
- RCU
- Sélection des formulaires
- Formulaires spécifiques
- Documents
 - Fichier(s) obligatoire(s) 9/9
 - Tous les fichiers
 - Recherche
- Modèles
- Préavis de synthèse
- Demandes de compléments
- Circulation communale
- Circulation cantonale
- Circulation préfectorale
- Circulation - Après décision
- Enquêtes publiques
- Avis aux voisins
- Oppositions
- Séances de conciliation
- Décisions
- Emoluments
- Suivi des travaux
- Gestion administrative
- Accès au dossier
- Responsable
- Journal des notes ✓
- Historique
- Justifications de retour
- Messages

Recherche

x Prénom

au

au

Dernière version

x Effacer
Q Recherche

☐	Nom	Dossier	Rubrique	Auteur	Date	Etiquettes	Dernière version	
<input type="checkbox"/>	Préavis_SEn - Lacs et cours d'eau	Procédure ordinaire / 2024-7-00005-O	Circulation cantonale / Services de l'Etat	Prénom Nom (SEn - Lacs et cours d'eau)	02.02.2024 16:37		<input checked="" type="checkbox"/>	
<input type="checkbox"/>	Préavis_SEn	Procédure ordinaire / 2024-7-00005-O	Circulation cantonale / Services de l'Etat	Prénom Nom (SEn)	02.02.2024 16:38		<input checked="" type="checkbox"/>	
<input type="checkbox"/>	Préavis_DIME	Procédure ordinaire / 2024-7-00005-O	Circulation cantonale / Services de l'Etat	Prénom Nom (DIME)	02.02.2024 16:41		<input checked="" type="checkbox"/>	
<input type="checkbox"/>	Formulaires spécifiques	Procédure ordinaire / 2024-7-00005-O	Formulaires spécifiques / Dangers naturels	Prénom Nom (Auteur-e des plans)	02.02.2024 13:21		<input checked="" type="checkbox"/>	
<input type="checkbox"/>	Formulaires spécifiques	Procédure ordinaire / 2024-7-00005-O	Formulaires spécifiques / Constructions et installations hors de la zone à bâtir	Prénom Nom (Auteur-e des plans)	02.02.2024 13:21		<input checked="" type="checkbox"/>	
<input type="checkbox"/>	Formulaires spécifiques	Procédure ordinaire / 2024-7-00005-O	Formulaires spécifiques / Environnement - Sols	Prénom Nom (Auteur-e des plans)	02.02.2024 13:21		<input checked="" type="checkbox"/>	
<input type="checkbox"/>	Formulaire de requête	Procédure ordinaire / 2024-7-00005-O	Formulaire de requête / Formulaire de requête	Prénom Nom (Auteur-e des plans)	02.02.2024 13:20		<input checked="" type="checkbox"/>	
<input type="checkbox"/>	fichier_vide	Procédure ordinaire / 2024-7-00005-O	Préavis / SeCA	Prénom Nom (SeCA)	02.02.2024 16:42		<input checked="" type="checkbox"/>	
<input type="checkbox"/>	fichier_vide	Procédure ordinaire / 2024-7-00005-O	Autorisations spéciales / Refus / DIME - Autorisation spéciale hors zone à bâtir	Prénom Nom (DIME)	02.02.2024 16:41		<input checked="" type="checkbox"/>	

1.5 Gestion administrative

Ce menu permet d'insérer un numéro de référence interne. Ce numéro peut être modifié à tout moment.

1.6 Responsable

Ce menu permet de désigner la personne en charge du dossier dans l'instance. Pour les auteur-e-s des plans et les requérant-e-s, la personne responsable peut être choisie parmi celles ayant accès au menu **Accès au dossier**.

1.7 Accès au dossier

1.7.1 Gérer les accès

Ce menu permet de gérer l'accès à un dossier aux personnes intervenant dans le dépôt de la demande de permis de construire (auteur-e des plans, requérant-e-s, propriétaire-s, géomètre, etc.). Deux types d'accès existent :

- Gestion du dossier (lecture-écriture)
- Consultation (lecture)

Pour attribuer un accès, il est primordial d'insérer l'e-mail lié au compte FRIAC de la personne. Si le courriel inséré n'est pas lié à un compte FRIAC, une notification contenant un code est envoyée à cet e-mail (voir le paragraphe [Code d'invitation](#)).

L'accès au dossier de la demande de permis de construire ne donne pas automatiquement accès au dossier du suivi des travaux (dossier SdT). L'accès est attribué via le menu **Accès au dossier du suivi des travaux** qui se trouve dans le dossier SdT (cf. [manuel du suivi des travaux](#)).

FRIAC [fr]
Prénom Nom ▾ Auteurs des plans ▾ fr ▾

ETAT DE FRIBOURG
STAAT FRIEBURG

 Accueil Recherche avancée ▾ Dossiers ▾ Suivi des travaux ▾ Code d'invitation

⚠ Procédure ordinaire : 2024-4-00004-O
Etat : Circulation communale

- ▼ Informations partenaires
- ▼ Ouvrage & Bien(s)-fonds RCU
- ▼ Sélection des formulaires
- ▼ Formulaires spécifiques
- ▼ Documents
- ▼ Demandes de compléments
- ▼ Circulation communale
- ▼ Circulation cantonale
- ▼ Circulation préfectorale
- Enquêtes publiques
- Avis aux voisins
- Oppositions
- Séances de conciliation
- Décisions
- ▼ Emoluments
- Suivi des travaux
- Gestion administrative
- Accès au dossier
- Responsable
- Historique
- Justifications de retour
- Messages

Accès au dossier

Accès au dossier comme Gestion du dossier

Adresse e-mail	Nom d'utilisateur	Description	Prénom	Nom	Invité par	État	Date de création	Date d'acceptation	Date de validation	
Prénom.Nom@fr.ch	Prénom.Nom@fr.ch		Prénom	Nom	Prénom Nom (Auteur-e des plans)	Accès accepté	07.02.2024 17:12	07.02.2024 17:12		
Prénom.Nom2@fr.ch	Prénom.Nom2@fr.ch		Prénom	Nom	Prénom Nom (Auteur-e des plans)	Accès accepté	08.02.2024 16:26	08.02.2024 16:28		

Adresse e-mail	Description	Ajouter
----------------	-------------	---------

Accès au dossier comme Gestion de construction

Adresse e-mail	Nom d'utilisateur	Description	Prénom	Nom	Invité par	État	Date de création	Date d'acceptation	Date de validation	
Prénom.Nom4@fr.ch	Prénom.Nom4@fr.ch				Prénom Nom (Auteur-e des plans)	Accès accepté	07.02.2024 17:12	07.02.2024 17:12		

Adresse e-mail	Description	Ajouter
----------------	-------------	---------

Accès au dossier comme Consultation

Adresse e-mail	Nom d'utilisateur	Description	Prénom	Nom	Invité par	État	Date de création	Date d'acceptation	Date de validation	
Prénom.Nom3@fr.ch	Prénom.Nom3@fr.ch				Prénom Nom (Auteur-e des plans)	En attente de confirmation	03.04.2024 17:37			

Adresse e-mail	Description	Ajouter
----------------	-------------	---------

1.7.2 Accepter l'invitation d'accès

Lors de l'attribution de l'accès au dossier, la personne invitée reçoit une notification. Elle est invitée à se créer un compte SwissID si elle n'en possède pas déjà un avec l'e-mail précédemment inséré dans le menu Accès au dossier par l'utilisateur-riche qui a envoyé la demande.

Afin d'accepter l'invitation au dossier, elle doit, une fois sur l'accueil, accéder au message de l'invitation en cliquant sur l'icône flèche « → » puis sur le bouton Invitation au dossier.

1.7.3 Accéder au dossier

L'utilisateur-riche peut accéder aux dossiers de plusieurs manières :

- ▶ Grâce aux listes du menu **Dossiers**
- ▶ En effectuant une recherche
- ▶ En cliquant sur les liens figurant dans les messages visibles sur l'accueil (cf. chapitre [Messages \(accueil\) et notifications](#))



Demande d'accès au dossier

Vous avez reçu une demande d'accès au dossier.

Rôle assigné	Gestion du dossier
Numéro de dossier	2024-1-00003-O
Invité par	Prénom Nom

[Refuser demande d'accès au dossier](#)[Accepter demande d'accès au dossier](#)

FRIAC [en]
Prénom Nom | Auteurs des plans | fr

[Accueil](#) |
 [Recherche avancée](#) |
 [Dossiers](#) |
 [Suivi des travaux](#) |
 [Code d'invitation](#)



PROCÉDURE SIMPLIFIÉE

La procédure simplifiée est par définition une procédure allégée, adaptée à des objets de moindre importance qui ne sont pas utilisés ni utilisables pour l'habitation et le travail tels que :

Garage, abris, couvert à voiture, cabanon de jardin, changement de système de chauffage, changements d'affectation sans travaux, ...

Les types d'ouvrage projeté soumis à cette procédure sont énumérés à l'art. 85 ReLATEC.

[Art. 85 ReLATEC](#)



PROCÉDURE ORDINAIRE

La procédure ordinaire est, comme son nom l'indique, celle qui s'applique pour la très grande majorité des objets soumis à l'obligation de permis tels que :

Construction de nouveaux bâtiments, démolition, reconstruction, agrandissement, changement d'affectation, ...

Les types d'ouvrage projeté soumis à cette procédure sont énumérés à l'art. 84 ReLATEC.

[Art. 84 ReLATEC](#)



DEMANDE PRÉALABLE

Tout projet de construction peut faire l'objet d'une demande préalable ayant pour but de renseigner le requérant ou la requérante sur l'admissibilité du projet.

Elle est facultative sauf :

- pour les objets soumis à une autorisation d'exploitation (art.155 LATEC);
- lorsqu'une prescription du règlement communal d'urbanisme le prévoit (p.ex. pour les constructions hors zone à bâtir, pour les projets portant sur des objets protégés ou situés dans des zones ou périmètres de protection).

La demande préalable est décrite à l'art. 88 ReLATEC.

[Art. 88 ReLATEC](#)

Messages

▼ Filtre

Résultat de la recherche

Dossier	Type	Expéditeur	Destinataire(s)	Date d'envoi	Description	Commune	Adresse	Requérant
2024-1-00003-O	Attribution d'accès au dossier	Message de système	Prénom Nom (Auteur des plans)	08.05.2024 18:09	Transformation et agrandissement d'une habitation en 3 logements	Marly		
2024-6-00008-P	Attribution d'accès au dossier	Message de système	Prénom Nom (Auteur des plans)	08.05.2024 18:07	construction d'un couvert	Belmont-Broye		
2024-3-00018-O / 2024-3-00018-O-1	Attribution d'accès au dossier	Message de système	Prénom Nom (Auteur des plans)	02.05.2024 10:27	Construction d'un EMS	Bulle		

Support

- FAQ (Foire Aux Questions)
- Tutoriels (Vidéos)

Documentation et liens

- Bases légales
- Documentation
- Conditions générales d'utilisation FRIAC

Liens rapides

- Site officiel de l'Etat de Fribourg
- Service des constructions et de l'aménagement (SeCA)
- Portail cartographique

Support FRIAC

T +41 26 304 24 00

Horaires de réception

Lundi-Vendredi (hors jours fériés)

08:00 - 11:30 / 14:00 - 17:00

FRIAC [en]
Prénom Nom | Auteurs des plans | fr

[Accueil](#) |
 [Recherche avancée](#) |
 [Dossiers](#) |
 [Suivi des travaux](#) |
 [Code d'invitation](#)

Retour / Message Attribution d'accès au dossier

Numéro de dossier: 2024-1-00003-O

Description: Transformation et agrandissement d'une habitation ...

Requérant: Robert Ducrot

Mandataire: Sarah Etter

Commune: Marly

Adresse: Avenue du Test 14

Destinataire(s): Prénom Nom (Auteur des plans)

Créé le: Message de système-08.05.2024 18:09

Message ouvert le: Prénom Nom (Auteur des plans)-08.05.2024 18:10

Visible: Destinataires

Message

Message Invitation au dossier

Télécharger
Marquer comme lu

1.8 Code d'invitation

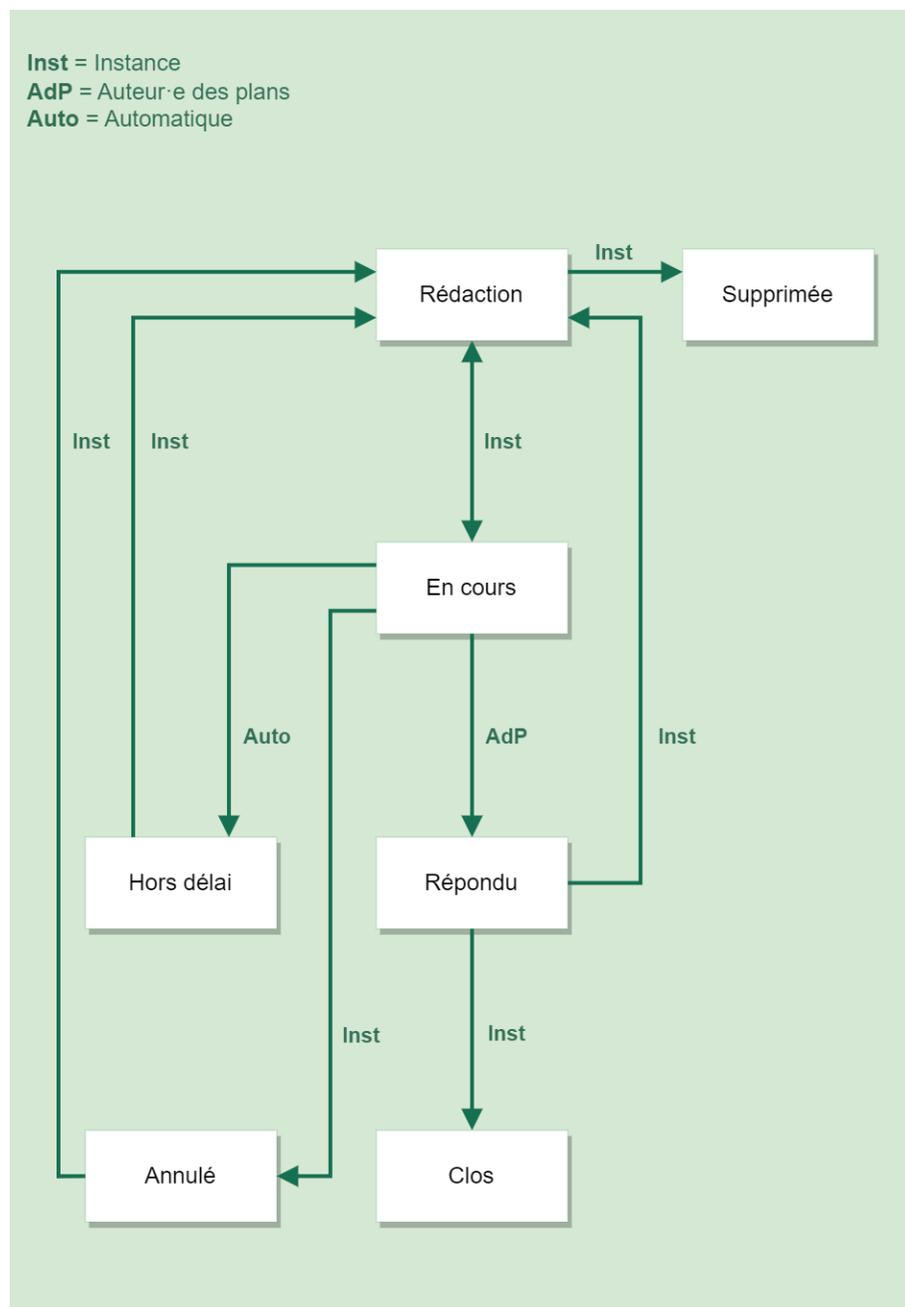
Si le courriel inséré dans le menu **Accès au dossier** n'est pas liée à un compte FRIAC, une notification contenant un code est envoyée à cet e-mail. Le/la propriétaire de l'e-mail est alors invité-e à se créer un compte. Une fois dans FRIAC, cette dernière peut insérer le code dans le menu **Code d'invitation** (barre de menu) et attendre la validation de l'accès. En effet, l'utilisateur-riche qui a envoyé l'invitation est notifiée à ce moment-là pour qu'il ou elle confirme l'attribution de l'accès. Il s'agit d'une mesure de sécurité (au cas où l'e-mail inséré n'était pas correct et aurait envoyé une invitation à une autre personne).

Code d'invitation

Pour pouvoir accéder au dossier, saisir le code reçu par e-mail.

Code

Accepter demande d'accès au dossier



1.9 Demandes de compléments

Les instances en charge de l'analyse d'un dossier (commune, préfecture, service cantonal ou externe) peuvent demander des pièces complémentaires via FRIAC. Les demandes de compléments se font en parallèle au traitement du dossier et sont également gérées comme des sous-dossiers possédant leurs propres processus.

1.9.1 Création et envoi

Il est possible de créer des demandes via le menu **Demandes de compléments** du dossier principal ou de celui du dossier de suivi des travaux (menu **Suivi des travaux** sur la barre latérale).

Pour créer la demande, les instances doivent se rendre dans le menu **Demandes de compléments** du dossier concerné et cliquer sur le bouton « **+ Créer un dossier de type Demande de compléments** ». Cette action redirige automatiquement l'utilisateur·rice dans la demande.

FRIAC [qq]
Prénom Nom Commune de Morat fr

Accueil Recherche avancée Dossiers Suivi des travaux Glossaire Gestion modèles

⚠ Procédure ordinaire : 2024-4-00004-O
Etat : Rédaction préavis communal

<p>Description de l'ouvrage : Guide élaboration dossier</p> <p>N° interne : -</p> <p>Dossier(s) lié(s) : -</p> <p>Procédure(s) parallèle(s) : -</p> <p>Requérant-e : Jean Dupuis</p> <p>Auteur-e des plans : Jean Dupuis</p>	<p>District : Lac</p> <p>Commune : Murten</p> <p>N° de parcelle : 162</p> <p>Adresse : Rue Centrale</p> <p>Localité : Galmiz</p> <p>Coordonnées (E / N) : 2577937.9 / 1199477.6</p> <p>Type de zone : Hors zone à bâtir</p> <p>Affectation communale : -</p> <p>PAL / PAD : En vigueur / Aucun</p>	<p>Dérogation(s) : Non</p> <p>Début anticipé des travaux : Non</p> <p>Effet anticipé des plans : -</p> <p>Préavis à l'effet anticipé des plans : -</p> <p>Nombre d'oppositions / Retirées : 1 / 0</p> <p>Nombre de recours / En cours : 0 / 0</p> <p>Décisions</p> <ul style="list-style-type: none"> - Date de décision : - - Date définitive et exécutoire : - - Date du Tribunal Cantonal : - - Date du Tribunal Fédéral : -
--	---	--

Examen communal

- Envoi à la commune : 08.02.2024
- Enquête publique : du 23.02.2024 au 16.02.2024
- Avis aux voisins : -
- Préavis communal : -

Examen cantonal

- Envoi au SeCA : -
- Mise en circulation : -
- Préavis du SeCA : -

Examen préfectoral

- Envoi à la préfecture : -

[PDF du formulaire de requête](#)

[PDF des formulaires spécifiques](#)

[Portail cartographique](#)

Demandes de compléments

i Il n'existe aucun dossier de type "Demandes de compléments"

[+ Créer un dossier de type "Demandes de compléments"](#)

[← Circulation communale](#) [→ Envoyer le dossier au SeCA](#)

- ▼ Informations partenaires
- ▼ Ouvrage & Bien(s)-fonds
- RCU
- ▼ Sélection des formulaires
- ▼ Formulaires spécifiques
- ▼ Documents
- Modèles
- Demandes de compléments**
- ▼ Circulation communale
- ▼ Circulation cantonale
- ▼ Circulation préfectorale
- Enquêtes publiques
- Avis aux voisins
- Oppositions
- Séances de conciliation
- Préavis communal
- Décisions
- ▼ Emoluments
- Suivi des travaux
- Gestion administrative
- Accès au dossier
- Responsable
- Journal des notes
- Historique
- Justifications de retour

Les instances doivent sélectionner les rubriques où les fichiers demandés devront être déposés et ont la possibilité d'écrire un texte explicatif qui accompagne la demande. Une fois la demande envoyée, le/la destinataire reçoit une notification. La commune, quant à elle, est notifiée si la demande a été envoyée par une autre instance.

Si un nouveau délai est requis, il est possible de le modifier en cliquant sur le bouton **Rédiger**. Il est ensuite nécessaire de renvoyer à nouveau la demande en cliquant sur le bouton **Envoyer**.

FRIAC [99]

ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Accueil Recherche avancée Dossiers Suivi des travaux Glossaire Gestion modèles

Prénom Nom Commune de Morat fr

Procédure ordinaire : 2024-4-00004-O Demandes de compléments : 3
Etat : Rédaction préavis communal Etat : Rédaction

Demande de compléments

Instance Commune de Morat

Auteur-e Prénom Nom

Date de la demande de compléments * 08.04.2024

Délai * 17.04.2024 +15

Contenu *

Entête et pied de page

Formats Times Ne... 12pt

Bonjour,

Veuillez trouver ci-dessous les documents à joindre à la demande.

Meilleures salutations,

DIV 13 MOTS

Documents manquants ou à compléter *

Formulaire de requête

Formulaire de requête

Autres

Formulaires spécifiques

Dangers naturels

Protection du bâtiment

Télécharger Sauvegarder

Annuler Supprimer Envoyer

1.9.2 Réponse

Pour répondre à la demande de compléments, le/la destinataire doit se rendre dans la demande concernée. Une fois dans la demande, l'utilisateur-riche peut lire le message puis se rendre dans le menu **Réponse** pour rédiger un texte et déposer les fichiers demandés.

En détail, pour déposer des fichiers, il est d'abord nécessaire de sélectionner la rubrique **Documentaire** de la liste déroulante à gauche du bouton **Déposer un fichier**. Le bouton **Déposer un fichier** ouvre une fenêtre permettant d'aller chercher le fichier sur l'ordinateur et de connaître la taille et le type de fichier accepté. Il est également possible de déposer le fichier par « drag & drop », en glissant le fichier depuis l'explorateur de l'ordinateur jusqu'au bouton **Déposer un fichier**. Si plusieurs compléments sont demandés, l'utilisateur-riche peut déposer des fichiers supplémentaires en cliquant sur le bouton d'ajout « **+** » et en choisissant une nouvelle rubrique documentaire.

L'utilisateur-riche peut ensuite envoyer sa réponse en cliquant sur le bouton **Transmettre les compléments**. Cette action notifie l'instance qui a envoyé la demande. Qu'elle soit l'auteur ou non de la demande, la commune est systématiquement notifiée.

Si la demande est hors délai, le dossier ne figurera plus dans sa liste des demandes de compléments. Il est alors recommandé de contacter l'instance qui a envoyé la demande.

FRIAC [en]

ETAT DE FRISBOURG
GRAND FRIEBURG

Accueil Recherche avancée Dossiers Suivi des travaux Code d'invitation

Prénom Nom Auteurs des plans fr

Procédure ordinaire : 2024-4-00004-0 Demandes de compléments : 3
Etat : Rédaction préavis communal Etat : En cours

Réponse

Documents
Demande de compléments

Réponse

Date de réponse

Contenu

Entête et pied de page {} B I U S Formats Times Ne... 12pt

✂ 📄 🔄 📁 📑 📊 📋 📌 📍 📎 📏 📐 📑 📒 📓 📔 📕 📖 📗 📘 📙 📚 📛 📜 📝 📞 📟 📠 📡 📢 📣 📤 📥 📦 📧 📨 📩 📪 📫 📬 📭 📮 📯 📰 📱 📲 📳 📴 📵 📶 📷 📸 📹 📺 📻 📼 📽 📾 📿 📰 📱 📲 📳 📴 📵 📶 📷 📸 📹 📺 📻 📼 📽 📾 📿

Bonjour,
Veuillez trouver ci-joint les documents demandés.

P 7 MOTS

Documents manquants ou à compléter 1

pdf_test_pour_FRIAC pdf 🔄 📄 🗑

Formulaire de requête / Autres

+

* Champs obligatoires

Télécharger Sauvegarder

Transmettre les compléments

1.10 Historique

Le menu **Historique** permet de suivre les changements d'état du dossier.

1.11 Messages (menu)

Ce menu contient tous les messages générés de FRIAC en lien avec un dossier. Le menu permet de filtrer les messages par type, ce qui s'avère utile lorsque le dossier fait plusieurs aller-retour entre l'administration et l'auteur-e des plans.

1.12 Justifications de retour

Offre une vue d'ensemble des éventuels retours de dossier à l'auteur-e des plans de la part des autorités.

FRIAC [form]
Quentin Halleux ▾ Auteurs des plans ▾ fr ▾

Accueil Recherche avancée ▾ Dossiers ▾ Suivi des travaux ▾ Code d'invitation

Procédure ordinaire : 2023-5-00131-O
 Etat : Examen préfectoral

- ▼ Informations partenaires
- ▼ Ouvrage & Bien(s)-fonds
- RCU
- ▼ Sélection des formulaires
- ▼ Formulaires spécifiques
- ▼ Documents
- Demandes de compléments
- ▼ Circulation communale
- ▼ Circulation cantonale
- ▼ Circulation préfectorale
- Enquêtes publiques
- Avis aux voisins
- Oppositions
- Séances de conciliation
- Décisions
- ▼ Emoluments
- Suivi des travaux
- Gestion administrative
- Accès au dossier
- Responsable
- Historique**
- Justifications de retour
- Messages

Historique

De	À	Date et heure
Rédaction préavis de synthèse SeCA	Examen préfectoral	15.04.2024 15:19
Circulation cantonale	Rédaction préavis de synthèse SeCA	15.04.2024 15:18
Examen préfectoral final	Circulation cantonale	11.04.2024 10:38
Circulation préfectorale / Instruction	Examen préfectoral final	09.04.2024 07:58
Examen préfectoral	Circulation préfectorale / Instruction	25.03.2024 13:14
Rédaction préavis de synthèse SeCA	Examen préfectoral	20.02.2024 14:32
Circulation cantonale	Rédaction préavis de synthèse SeCA	14.02.2024 16:49
Circulation préfectorale / Instruction	Circulation cantonale	29.01.2024 13:33
Examen préfectoral	Circulation préfectorale / Instruction	20.11.2023 07:23
Rédaction préavis de synthèse SeCA	Examen préfectoral	15.11.2023 08:31
Circulation cantonale	Rédaction préavis de synthèse SeCA	12.10.2023 14:17
Examen SeCA	Circulation cantonale	30.08.2023 16:21
Rédaction préavis communal	Examen SeCA	30.08.2023 09:33
Circulation communale	Rédaction préavis communal	30.08.2023 09:27
Examen matériel	Circulation communale	19.06.2023 10:31
Examen formel	Examen matériel	01.06.2023 14:59
Élaboration du dossier	Examen formel	01.06.2023 12:49
Examen formel	Élaboration du dossier	22.05.2023 10:41

2. Menus exclusifs aux autorités

2.1 Recherches sur l'accueil

2.1.1 Recherche rapide

La recherche rapide permet à l'utilisateur-riche d'effectuer une recherche de dossiers directement depuis l'accueil. L'utilisateur-riche peut définir les champs de recherche à afficher sur l'accueil en cliquant sur l'icône roue dentée «  ».

2.1.2 Afficher une recherche enregistrée sur l'accueil

Les recherches enregistrées peuvent être affichées sur l'accueil afin de servir de tableau de bord. Pour ce faire, il suffit de cliquer sur l'icône roue dentée «  » à côté de **Recherches enregistrées**. Il est possible d'afficher jusqu'à 5 recherches préalablement enregistrées. Le raccourci de la recherche affichée sur l'accueil indique le nombre de dossiers qu'elle contient.

Recherches enregistrées

Aucune recherche enregistrée

Recherches enregistrées

Procédure ordinaire

Fermer Sauvegarder

Recherche rapide

N° dossier

Commune

Type de zone En zone à bâtir Hors zone à bâtir

Date de la décision au

Chercher

Recherche rapide

N° dossier

N° interne

Responsable

Type de procédure

Nom de la procédure

Objet de la demande

Commune

District

N° de bien(s)-fonds

Adresse

Requérant

Type de zone

Avec circulation en cours

Instance(s) consultée(s)

Date du préavis

Date de la réception

Date du préavis communal

Date de la décision

Date de la réception au SeCA

Requérant-e (Nom ou raison sociale / Prénom)

Mandataire / Auteurs des plans (Nom ou raison sociale / Prénom)

Exploitant-e (Nom ou raison sociale / Prénom)

Nom de la rue

N° de la rue

NPA

Coordonnées (Est (Y) / Nord (X))

Périmètre (m)

Ouvrage concerné

Travail projeté

Description de l'ouvrage

Dossier sans EPROID

Fermer Sauvegarder

Message

▼ Filtrer

Résultat de la recherche

Dossier	Type	Expéditeur	Destinataire(s)	Date d'envoi	Description	
2024-3-00013-S	Responsable	Prénom Nom (Commune de Bulle)	Prénom Nom (Commune de Bulle)	02.04.2024 14:27	Test	
2024-3-00005-O	Décision	Giona Guidotti (Préfecture de la Gruyère)	Prénom Nom (SEN) Laurent Sauteur (SeCA) Prénom Nom (Commune de Bulle) Prénom Nom (Commune de Bulle - Département technique) Prénom Nom (SEN - Protection de l'air)	27.03.2024 17:15	Mise en conformité de la modification de des appartements existants et du nouveau de chauffage	
2024-3-00005-O	Décision incidente	Giona Guidotti (Préfecture de la Gruyère)	Laurent Sauteur (SeCA) Prénom Nom (Commune de Bulle)	27.03.2024 17:07	Mise en conformité de la modification de des appartements existants et du nouveau de chauffage	
2024-3-00013-S	Nouveau dossier	Giona Guidotti (Préfecture de la Gruyère)	Commune de Bulle	27.03.2024 16:22	Test	

Site web FRIAC

- [Accueil](#)
- [Actualités](#)
- [Constitution d'un dossier](#)

Aide

- [Support](#)
- [FAQ \(Foires Aux Questions\)](#)
- [Tutoriels \(Vidéos\)](#)

Documentation et liens

- [Bases légales](#)
- [Documentation](#)
- [Conditions générales d'utilisation FRIAC](#)

Liens rapides

- [Site officiel de l'Etat de Fribourg](#)
- [Service des constructions et de l'aménagement \(SeCA\)](#)
- [Portail cartographique](#)

Support FRIAC

T +41 26 304 24 00
 Horaire de réception
 Lundi-Vendredi (hors jours fériés)
 08:00 - 11:30 / 14:00 - 17:00

2.2 Validation des documents

La validation des documents permet de montrer au rôle **Auteur-e des plans** les fichiers déposés dans les rubriques des instances (ex. préavis, circulations, décisions, autorisation spéciales). Le module se situe dans le menu **Documents**. Les instances ci-dessous ont le menu :

- **La préfecture** : pour les procédures ordinaires et constructions illicites
- **La commune** : pour les procédures simplifiées
- **Le SeCA** : lorsque le dossier est au SeCA
- **La DIME** : pour les constructions illicites

2.2.1 Montrer des fichiers à l'auteur-e des plans durant le traitement du dossier

Pour montrer un fichier, l'utilisateur-riche doit le sélectionner et cliquer sur le bouton **Valider les documents**. Le menu possède également 2 boutons pour sélectionner et désélectionner tous les fichiers.

Fonctionnement de la validation d'un fichier :

- Valider la dernière version d'un fichier montre également toutes ses anciennes versions. Cela permet de facilement valider l'ensemble d'un fichier.
- Si une version d'un fichier ne doit pas être montrée, il est nécessaire de la télécharger et de supprimer celle dans FRIAC. La version téléchargée doit ensuite être déposée dans FRIAC comme étant un nouveau fichier appart.
- Si un fichier est déjà validé et qu'une nouvelle version est ajoutée ultérieurement, il est nécessaire de le valider à nouveau pour qu'il soit visible (avec ses anciennes versions) au rôle **Auteur-e des plans**.

2.2.2 Montrer des fichiers à la commune durant le traitement du dossier au canton

Le menu de validation ne permet actuellement pas de montrer les fichiers à la commune durant le traitement du dossier au canton. Elle voit les fichiers validés uniquement après le rendu de la décision préfectorale (procédure ordinaire) ou du préavis de synthèse du SeCA (demande préalable). Ainsi, si des fichiers doivent être montrés à la commune, il est recommandé de les déposer dans la rubrique du menu **Tous les fichiers** > Attestations / PV / Correspondances > Autres.

FRIAC [en]
Prénom Nom - SeCA - fr

Accueil Recherche avancée Dossiers Glossaire Gestion modèles

Procédure ordinaire : 2024-5-00005-O
Etat : Circulation cantonale

- Informations partenaires
- Ouvrage & Bien(s)-fonds RCU
- Sélection des formulaires
- Formulaires spécifiques
- Documents** 14/14
- Fichier(s) obligatoire(s)
- Tous les fichiers
- Recherche
- Validation des documents
- Modèles
- Demandes de compléments
- Circulation communale
- Circulation cantonale
- Circulation préfectorale
- Enquêtes publiques
- Avis aux voisins
- Oppositions
- Séances de conciliation
- Décisions
- Emoluments
- Suivi des travaux
- Gestion administrative
- Accès au dossier
- Responsable
- Journal des notes
- Historique
- Justifications de retour
- Messages

Validation des documents ✓ Valider les documents

Formulaire de requête / Formulaire de requête 1

<input type="checkbox"/>	Nom	Auteur	Date	Type	
<input type="checkbox"/>	Formulaire de requête	Prénom Nom (Auteur-e des plans)	04.02.2024 13:39	pdf	

Formulaire de requête / Autres 1

<input type="checkbox"/>	Nom	Auteur	Date	Type	
<input type="checkbox"/>	Tournevis	Prénom Nom (Auteur-e des plans)	13.02.2024 19:19	pdf	

Formulaires spécifiques / Mobilité 1

<input type="checkbox"/>	Nom	Auteur	Date	Type	
<input type="checkbox"/>	Formulaires spécifiques	Prénom Nom (Auteur-e des plans)	04.02.2024 13:39	pdf	

Formulaires spécifiques / Protection civile 1

<input type="checkbox"/>	Nom	Auteur	Date	Type	
<input type="checkbox"/>	Formulaires spécifiques	Prénom Nom (Auteur-e des plans)	04.02.2024 13:40	pdf	

Formulaires spécifiques / Environnement - Chauffage 1

<input type="checkbox"/>	Nom	Auteur	Date	Type	
<input type="checkbox"/>	Formulaires spécifiques	Prénom Nom (Auteur-e des plans)	04.02.2024 13:40	pdf	

Formulaires spécifiques / Environnement - Protection contre le bruit 1

<input type="checkbox"/>	Nom	Auteur	Date	Type	
<input type="checkbox"/>	Formulaires spécifiques	Prénom Nom (Auteur-e des plans)	04.02.2024 13:40	pdf	

Annuler le dossier
< Examen SeCA
> Rédaction du préavis de synthèse

2.2.3 Indiquer les fichiers approuvés

L'identification des plans et documents approuvés peut parfois être compliqué pour les instances. Il est donc recommandé d'utiliser le système des étiquettes figurant dans les sous-menus **Tous les fichiers** et **Recherche** du menu **Documents** (Cf. chapitre [Outils](#)). Ainsi, lors du rendu de la décision, l'autorité compétente de la procédure peut attribuer l'étiquette **Approuvé** aux différents fichiers clés concernés (ex. plans) en cliquant sur leurs icônes «  ».

FRIAC [qq] ETAT DE FRIBOURG STAAT FREIBURG

Accueil Recherche avancée Dos

Prénom Nom Commune de Romont fr

Procédure ordinaire : 2024-5-00001-O
Etat : Permis octroyé

Tous les fichiers

Numéro de dossier : 2024-5-00001

- Formulaire de requête 1
- Formulaires spécifiques 6
- Energie - Formulaires énergétiques
- Géomètre / EGID-EWID 3
- Projet (Description, plans, photo, ...)
- Plans 2
 - Plan
 - Plan façade
 - Plans du projet
 - Plan v2
- Plan de sécurité / protection incendie 2
- Rapports / Etudes / Concepts 1
- ECAB 4
- Environnement 2
- Conventions / Dérogations / Demande 1
- Calculs / Schémas 9
- Préavis 2
- Circulation cantonale 6
- Commune 1
- Autorisations spéciales / Refus 4

Modifier le fichier

Nom * Plan v2

Etiquettes

Description

- Demande de compléments
- Anfrage von Zusatzinformation
- Version finale
- Endgültige Version
- Ancienne version
- Alte Version
- Approuvé**
- Genehmigt
- Annulé
- Annulliert

* Champs obligatoires

Fermer Sauvegarder

Nom	Auteur	Date	Etiquettes
Plan	Prénom Nom	25.03.2024 11:47	
Plan façade	Prénom Nom	25.03.2024 11:47	Approuvé
Plans du projet	Prénom Nom	25.03.2024 11:47	Approuvé
Plan v2	Prénom Nom	28.03.2024 16:42	

Gérer le suivi des travaux

2.3 Annuler / suspendre un dossier

Une instance traitant une demande de permis de construire peut l'annuler ou la suspendre grâce aux boutons **Annuler le dossier** et **Suspendre le dossier** visibles en bas de l'écran. Toute circulation et demande de compléments doit être clôturée avant de réaliser cette action.

Le dépôt d'un justificatif dans la rubrique documentaire **Annulation du dossier** est nécessaire (Cf. menu **Documents** > **Tous les fichiers**).

The screenshot displays the FRIAC web application interface. At the top, the header includes the FRIAC logo, the text 'ETAT DE FRIBOURG / STAAT FREIBURG', and navigation links for 'Accueil', 'Recherche avancée', and 'Dossier'. The user's profile 'Prénom Nom' and the location 'Préfecture de la Glâne' are also visible.

The main content area shows a 'Procédure ordinaire : 2024-5-00005-O' with the state 'Etat : Circulation cantonale'. A sidebar on the left lists various document categories, with 'Documents' and 'Tous les fichiers' (14/14) highlighted.

A modal dialog box titled 'Justification' is open in the center. It contains the text: 'Veuillez justifier l'annulation à l'auteur des plans ou au requérant.' Below this text is a large empty text area for input. At the bottom of the modal are two buttons: 'Annuler' and 'Envoyer'.

Behind the modal, a file management interface is visible, showing a list of folders such as 'Formulaire de requête', 'Formulaires spécifiques', 'Energie - Formulaires énergétiques', 'Relevé de l'état existant', 'Géomètre / EGID-EWID', 'Projet (Description, plans, photo, ...)', 'Protection civile / Abris PC', 'Rapports / Etudes / Concepts', 'ECAB', 'SCPI', 'Environnement', 'Agriculture', 'Mesures compensatoires', 'Conventions / Dérogations / Demande', 'Calculs / Schémas', 'Documents photographiques', 'Attestations / PV / Correspondances', 'Préavis', 'Circulation communale', 'Circulation cantonale', 'Circulation préfectorale', 'Circulation après décision', 'Autorisations spéciales / Refus', and 'Annulation du dossier'. At the bottom of this list, a table header is visible with columns for 'Nom', 'Auteur', 'Date', and 'Etiquettes'. A row below the header shows a file named 'Anulation_du_dossier' with the author 'Prénom Nom' and the date '14.05.2024 01:47'. At the very bottom of the interface, there are two buttons: 'Suspendre le dossier' and 'Annuler le dossier'.

2.4 Listes des dossiers pour les autorités

L'utilisateur-riche trouvera l'ensemble des affaires en cours de traitement dans son instance dans les listes du menu **Dossiers** visible dans barre de menu supérieure (barre verte). Les listes du **Suivi des travaux** sont abordées dans le [manuel Suivi des travaux](#).

Les listes des demandes de compléments n'indiquent actuellement pas si la demande se situe au niveau du dossier de la demande de permis ou celui du dossier du suivi des travaux. Cependant, cette information est indiquée dans les notifications des demandes de compléments qui contiennent également un lien permettant d'arriver directement dans la demande concernée.

2.4.1 Listes des communes

- › **Examens**
dossiers se trouvant dans les états **Examen formel** et **Examen matériel**
- › **Circulation communale**
dossiers se trouvant dans l'état **Circulation communale**
- › **Préavis & Décisions**
dossiers prêts pour une prise de décision (état **Rédaction décision** de la procédure simplifiée) ou pour le préavis communal (état **Rédaction préavis communal** pour les procédures ordinaires et les demandes préalables)
- › **Travaux à débiter**
dossiers dont le suivi des travaux doit débiter dans FRIAC (dossier avec permis ou début anticipé des travaux octroyé)
- › **Recours**
dossiers faisant l'objet d'un recours
- › **Demandes de compléments**
dossiers avec demandes de compléments (non annulée ou terminée) adressées à l'auteur-e des plans par la commune
- › **Demandes d'instances**
dossiers que la commune doit préavisier (décision incidente, instruction / circulation préfectorale, autres circulations)
- › **RegBL – Projets à créer**
dossiers avec permis octroyé n'étant pas liés à un EPROID dans le RegBL
- › **Enquête pour procédures spéciales**
dossiers des procédures cantonales (ex. procédures routes) où l'envoi à la Feuille officielle doit être géré par la commune
- › **À clôturer**
dossiers où l'ensemble des dossiers du suivi des travaux sont achevés ou abandonnés

FRIAC [99]
Prénom Nom - Commune de Estavayer - fr -

[Accueil](#)
[Recherche avancée](#)
[Dossiers](#)
[Suivi des travaux](#)
[Glossaire](#)
[Gestion modèles](#)

Recherches enregistrées ⚙️

ℹ️ Aucune recherche enregistrée

Recherche rapide ⚙️

ℹ️ Aucune recherche définie

- Examens ¹
- Circulation communale ⁰
- Préavis & Décisions ⁰
- Travaux à débiter ²
- Recours ¹
- Demandes de compléments ²
- Demandes d'instances ⁰
- RegBL - Projets à créer ²
- Enquête pour procédures spéciales ⁰
- A clôturer ⁰

Messages

▼ Filtre

Résultat de la recherche

ℹ️ Aucun message

Site web FRIAC

- [Accueil](#)
- [Actualités](#)
- [Constitution d'un dossier](#)

Aide

- [Support](#)
- [FAQ \(Foire Aux Questions\)](#)
- [Tutoriels \(Vidéos\)](#)

Documentation et liens

- [Bases légales](#)
- [Documentation](#)
- [Conditions générales d'utilisation FRIAC](#)

Liens rapides

- [Site officiel de l'Etat de Fribourg](#)
- [Service des constructions et de l'aménagement \(SeCA\)](#)
- [Portail cartographique](#)

Support FRIAC

T +41 26 304 24 00
 Horaire de réception
 Lundi-Vendredi (hors jours fériés)
 08:00 - 11:30 / 14:00 - 17:00

2.4.2 Listes des instances sans sections

Il s'agit des listes des services communaux, services cantonaux et instances externes ne possédant pas de sous-services.

› **Dans l'instance**

tous les dossiers en cours de circulation dans l'instance

› **À préavisier**

dossiers que l'instance doit préavisier (affiche les dossiers où l'utilisateur·trice a été désigné·e comme responsable, ainsi que les dossiers sans responsable)

› **Demandes de compléments**

dossiers avec demandes de compléments (non annulée ou terminée) adressées à l'auteur·e des plans par l'instance

FRIAC [99]
Prénom Nom ▾ SdE ▾ fr ▾

Accueil Recherche avancée ▾ Dossiers ▾ Suivi des travaux ▾ Glossaire Gestion modèles ▾

Recherches enregistrées ⚙

📌 Aucune recherche enregistrée

Recherche rapide ⚙

📌 Aucune recherche définie

Messages

▾ Filtre

Résultat de la recherche

📌 Aucun message

Site web FRIAC

- [🔗 Accueil](#)
- [🔗 Actualités](#)
- [🔗 Constitution d'un dossier](#)

Aide

- [🔗 Support](#)
- [🔗 FAQ \(Foire Aux Questions\)](#)
- [🔗 Tutoriels \(Vidéos\)](#)

Documentation et liens

- [🔗 Bases légales](#)
- [🔗 Documentation](#)
- [🔗 Conditions générales d'utilisation FRIAC](#)

Liens rapides

- [🔗 Site officiel de l'Etat de Fribourg](#)
- [🔗 Service des constructions et de l'aménagement \(SeCA\)](#)
- [🔗 Portail cartographique](#)

Support FRIAC

T +41 26 304 24 00
 Horaire de réception
 Lundi-Vendredi (hors jours fériés)
 08:00 - 11:30 / 14:00 - 17:00

2.4.3 Listes des instances avec sections

Il s'agit des listes des services cantonaux et instances externes possédant des sous-services.

› **Dans l'instance**

tous les dossiers en cours de circulation dans l'instance

› **À traiter**

dossiers que l'instance doit préavisier et pour lesquelles la circulation dans ses sections n'a pas débuté (affiche les dossiers où l'utilisateur·trice a été désigné·e comme responsable, ainsi que les dossiers sans responsable)

› **En circulation**

dossiers que l'instance doit préavisier et pour lesquelles la circulation dans ses sections est en cours (affiche les dossiers où l'utilisateur·trice a été désigné·e comme responsable, ainsi que les dossiers sans responsable)

› **À préavisier**

dossiers que l'instance doit préavisier et pour lesquelles la circulation dans ses sections est terminée (affiche les dossiers où l'utilisateur·trice a été désigné·e comme responsable, ainsi que les dossiers sans responsable)

› **Demandes de compléments**

dossiers avec demandes de compléments (non annulée ou terminée) adressées à l'auteur·e des plans par l'instance

FRIAC [99]

ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Accueil Recherche avancée ▾ Dossiers ▾ Suivi des travaux ▾ Glossaire Gestion modèles ▾

Prénom Nom ▾ SEn ▾ fr ▾

Dans l'instance ¹²
À traiter ⁰
En circulation ³
À préavis ⁰
Demandes de compléments ⁰

Recherches enregistrées ⚙

Aucune recherche enregistrée

Recherche rapide ⚙

Aucune recherche définie

Messages

▼ Filtre

Résultat de la recherche

Aucun message

Site web FRIAC

- Accueil
- Actualités
- Constitution d'un dossier

Aide

- Support
- FAQ (Foire Aux Questions)
- Tutoriels (Vidéos)

Documentation et liens

- Bases légales
- Documentation
- Conditions générales d'utilisation FRIAC

Liens rapides

- Site officiel de l'Etat de Fribourg
- Service des constructions et de l'aménagement (SeCA)
- Portail cartographique

Support FRIAC

T +41 26 304 24 00
Horaire de réception
Lundi-Vendredi (hors jours fériés)
08:00 - 11:30 / 14:00 - 17:00

2.4.4 Listes des préfectures

- ▶ **Dans l'instance**
tous les dossiers se trouvant dans les états **Examen préfectoral**, **Circulation préfectorale / Instruction**, **Examen préfectoral final** et **Rédaction de la décision** (les dossiers nouvellement arrivés sont au sommet de la liste)
- ▶ **Examen préfectoral**
dossiers dans l'état **Examen préfectoral** où l'utilisateur·trice a été désigné·e comme responsable
- ▶ **Instruction / Circulation préfectorale**
dossiers dans l'état **Circulation préfectorale / Instruction** où l'utilisateur·trice a été désigné·e comme responsable
- ▶ **Examen préfectoral final**
dossiers dans l'état **Examen préfectoral final** où l'utilisateur·trice a été désigné·e comme responsable
- ▶ **Rédaction de la décision**
dossiers dans l'état **Rédaction de la décision** où l'utilisateur·trice a été désigné·e comme responsable
- ▶ **Recours**
dossiers avec une décision qui est dans l'état **Recours**
- ▶ **Demandes de compléments**
dossiers avec demandes de compléments (non annulée ou terminée) adressées à l'auteur·e des plans par la préfecture
- ▶ **Demandes d'instances**
dossiers que la préfecture doit préavisier (procédures spéciales)
- ▶ **Constructions illicites**
dossiers de constructions illicites en cours de traitement

Icônes

- ▶ «  » **Liste personnelle**
affiche uniquement les dossiers où l'utilisateur·rice est désigné·e comme responsable
- ▶ «  » **Liste partagée**
affiche les dossiers de tous les utilisateurs·rices de l'instance

-  Dans l'instance ⁰
-  Examen préfectoral ⁰
-  Instruction / Circulation préfectorale ⁰
-  Examen préfectoral final ⁰
-  Rédaction de la décision ⁰
-  Recours ¹
-  Demandes de compléments ¹
-  Demandes d'instances ⁰
-  Constructions illicites ³

Recherches enregistrées 

 Aucune recherche enregistrée

Recherche rapide 

 Aucune recherche définie

Création d'un nouveau dossier



PROCÉDURE ILLICITE

Ce type de dossier permet de gérer les travaux illégaux signalés à la préfecture ou à la DIME.

Cas possibles:

- Les travaux ont été effectués sans qu'une procédure de permis ait été initiée.
- Les travaux ont été réalisés alors que le permis a été refusé.
- Les travaux ne sont pas conformes au permis qui a été délivré.

La demande préalable est décrite à l'art. 88 ReLATEc.

 [Art. 167 LATEc](#)

Site web FRIAC

-  [Accueil](#)
-  [Actualités](#)
-  [Constitution d'un dossier](#)

Aide

-  [Support](#)
-  [FAQ \(Foire Aux Questions\)](#)
-  [Tutoriels \(Vidéos\)](#)

Documentation et liens

-  [Bases légales](#)
-  [Documentation](#)
-  [Conditions générales d'utilisation FRIAC](#)

Liens rapides

-  [Site officiel de l'Etat de Fribourg](#)
-  [Service des constructions et de l'aménagement \(SeCA\)](#)
-  [Portail cartographique](#)

Support FRIAC

T +41 26 304 24 00
 Horaire de réception
 Lundi-Vendredi (hors jours fériés)
 08:00 - 11:30 / 14:00 - 17:00

Messages

 Filtre

Résultat de la recherche

Dossier	Type	Expéditeur	Destinataire(s)	Date d'envoi	Description	Commune	Adresse	Requérant	
2024-6-00003-O / 2024-6-00003-O-1	Dépôt du permis d'occuper définitif	Prénom Nom (Commune de Estavayer)	Prénom Nom (SeCA) Prénom Nom (Préfecture de la Broye)	02.04.2024 23:27	Remplacement d'un collecteur d'eaux claires	Estavayer	Route des Maréchets	Dutli Isabelle	 
2024-6-00003-O	Responsable	Message de système	Prénom Nom (Préfecture de la Broye)	06.03.2024 15:02	Remplacement d'un collecteur d'eaux claires	Estavayer	Route des Maréchets	Dutli Isabelle	 
2024-6-00003-O	Responsable	Message de système	Prénom Nom (Préfecture de la Broye)	12.02.2024	Remplacement d'un collecteur d'eaux claires	Estavayer	Route des Maréchets	Dutli Isabelle	 

2.5 Circulations

Les autorités ont la possibilité d'envoyer les dossiers dans diverses instances pour leurs demander de les préavis, d'obtenir leur avis sur le début anticipé des travaux ou encore d'intervenir dans un contrôle des travaux. Ces circulations peuvent se faire à diverses étapes des procédures.

2.5.1 Types de circulation

Circulation communale

Cette circulation concerne les dossiers en procédure simplifiée, procédure ordinaire et demande préalable. Elle est gérée par la commune lorsque le dossier est dans l'état **Circulation communale**. En procédure ordinaire et demandes préalables, la commune peut envoyer le dossier uniquement dans ses services communaux. En procédure simplifiée, la commune peut également consulter les services cantonaux et instances externes (Cf. [manuel traitement du dossier à la commune](#)). Si l'ouvrage se trouve hors zone à bâtir, une circulation à la DIME sera automatiquement déclenchée lorsque la dernière instance consultée aura envoyé son préavis.

Circulation cantonale

Cette circulation concerne les dossiers en procédure ordinaire et demande préalable. Elle est gérée par le SeCA (architectes) lorsque le dossier est dans l'état **Circulation cantonale**. Il peut envoyer le dossier dans les services cantonaux et instances externes. Si l'ouvrage se trouve hors zone à bâtir, une circulation à la DIME sera automatiquement déclenchée lorsque la dernière instance consultée aura envoyé son préavis.

Circulation préfectorale

Cette circulation concerne les dossiers en procédure ordinaire. Elle est gérée par la préfecture lorsque le dossier est dans l'état **Circulation préfectorale / Instruction**. Elle peut faire circuler le dossier dans les instances cantonales, externes et dans la commune.

Circulation - Décision incidente

Cette circulation concerne les dossiers en procédure simplifiée et procédure ordinaire. Elle est gérée au niveau du sous-dossier de décision par la préfecture en procédure ordinaire et par la commune en procédure simplifiée. Elles peuvent faire circuler le dossier dans les instances cantonales et externes (ex. pour le début anticipé des travaux). Si c'est la préfecture qui gère la circulation, elle peut également envoyer le dossier à la commune. La commune, quant à elle, peut faire circuler le dossier dans ses

services communaux. Cette circulation peut se faire à n'importe quel moment durant le traitement du dossier (depuis l'état **Examen formel** jusqu'à **Rédaction décision**).

Circulation - Suivi des travaux

Cette circulation concerne les dossiers en procédure simplifiée et procédure ordinaire. Elle est gérée au niveau du sous-dossier du suivi des travaux par la commune lorsqu'il est dans les états **Avancement des travaux** et **Finalisation & Conformité**. La commune peut faire circuler le dossier dans ses services communaux ainsi que les instances cantonales et externes pour leur demander de participer au contrôle d'une étape des travaux (Cf. [manuel Suivi des travaux](#)).

Circulation – Procédures cantonales et fédérales

Cette circulation est gérée par l'autorité compétente (service cantonal en charge de la procédure) lorsque le dossier est dans l'état **Circulation**. Il peut faire circuler le dossier dans les instances cantonales, instances externes, commune et préfecture (Cf. [manuel procédures spéciales](#)). L'autorité compétente du dossier est indiquée dans l'entête.

Circulation - Après décision

Cette circulation concerne les dossiers en procédure simplifiée et procédure ordinaire. Elle est gérée par la préfecture en procédure ordinaire et par la commune en procédure simplifiée. Elles peuvent faire circuler le dossier dans les instances cantonales et externes (ex. dans le cadre de la prolongation du permis). Si c'est la préfecture qui la gère, elle peut également envoyer le dossier à la commune. La commune, quant à elle, peut faire circuler le dossier dans ses services communaux. Cette circulation peut se faire aux états **Permis octroyé** et **Permis refusé**.

Circulation - Construction illicites

Cette circulation concerne les dossiers de construction illicites. Elle est gérée par la préfecture si l'ouvrage est en zone à bâtir ou par la DIME (juristes du SeCA) s'il est hors zone à bâtir. Elles peuvent faire circuler le dossier dans les instances cantonales et externes ainsi que dans la commune. Cette circulation peut se faire à n'importe quel moment durant le traitement du dossier.

FRIAC [qq]
Prénom Nom SeCA fr

Accueil Recherche avancée Dossiers Glossaire

ECAB	Krattinger Laurent	3.2024	Préavis favorable avec conditions
SAEF	Piuz Valérie	5.2024	
SdE	Rast Eric	5.2024	Préavis favorable
SEn		5.2024	
SFN	Plaschy Julien	4.2024	
SMo	Noris Gianfranco	3.2024	Préavis favorable avec conditions

2024-6-00008-P 24-6-0001 Belmont-Broye 2629 Zone d'intérêt général 1 construction d'un couvert 19.03.2024 1 Prénom Nom →

↕ Circulation dans les instances ⓘ

Instance	Responsable	Etat	Délai	Réponse
OFROU		En cours	16.04.2024	
SAEF	Nom Prénom	En cours	27.05.2024	Brouillon

2024-6-00004-O 24-6-0001 Estavayer 4296 Zone résidentielle à faible densité I Réalisation d'un projet d'habitation individuelle avec couverts, pac air/eau et solaire photovoltaïque, parcelle n°4296, au lieu-dit "Sur les Rives" 11.04.2024 Prénom Nom →

↕ Circulation dans les instances ⓘ

Instance	Responsable	Etat	Délai	Réponse
CCS		En cours	04.06.2024	
DIME	Nom Prénom	Répondu	04.06.2024	Sans préavis

2024-1-00018-O 24-1-0001 Fribourg 17135 Construction d'une villa 05.03.2024 Prénom Nom →

↕ Circulation dans les instances ⓘ

Instance	Responsable	Etat	Délai	Réponse
DIME		Répondu	02.04.2024	Sans préavis
SAEF		En cours	19.05.2024	Demande de prolongation
SEn		En cours	14.05.2024	

Début Retourner 1 Avancer Fin

Éléments totaux: 5

2.5.2 Gestion de la circulation

L'utilisateur-riche peut définir les instances devant préavisier le dossier via la liste **Service**. Il est possible d'ajouter toutes les instances présélectionnées en cliquant sur **Ajouter un groupe de service** puis sur **Instances proposées selon les critères de consultation**.

Les instances sont présélectionnées par FRIAC en fonction des données du portail cartographique ainsi que celles fournies par le/la requérant-e ou l'auteur-e des plans lors de l'élaboration du dossier. En cas de doute concernant la nécessité de consulter une instance, l'utilisateur-riche pilotant la circulation doit la contacter.

Une fois les instances ajoutées, l'utilisateur-riche peut définir les éléments ci-dessous :

- ▶ Définir un responsable dans l'instance
 - ▶ Il est déconseillé de le faire. Cet élément est géré par l'instance qui reçoit le dossier.
 - ▶ En cas de nouvelle circulation, il est conseillé de retirer l'ancien responsable afin que l'instance réattribue le dossier à un-e collaborateur-riche.
- ▶ Définir une date d'invitation
 - ▶ Permet de faire apparaître le dossier dans la liste de l'instance à une date ultérieure
 - ▶ «  » Permet de choisir une date
 - ▶ «  » Sélectionne la date du jour et adapte le délai par rapport à la date choisie
 - ▶ «  » Supprime la date sélectionnée
- ▶ Définir le délai
 - ▶ Le délai par défaut actuel est de 20 jours ouvrables.
- ▶ Définir le sujet (motif)
 - ▶ L'utilisateur-riche peut choisir un sujet figurant dans la liste ou écrire un motif personnalisé
- ▶ Définir l'état
 - ▶ L'utilisateur-riche peut indiquer si l'instance n'a pas répondu ou a répondu en dehors de FRIAC. Cette action interrompt la circulation en cours dans l'instance.

Une fois que les réglages ont été effectués, l'utilisateur-riche peut cliquer sur **Sauvegarder modifications et activer services**. Cette action envoie le dossier dans les instances concernées et les notifie. Lorsque la circulation est en cours, le ou la gestionnaire peut toujours ajouter une instance ou modifier le sujet et le délai. Le bouton **Sauvegarder modifications et activer services** envoie uniquement la notification de mise en circulation aux nouvelles instances ajoutées ou celles concernées par la modification. Aucune notification n'est ainsi envoyée aux instances déjà présentes dans la circulation (dont la réponse se trouve à l'état **En cours**, **Répondu**, **Répondu hors FRIAC**).

Il est possible de consulter à nouveau une instance (dans la même circulation, par exemple lors d'un préavis défavorable) grâce au bouton « **+** » situé tout à droite. Si une instance a été consultée plusieurs fois lors d'une circulation, les réponses s'accumulent sur la vue. La flèche à côté du nom de l'instance permet de dérouler les réponses effectuées préalablement. Il est aussi possible de désactiver une instance avec l'icône poubelle «  ». Cette option n'est possible que si l'instance n'a pas démarré la réponse à la demande de préavis. Le cas échéant, nous recommandons de contacter l'instance concernée pour expliquer que l'activation a été retirée. En effet, aucune notification est envoyée lorsqu'une instance est désactivée.

L'état d'une activation (colonne **Etat**) change automatiquement une fois que l'instance a répondu à la demande de préavis

FRIAC [99]
Prénom Nom - SeCA - fr -

Accueil Recherche avancée Liste de travail Glossaire Gestion modèles

⚠ Procédure ordinaire : 2024-3-00006-O
Etat : Circulation cantonale

- Informations partenaires
- Ouvrage & Bien(s)-fonds
- RCU
- Sélection des formulaires
- Formulaires spécifiques
- Documents
- Modèles
- Demandes de compléments
- Circulation communale
- Circulation cantonale**
 - Gestion de la circulation**
 - Consultation des préavis
 - Instances présélectionnées
- Circulation préfectorale
- Enquêtes publiques
- Avis aux voisins
- Oppositions
- Séances de conciliation
- Décisions
- Emoluments
- Suivi des travaux
- Gestion administrative
- Accès au dossier
- Responsable
- Journal des notes
- Historique
- Justifications de retour
- Messages

Gestion de la circulation

Service	Personne responsable	Date d'invitation	Délai	Sujet	État	Date de réponse	Type de réponse	
Services cantonaux	SAEF	05.02.2024	04.03.2024	Examen	Répondu	21.02.2024	Demande de prolongation	+ [icône] [icône]
Services cantonaux	SMo	05.02.2024	04.03.2024	Examen	Répondu	19.02.2024	Préavis favorable avec conditions	+ [icône] [icône]
Services cantonaux	SdE	05.02.2024	04.03.2024	Examen	Répondu	21.02.2024	Brouillon	+ [icône]
Services cantonaux	ECAB	05.02.2024	04.03.2024	Examen	Répondu	19.02.2024	Préavis favorable avec conditions	+ [icône] [icône]
Services cantonaux	CA	06.02.2024	05.03.2024	Examen	Répondu hors FRIAC		Préavis favorable	+ [icône] [icône]
Services cantonaux	▼ DIME	06.02.2024	05.03.2024	Examen	Répondu	06.02.2024	Préavis défavorable	+ [icône] [icône]
Services cantonaux	▼ SFN	28.03.2024	17.04.2024	Examen	Répondu	06.02.2024	Préavis favorable	+ [icône]
Services cantonaux	▼ SEn	16.04.2024	06.05.2024	Examen	En cours			+ [icône]

Service

Services cantonaux

- AFC
- CAU
- CCS
- CDN
- Grangeneuve
- SAAV-SA
- SAAV-Vet
- SBC
- SCG
- SEJ
- SPC - ERo - Arr1

Ajouter un groupe de service

Instances proposées selon les critères de consultation

Annuler le dossier
Sauvegarder modifications et activer services

← Examen SeCA
→ Rédaction du préavis de synthèse

2.5.3 Circulation dans les sections

Lorsqu'elles ont reçu une demande de préavis, certaines instances peuvent envoyer le dossier dans leurs sections (services communaux ou sous-services cantonaux ou externes) afin d'obtenir leurs préavis. Une fois leurs réponses reçues, les instances-mères peuvent les synthétiser afin de rédiger leurs préavis et l'envoyer à l'instance qui pilote la circulation.

Pour les procédures cantonales et fédérales, le menu s'appelle **Sous-circulation**. Il sera renommé ultérieurement.

FRIAC [99]
Prénom Nom - SEn - fr -

Accueil Recherche avancée Dossiers Suivi des travaux Glossaire Gestion modèles

▲ Procédure ordinaire : 2024-3-00006-O
 Etat : Circulation cantonale

- ▼ Informations partenaires
- ▼ Ouvrage & Bien(s)-fonds
- RCU
- ▼ Sélection des formulaires
- ▼ Formulaire spécifiques
- ▼ Documents
- Modèles
- Demands de compléments
- ▼ Circulation communale
- ▲ **Circulation cantonale**
- Répondre à la demande de préavis
- Circulation dans les sections
- Consultation des préavis
- ▼ Circulation préfectorale
- Instances présélectionnées
- Enquêtes publiques
- Avis aux voisins
- Oppositions
- Séances de conciliation
- Décisions
- ▼ Emoluments
- Suivi des travaux
- Journal des notes
- Historique
- Justifications de retour
- Messages

Circulation dans les sections

Groupe de service	Service	Personne responsable	Date d'invitation	Délai	Sujet	État	Date de réponse	Type de réponse	
Services cantonaux	SEn - Evacuation des eaux usées		14.02.2024	22.02.2024	Examen	Répondu	20.02.2024	Préavis favorable avec conditions	+ 📄 👁
Services cantonaux	SEn - EIE		14.02.2024	22.02.2024	Préavis à corriger II	Répondu	14.02.2024	Préavis favorable	+ 📄 👁
Services cantonaux	SEn - Protection de l'air		14.02.2024	28.02.2024	Examen	Répondu hors FRIAC			+ 🗑

Service

Ajouter un groupe de service

Sauvegarder modifications et activer services

2.6 Répondre à une demande de préavis

Pour répondre à une demande de préavis, l'utilisateur-riche doit se rendre dans le menu **Répondre à la demande de préavis** de la circulation concernée visible dans le dossier. L'utilisateur-riche trouvera l'ensemble des dossiers concernés dans ses listes (cf. chapitre [Listes des dossiers pour les autorités](#)).

- ▶ S'il s'agit d'une circulation concernant une décision incidente, l'utilisateur-riche doit se rendre dans le menu **Répondre à la demande de préavis** qui se trouve dans la décision (cf. chapitre [Décisions](#)).
- ▶ S'il s'agit d'une circulation concernant le suivi des travaux, l'utilisateur-riche doit se rendre dans le menu **Répondre à la demande de préavis** qui se trouve dans le dossier du suivi des travaux (Cf. [manuel suivi des travaux](#)).

Dès la réception du dossier, l'utilisateur-riche peut définir une personne de son groupe comme étant le/la responsable de l'affaire. Après analyse du dossier, cette personne peut choisir le type de réponse à la demande de préavis (ex. **Favorable**, **Défavorable**, etc.) et insérer les éventuels émoluments de son instance. Un bouton pour récupérer les émoluments des sections de l'instance est également à disposition.

S'il s'agit d'une procédure simplifiée ou ordinaire, les instances peuvent sélectionner les contrôles des bâtiments pour lesquelles elles souhaitent être notifiées durant le suivi des travaux (cf. [manuel suivi des travaux](#)).

Le préavis peut être déposé de deux manières :

- ▶ Soit par dépôt d'un fichier PDF (via l'explorateur de l'ordinateur ou par « drag & drop »)
Le fichier déposé sera classé dans les documents après l'envoi de la réponse
- ▶ Soit via la rédaction d'un texte
Le PDF du texte sera généré dans les documents après l'envoi de la réponse.

Une fois le formulaire complété et prêt à l'envoi, l'instance peut cliquer sur le bouton **Envoyer** afin de transmettre sa réponse à celle qui gère la circulation. Le dossier sort alors de la liste de travail le contenant.

- ▶ Une fois la réponse transmise, il n'est plus possible de modifier les données (ex. type de réponse, émoluments). Corriger l'aperçu de la circulation dans le menu **Consultations des préavis** (menu uniquement visible par les autorités) n'est actuellement pas faisable.

Solutions en cas d'erreur:

- ▶ Déposer le fichier correct dans les documents.
- ▶ Contacter l'instance gérant la circulation pour lui demander de renvoyer le dossier. Cela permet de faire figurer les données correctes pour la dernière circulation (l'ancienne restera visible dans l'historique).
- ▶ Contacter l'instance gérant la facturation de la procédure pour lui indiquer le montant correcte.

FRIAC [en]

ETAT DE FRISSOURG
STADT FREIBURG

Accueil Recherche avancée Dossiers Suivi des travaux Glossaire Gestion modèles

Prénom Nom SEn fr

Procédure ordinaire : 2024-3-00006-O
Etat : Circulation cantonale

- Informations partenaires
- Ouvrage & Bien(s)-fonds
- RCU
- Sélection des formulaires
- Formulaires spécifiques
- Documents
- Modèles
- Demandes de compléments
- Circulation communale
- Circulation cantonale**
 - Répondre à la demande de préavis**
 - Circulation dans les sections
 - Consultation des préavis
- Circulation préfectorale
- Instances présélectionnées
- Enquêtes publiques
- Avis aux voisins
- Oppositions
- Séances de conciliation
- Décisions
- Emoluments
- Suivi des travaux
- Journal des notes
- Historique
- Justifications de retour
- Messages

Répondre à la demande de préavis

SEn

Personne responsable

Date d'invitation 16.04.2024

Délai 06.05.2024

Sujet Examen

État En cours

Type de réponse *

Reprise des données

Emoluments CHF

Emoluments chantier CHF

Emoluments autorisation speciale CHF

Contrôle des bâtiments Début des travaux Banquetage Pose des canalisations Gros oeuvre Matériaux et teintes Aménagements extérieurs Fin des travaux

Auteur du préavis

Type de préavis Document Texte

Autorisation spéciale 1

Les instances ayant intégré leurs autorisations spéciales dans FRIAC peuvent également les ajouter.

- ▶ Les fichiers déposés seront classés dans les documents après l'envoi de la réponse

FRIAC [en]
Prénom Nom | SE | fr

Accueil Recherche avancée Dossiers Suivi des travaux Glossaire Gestion modèles

3 Procédure ordinaire : 2024-3-00006-O
 Etat : Circulation cantonale

- Informations partenaires
- Ouvrage & Bien(s)-fonds
- RCU
- Sélection des formulaires
- Formulaires spécifiques
- Documents
- Modèles
- Demands de compléments
- Circulation communale
- Circulation cantonale**
 - Répondre à la demande de préavis**
 - Circulation dans les sections
 - Consultation des préavis
- Circulation préfectorale
- Instances présélectionnées
- Enquêtes publiques
- Avis aux voisins
- Oppositions
- Séances de conciliation
- Décisions
- Emoluments
- Suivi des travaux
- Journal des notes
- Historique
- Justifications de retour
- Messages

Type de réponse *

Reprise des données

Emoluments CHF

Emoluments chantier CHF

Emoluments autorisation speciale CHF

Contrôle des bâtiments Début des travaux Banquetage Pose des canalisations Gros oeuvre Matériaux et teintes Aménagements extérieurs Fin des travaux

Auteur du préavis

Type de préavis Document Texte

Autorisation spéciale 1

Type

Décision

Montant (CHF)

Document

2.7 Demande de préavis hors délai

Lorsque l'utilisateur·rice ne répond pas dans les délais, il/elle ne peut plus compléter le menu **Répondre à la demande de préavis**. Si l'utilisateur·rice souhaite débloquent le menu, il/elle doit contacter l'instance qui pilote la circulation (cf. chapitre [Types de circulation](#)).

FRIAC [en]
Prénom Nom | SEn | fr

Accueil Recherche avancée Dossiers Suivi des travaux Glossaire Gestion modèles

Procédure ordinaire : 2024-1-00018-O
▼

Etat : Circulation cantonale

- ▼ Informations partenaires
- ▼ Ouvrage & Bien(s)-fonds
- RCU
- ▼ Sélection des formulaires
- ▼ Formulaires spécifiques
- ▼ Documents
- Modèles
- Demands de compléments
- ▼ Circulation communale
- ▲ **Circulation cantonale**
- Répondre à la demande de préavis
- Circulation dans les sections
- Consultation des préavis
- ▼ Circulation préfectorale
- Instances présélectionnées
- Enquêtes publiques
- Avis aux voisins
- Oppositions
- Séances de conciliation
- Décisions
- ▼ Emoluments
- Suivi des travaux
- Journal des notes
- Historique
- Justifications de retour
- Messages

Répondre à la demande de préavis

Délai échu

SEn

Personne responsable	<input type="text"/>
Date d'invitation	05.03.2024
Délai	02.04.2024
Sujet	Examen
État	En cours
Type de réponse *	<input type="text" value="Brouillon"/>
Emoluments CHF	<input type="text"/>
Emoluments chantier CHF	<input type="text"/>
Emoluments autorisation speciale CHF	<input type="text"/>
Contrôle des bâtiments	<input type="checkbox"/> Début des travaux <input type="checkbox"/> Banquetage <input type="checkbox"/> Pose des canalisations <input type="checkbox"/> Gros oeuvre <input type="checkbox"/> Matériaux et teintes <input type="checkbox"/> Aménagements extérieurs <input type="checkbox"/> Fin des travaux
Auteur du préavis	<input type="text"/>
Type de préavis	<input type="radio"/> Document <input type="radio"/> Texte

Télécharger
Sauvegarder
➤ Envoyer

Circulation pas nécessaire

2.8 Faire une demande de prolongation

Si l'utilisateur-riche a besoin d'un délai supplémentaire pour préavisier un dossier, il/elle peut faire la demande à l'instance qui gère la circulation en sélectionnant le type de réponse **Demande de prolongation** puis en insérant la nouvelle date souhaitée. Une fois la demande envoyée, le dossier sort de sa liste.

S'il s'agit d'une section (sous-service, service communal), la demande part à son instance-mère (service cantonal, commune) qui doit ensuite la transmettre à l'instance gérant la circulation.

FRIAC [en]
Prénom Nom | SEn | fr

Accueil Recherche avancée Dossiers Suivi des travaux Glossaire Gestion modèles

Procédure simplifiée : 2024-3-00003-S Etat : Circulation communale

- Informations partenaires
- Ouvrage & Bien(s)-fonds
- RCU
- Documents
- Modèles
- Demandes de compléments
- Circulation communale**
 - Répondre à la demande de préavis**
 - Circulation dans les sections
 - Consultation des préavis
 - Instances présélectionnées
- Enquêtes publiques
- Avis aux voisins
- Oppositions
- Séances de conciliation
- Décisions
- Emoluments
- Suivi des travaux
- Journal des notes
- Historique
- Messages

Répondre à la demande de préavis

SEn

Personne responsable

Date d'invitation: 04.04.2024

Délai: 24.04.2024

Sujet: Examen

État: En cours

Type de réponse *:

Date de fin de prolongation demandée *

Emoluments CHF: « avril 2024 »

1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	1	2	3	4	5

Emoluments chantier CHF:

Emoluments autorisation speciale CHF:

Contrôle des bâtiments: Pose des canalisations Gros œuvre Matériaux et teintes Aménagements extérieurs Fin des travaux

Auteur du préavis:

Type de préavis: Document Texte

Autorisation spéciale 1

2.9 Glossaire

Cette fonctionnalité est disponible uniquement pour les autorités. Elle permet d'insérer des textes qui peuvent ensuite être repris dans la plupart des menus de FRIAC possédant un éditeur de texte (ex. demandes de compléments). Pour pouvoir gérer le contenu des textes d'un [groupe/rôle](#) (ex. Commune de Bulle, Section Lac et Cours d'eau), il est nécessaire de le spécifier dans la [demande d'ouverture ou de modification du compte FRIAC](#) qui est à envoyer au support technique (Service-Client du SITel).

2.9.1 Créer et gérer une catégorie

Pour insérer un module de texte dans les glossaires, l'utilisateur-riche doit d'abord créer une catégorie et définir si elle doit contenir des modules de texte **enrichi** ou **non**. Le module de texte enrichi possède une barre d'outils qui permet par exemple de choisir la taille de la police, de mettre des caractères en gras ou encore d'insérer des tableaux et images. Si cette case n'est pas cochée, la catégorie contiendra des modules de texte simple permettant uniquement d'insérer un texte brut.

Une fois la catégorie créée, il est possible de la renommer ou de la supprimer avec tous les modules de texte qu'elle contient. Il n'est cependant plus possible de choisir qu'elle contienne des modules de texte **enrichi** ou **non**.

The screenshot displays the FRIAC web application interface. At the top, there is a green header with the FRIAC logo and the text 'ETAT DE FRIBOURG GRAND FRIBOURG'. Navigation links include 'Accueil', 'Recherche avancée', and 'Liste'. On the right side of the header, there are user-related options: 'Prénom Nom', 'SeCA', and 'fr'. The main content area is titled 'Gestion du glossaire' and contains a list of categories, each with a folder icon, a pencil icon for editing, and a trash icon for deletion. The categories listed are: 'Annonce de refus AS' (3 items), 'Demande de compléments (enrichi)' (1 item), 'Demande de compléments (simple)' (1 item), 'Modèle autorisation spéciale (Editeur générique)' (65 items), 'Modèle préavis procédure ordinaire (Editeur générique)' (78 items), 'Modèles officiels DE (Préavis)' (5 items), 'Modèles officiels FR (Préavis)' (5 items), 'Modèles officiels RF (Demande anticipée des travaux)' (4 items), and 'Test' (0 items). A modal dialog box titled 'Nouvelle catégorie' is open in the center. It features a text input field for 'Catégorie *', a checkbox for 'Avec éditeur enrichi', and a note '* Champs obligatoires'. At the bottom of the dialog are two buttons: 'Fermer' and 'Sauvegarder'. At the bottom of the main page, there is a button labeled '+ Nouvelle catégorie'.

2.9.2 Créer et gérer un module de texte

Pour créer un module de texte dans les glossaires, l'utilisateur-riche doit sélectionner la catégorie dans laquelle il souhaite l'insérer. Cette action fait apparaître le bouton de création du **module de texte**. L'utilisateur-riche peut ensuite définir un code, un nom ainsi que le contenu du module de texte.

S'il s'agit d'un module de texte enrichi, l'utilisateur-riche a une barre d'outils qui permet par exemple de choisir la taille de la police, de mettre des caractères en gras ou encore d'insérer des tableaux et images. Le module de texte simple permet uniquement d'insérer un texte brut.

The screenshot displays the FRIAC web interface. At the top left, the logo for 'ETAT DE FRISOURG STAAT FREIBURG' is visible. The main navigation bar includes 'Accueil' and 'Prénom Nom', 'SeCA', and 'fr'. A sidebar on the left is titled 'Gestion du glossaire' and contains a list of items:

- Annonces de refus AS ³
- Demande de compléments (enrichi) ¹
- Demande de compléments (simple) ¹
- Modèle autorisation spéciale (Editeur générique) ⁶⁵
- Modèle préavis procédure ordinaire (Editeur générique) ⁷⁸
- Modèles officiels DE (Préavis) ⁵
- Modèles officiels FR (Préavis) ⁵
- Modèles officiels RF (Demande anticipée des travaux) ⁴
- Test ⁰

The central focus is a modal dialog box titled 'Nouveau module de texte'. It contains the following elements:

- Code:** A text input field.
- Titre:** A text input field.
- Module de texte *:** A rich text editor area with a toolbar. The toolbar includes icons for undo, redo, bold, italic, underline, strikethrough, link, unlink, bulleted list, numbered list, indent, outdent, decrease indent, increase indent, font color, and background color. The font is set to 'Times Ne...' and the size to '12pt'. Below the editor, it shows '0 MOTS'.

At the bottom of the dialog, there is a note '* Champs obligatoires' and two buttons: 'Fermer' and 'Sauvegarder'.

At the bottom of the main application window, there are two buttons: '+ Nouvelle catégorie' and '+ Nouveau module de texte'.

2.9.3 Utiliser un module de texte

Les modules de texte peuvent être insérés seulement dans les menus ayant l'éditeur de texte avec l'icône du glossaire «  »(ex. demandes de compléments, justification de retour).

L'utilisateur·rice peut insérer un module de texte en écrivant son code puis en appuyant sur le bouton «  ». Il est également possible de le faire en sélectionnant une catégorie puis en cliquant sur le module de texte souhaité. Un filtre est également à disposition pour effectuer des recherches.

FRIAC [en]

ETAT DE FRSOURG
STAT FRSOURG

Accueil Recherche avancée Liste de travail Glossaire Gestion modèles

Prénom Nom SeCA fr

Procédure ordinaire : 2024-7-00004-O

Etat : Permis octroyé

Demands de compléments

Etat : Rédaction

Dem

Instance

Auteur

Date de la d

Délai *

Contenu *

Documents

Annuler

Insérer un module de texte

Code :

Catégorie :

Filtre :

- AS001 En-tête / Référence (AS001)
+
- Direction de l'aménagement, de l'environnement et des constructions DAEC
- AS101 Pied de page (AS101)
+
- [Image]
- AS800 Panneaux solaires dispense d'autorisation (18a al. 1 LAT, 32a al. 1 OAT) (AS800)
+
- qu'étant donné que les conditions à remplir pour que l'installation solaire soit dispensée de la procédure d'autorisation, sont respectées en l'espèce (art. 16a al. 1 LAT, art. 32a al. 1 OAT et directive de la DAEC concernant l'intégration architecturale des installations solaires thermiques et photovoltaïques), la DAEC n'a pas à examiner la conformité au droit de
- AS401 Annonce de refus détermination requérant (AS401)
+
- qu'en date du xxx, le requérant a déposé sa détermination. Il en ressort en particulier les éléments suivants:
- AS607 Conformité à la zone habitation en rapport avec détention de chevaux (34b al. 5 OAT) (AS607)
+
- qu'en l'espèce, le projet relatif à la création de nouvelles surfaces d'habitation n'est pas admissible (art. 34b al. 5 OAT);
- AS160 Protection bâtiment recensé et protégé (AS160)
+
- qu'en outre, le bâtiment érigé sur l'article xxx RF figure au recensement des biens culturels, avec une valeur A/B et qu'il est protégé au plan d'affectation des zones (PAZ) en catégorie xxx;
- AS551 Conformité à la zone défavorable intérêt publics prépondérants (16a LAT, 34 OAT) (AS551)
+
- que dans la mesure où il est lié à une exploitation agricole, le projet doit être examiné sous l'angle des art. 16a LAT et 34 OAT;
- AS550 Conforme à la zone agricole (16a LAT, 34 OAT) (AS550)
+
- que dans la mesure où il est lié à une exploitation agricole, le projet doit être examiné sous l'angle des art. 16a LAT et 34 OAT;
- AS552 Conforme à la zone habitation favorable (16a LAT, 34 OAT) (AS552)
+
- que dans la mesure où il est lié à une exploitation agricole, le projet doit être examiné sous l'angle des art. 16a LAT et 34 OAT;

1 MOTS

Télécharger Sauvegarder

Envoyer

2.10 Gestion modèles

Cette fonctionnalité est uniquement disponible aux autorités. Elle permet aux utilisateurs·rices de déposer des fichiers Word qui serviront de modèles (ex. préavis, décisions, etc.) dans FRIAC. Des mots balises doivent être utilisés dans le fichier afin de permettre la récupération automatique de données des dossiers FRIAC (ex. commune, nom du requérant, description de l'ouvrage). Dit plus simplement, ce module permet de générer des fichiers Word complétés automatiquement avec les données d'un dossier. Les modèles insérés par l'utilisateur·rice sont disponibles à l'ensemble des membres de son groupe FRIAC.

2.10.1 Modèles

Ce menu se trouve sous **Gestion modèles** et permet d'insérer et gérer des fichiers Word servant de modèles dans FRIAC (par exemple, pour l'élaboration d'un préavis).

FRIAC [en]


 ETAT DE FRIBOURG
 STAAT FRIBURG

[Accueil](#)
[Recherche avancée](#)
[Liste de travail](#)
[Glossaire](#)
[Gestion modèles](#)

Prénom Nom
 SeCA
 fr

^ Filtre

Nom

Catégorie

Modèles

Catégorie	Nom du modèle	
Balises	Autorisation spéciale	    
Couche	Préavis SeCA	    
Préavis	Préavis SeCA (procédures spéciales)	    

+ Nouveau

2.10.1.1 Préparation du fichier Word

L'utilisateur·rice met en page le fichier Word sur son ordinateur et y insère les mots [balises](#) permettant de récupérer les données des dossiers FRIAC. Une fois cette partie effectuée, l'utilisateur·rice enregistre le fichier Word sur son ordinateur.

- Les balises insérées dans des tableaux peuvent ne pas fonctionner à cause de certains caractères spéciaux ou des paramètres des tableaux.

Navigation

Rechercher dans un document

Titres Pages Résultats

Créez un plan interactif de votre document.

C'est un excellent moyen pour connaître votre position ou déplacer rapidement du contenu.

Pour commencer, accédez à l'onglet Accueil, puis appliquez des styles de titres aux titres de votre document.


Service des constructions et de l'aménagement SeCA
Bau- und Raumplanungsamt BRPA

Rue des Chanoines 17, 1701 Fribourg

T +41 26 305 36 13
www.fr.ch/seca

—

Réf: Choisir les initiales/Choisir les initiales
Courriel: Choisir un e-mail

Requérant	\$(requerant_1_raisonsociale)	Dossier n°	\$(nodossier)
Auteur des plans	\$(mandataire_1_raisonsociale)	Coordonnées (X/Y)	\$(coordonnees) / \$(coordonneenord)
Commune de	\$(commune)	Article n°	\$(numero_bien_fonds)
District	\$(district)	Emoluments (CHF)	0.00
Objet	\$(ouvrage)		

*Fribourg, le **Insérer une date***

Choisir une réponse

Objet

Les travaux projetés se situent **\$(zonegenre)** du plan d'aménagement local (PAL) de la commune de **\$(commune)**.

Préavis du SeCA

Après examen du dossier sous l'angle de ses domaines de compétence, le Service des constructions

2.10.1.2 Insertion du fichier Word dans FRIAC

L'utilisateur·rice clique sur **Gestion modèles** de la barre de menu, puis sur **Modèles**. Pour déposer le fichier Word devant servir de modèle, il est nécessaire d'appuyer sur le bouton + **Nouveau** visible en bas à droite. L'utilisateur·rice est alors redirigé·e sur une page qui lui permet d'insérer le fichier Word se trouvant sur son ordinateur.

Cette page permet également de définir la langue du modèle et sa catégorie. Cette dernière permet de regrouper les fichiers Word du même type dans le menu **Modèles** (barre de menu latérale) propre à chaque dossier. Si souhaité, l'utilisateur·rice peut également lier le modèle à un en-tête et à un pied de page inséré dans FRIAC. Pour une utilisation simple des modèles, le support FRIAC recommande de plutôt gérer ces éléments directement dans le fichier Word servant de modèle.

Une fois les réglages effectués, l'utilisateur·rice peut cliquer sur **Sauvegarder**.

Gestion modèles / Nouveau

Ajouter un modèle [?]

Nom du modèle *

Fichier * Aucun fichier n'a été sélectionné

Langue

Catégorie

En-tête

Filter			
Nom du fichier		Sélectionnée	Première page
 Entete.docx		<input type="radio"/>	<input type="checkbox"/>
 Entete_1.docx		<input type="radio"/>	<input type="checkbox"/>

Pied de page

Filter			
Nom du fichier		Sélectionnée	Première page
 Pied_de_page.docx		<input type="radio"/>	<input type="checkbox"/>
 Pied_de_page_1.docx		<input type="radio"/>	<input type="checkbox"/>

Sauvegarder

2.10.1.3 Mise à disposition du modèle dans les dossiers

Une fois le modèle créé et inséré dans FRIAC, il est nécessaire de spécifier l'endroit où il doit être disponible. Pour ce faire, l'utilisateur·rice retourne dans le menu **Modèles** et clique sur l'icône cadenas «  » du document Word concerné. Il/elle doit ensuite cliquer sur le bouton «  **Nouvelle permission** » afin de choisir le processus puis les états du dossier où le modèle Word sera disponible.

FRIAC [qa]

ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Accueil Recherche avancée Liste de travail Glossaire Gestion modèles

Prénom Nom SeCA fr

Gestion modèles / Permissions - Test_file

Aucun état du dossier trouvé

+ Nouvelle permission

FRIAC [qa]

ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Accueil Recherche avancée Liste de travail Glossaire Gestion modèles

Prénom Nom SeCA fr

Gestion modèles / Permissions - Test_file / Nouvelle permission

Processus Procédure simplifiée

Nom du processus	Etat du dossier	Description de l'état du dossier	
Procédure simplifiée	Élaboration du dossier	elaboration_dossier	<input checked="" type="checkbox"/>
Procédure simplifiée	Examen formel	examen_formel	<input checked="" type="checkbox"/>
Procédure simplifiée	Examen matériel	examen_materiel	<input checked="" type="checkbox"/>
Procédure simplifiée	Circulation communale	circulation_communale	<input checked="" type="checkbox"/>
Procédure simplifiée	Rédaction décision	redaction_decision	<input checked="" type="checkbox"/>
Procédure simplifiée	Permis octroyé	permis_octroye	<input checked="" type="checkbox"/>
Procédure simplifiée	Permis refusé	permis_refuse	<input checked="" type="checkbox"/>
Procédure simplifiée	Permis échu	permis_echu	<input checked="" type="checkbox"/>
Procédure simplifiée	Permis annulé	permis_annule	<input checked="" type="checkbox"/>
Procédure simplifiée	Suivi des travaux	Suivi_des_travaux	<input checked="" type="checkbox"/>
Procédure simplifiée	Dossier clos	dossier_clos	<input checked="" type="checkbox"/>
Procédure simplifiée	Dossier suspendu	dossier_suspendu	<input checked="" type="checkbox"/>
Procédure simplifiée	Demande de permis annulée	demande_permis_annulee	<input checked="" type="checkbox"/>

Sauvegarder et retour

La liste affiche tous les types de dossiers (procédures ordinaire, procédure simplifiée) et de leurs sous-dossiers (suivi des travaux, décision), même s'ils ne possèdent pas tous le menu des modèles. À terme, le menu **Modèles** pourrait potentiellement être ajouté à tous les types de dossiers.

Par conséquent, le support FRIAC recommande aux utilisateur·rices de sélectionner tous les processus des procédures et des 3 décisions (1. procédures cantonales et fédérales, 2. constructions illicites et 3. procédures simplifiées et ordinaires) figurant dans la liste puis de sélectionner tous leurs états.

Marche à suivre :

- Cliquer sur le bouton + **Nouvelle permission**
- Sélectionner le processus **Procédure simplifiée**
- Cliquer sur la coche permettant de sélectionner tous les états
- Cliquer sur **Sauvegarder et retour**
- Refaire le même procédé avec les processus des autres procédures et des décisions

Processus à sélectionner :

- Procédure simplifiée
- Procédure ordinaire
- Demande préalable
- Procédure cantonale
- Procédure fédérale
- Constructions illicites
- Décisions (les 3 figurant dans la liste)

Gestion modèles / Permissions - Test_file / Nouvelle permission

Processus Procédure simplifiée x ▾

Nom du processus	Etat du dossier	Description de l'état du dossier	<input checked="" type="checkbox"/>
Procédure simplifiée	Élaboration du dossier	elaboration_dossier	<input checked="" type="checkbox"/>
Procédure simplifiée	Examen formel	examen_formel	<input checked="" type="checkbox"/>
Procédure simplifiée	Examen matériel	examen_materiel	<input checked="" type="checkbox"/>
Procédure simplifiée	Circulation communale	circulation_communale	<input checked="" type="checkbox"/>
Procédure simplifiée	Rédaction décision	redaction_decision	<input checked="" type="checkbox"/>
Procédure simplifiée	Permis octroyé	permis_octroye	<input checked="" type="checkbox"/>
Procédure simplifiée	Permis refusé	permis_refuse	<input checked="" type="checkbox"/>
Procédure simplifiée	Permis échu	permis_echu	<input checked="" type="checkbox"/>
Procédure simplifiée	Permis annulé	permis_annule	<input checked="" type="checkbox"/>
Procédure simplifiée	Suivi des travaux	Suivi_des_travaux	<input checked="" type="checkbox"/>
Procédure simplifiée	Dossier clos	dossier_clos	<input checked="" type="checkbox"/>
Procédure simplifiée	Dossier suspendu	dossier_suspendu	<input checked="" type="checkbox"/>
Procédure simplifiée	Demande de permis annulée	demande_permis_annulee	<input checked="" type="checkbox"/>

Sauvegarder et retour

2.10.1.4 Génération du modèle depuis un dossier

Une fois les modèles insérés et les permissions attribuées, l'utilisateur-riche peut se rendre dans le dossier FRIAC. Si les permissions ont été correctement configurées (cf. chapitre [Mise à disposition du modèle dans les dossiers](#)), le menu **Modèles** de la barre latérale devrait afficher le modèle inséré. L'utilisateur-riche peut générer le fichier Word souhaité en cliquant dessus. À ce moment, les balises contenues dans le fichier Word reprennent les données du dossier. La balise n'est pas remplacée si la donnée n'existe pas dans le dossier.

- Si la donnée n'existe pas, la balise reste affichée.
- Les balises insérées dans des tableaux peuvent ne pas fonctionner à cause de certains caractères spéciaux ou des paramètres des tableaux.

FRIAC [99]
Prénom Nom - SeCA - fr -

Accueil Recherche avancée - Liste de travail - Glossaire Gestion modèles -

Procédure ordinaire : 2024-6-00007-O
 Etat : Rédaction préavis de synthèse SeCA

▼

- ▼ Informations partenaires
- ▼ Ouvrage & Bien(s)-fonds RCU
- ▼ Sélection des formulaires
- ▼ Formulaires spécifiques
- ▼ Documents
- Validation des documents
- Modèles**
- Préavis de synthèse
- Demandes de compléments
- ▼ Circulation communale
- ▼ Circulation cantonale
- ▼ Circulation préfectorale
- Enquêtes publiques
- Avis aux voisins
- Oppositions
- Séances de conciliation
- Décisions
- ▼ Emoluments
- Suivi des travaux
- Gestion administrative
- Accès au dossier
- Responsable
- Journal des notes
- Historique
- Justifications de retour
- Messages

Modèles

^ Autorisation spéciale ¹

Autorisation spéciale ↓

^ Préavis ²

Préavis SeCA ↓

Préavis SeCA (procédures spéciales) ↓

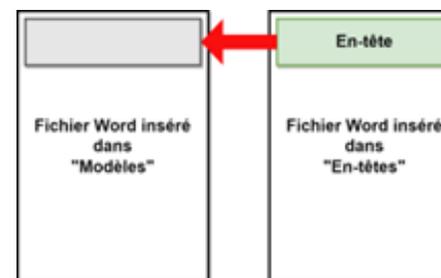
^ Test ¹

Test_file ↓

◀ Circulation cantonale
▶ Envoyer le dossier à la préfecture

2.10.2 En-têtes

Le menu permet d'insérer et gérer des fichiers Word servant d'en-tête pour les fichiers Word déposés dans le menu **Modèles**. Cette fonctionnalité est utile pour les instances souhaitant modifier facilement l'ensemble des en-têtes de leurs nombreux modèles.



- Il n'est pas obligatoire de gérer les en-têtes dans FRIAC. Cet aspect peut également être géré directement dans les fichiers Word en dehors de FRIAC puis insérés dans le menu **Modèles**.

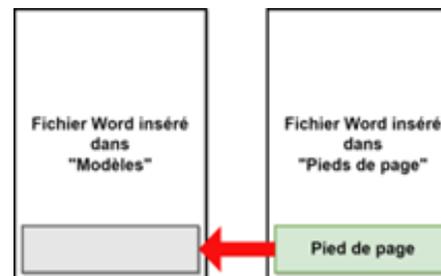
En-têtes

Filter	
Nom de la pièce jointe	
Entete.docx	  
Entete_1.docx	  

+ Déposer un nouveau fichier

2.10.3 Pieds de page

Le menu permet d'insérer et gérer des fichiers Word servant de pieds de page pour fichiers Word déposés dans le menu **Modèles**. Cette fonctionnalité est utile pour les instances souhaitant modifier facilement l'ensemble des pieds de page de leurs nombreux modèles.



Il n'est pas obligatoire de gérer les pieds de page dans FRIAC. Cet aspect peut également être géré directement dans les fichiers Word en dehors de FRIAC puis insérés dans le menu **Modèles**.

Pieds de page

Filter	
Nom de la pièce jointe	
 Pied_de_page.docx	  
 Pied_de_page_1.docx	  

+ Déposer un nouveau fichier

2.10.4 Couches

Ce menu permet d'insérer dans l'application des fichiers Word dont le contenu peut être récupéré dans les modèles générés via FRIAC.

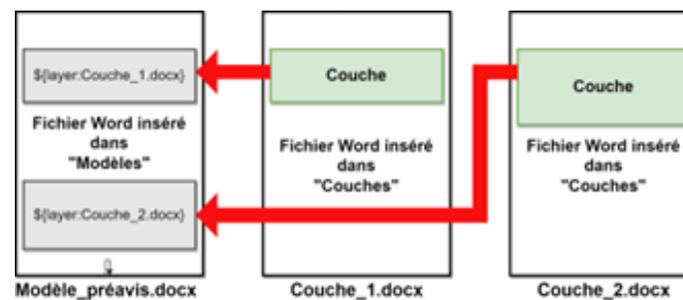
Pour récupérer le contenu d'un fichier Word inséré dans le menu **Couches**, le fichier Word à déposer dans le menu **Modèles** doit contenir la balise **`${layer:X.Y}`**.

- ▶ **X** = Nom du fichier Word inséré dans le menu **Couches**
- ▶ **Y** = Type du fichier Word inséré dans le menu **Couches**

Exemple:

- ▶ Nom et type du fichier Word inséré dans le menu **Couches** :
Couche_1.docx
- ▶ Balise à insérer dans le fichier Word à déposer dans le menu **Modèles** :
 `${layer:Couche_1.docx}`

Un modèle Word peut contenir plusieurs couches.



Couches

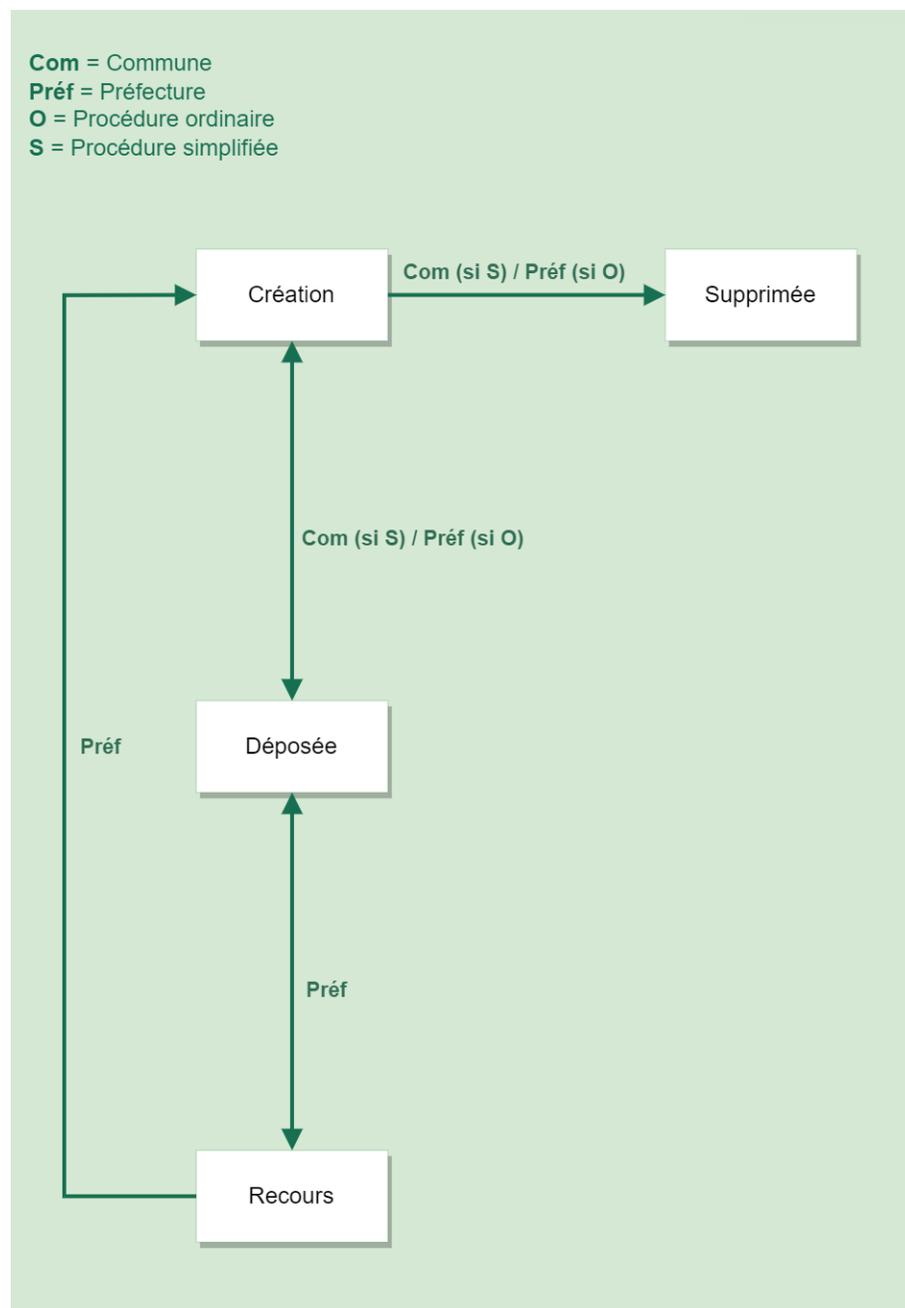
Filter

Nom de la pièce jointe

Test_Couche.docx



+ Déposer un nouveau fichier



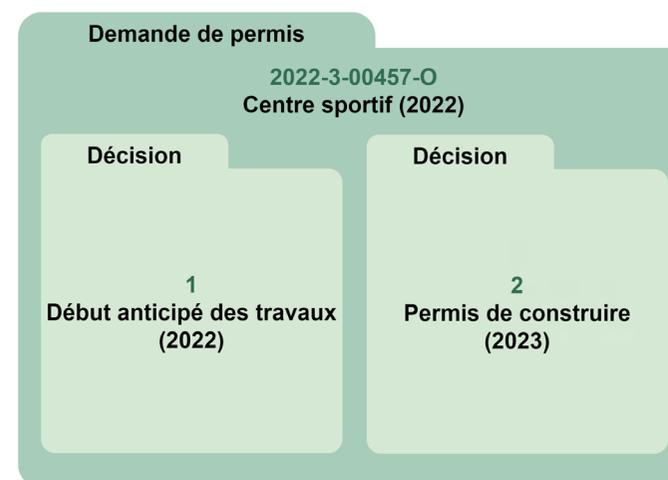
2.11 Décisions

Les décisions sont gérées comme des sous-dossiers possédant leur propre processus qui s'effectue en parallèle de celui du dossier de la demande de permis de construire. Par conséquent, pour chaque décision, il est nécessaire de créer un sous-dossier (sauf en cas de recours où la nouvelle décision remplace la précédente).

Les décisions des procédures ordinaires sont gérées par la préfecture via le menu **Décisions**. La commune, quant à elle, gère les décisions en procédure simplifiée. Ce menu est à disposition dès que le dossier est à la commune dans l'état **Examen formel**.

Dans le cadre des procédures cantonales et fédérales, c'est le service cantonal en charge du traitement du dossier qui peut créer et gérer les décisions (Cf. [manuel procédures spéciales](#)). Pour ce type de procédures, il n'est actuellement pas possible de gérer des recours ou des circulations à l'intérieur du sous-dossier de décision.

Pour les constructions illicites, c'est la préfecture qui gère les décisions pour les dossiers en zone à bâtir. La DIME gère celles pour les dossiers hors zone à bâtir (sauf la décision **Détermination / Décision 167 al. 1 et 2 LATeC**). Pour ce type de procédures, il n'est actuellement pas possible de gérer des circulations à l'intérieur du sous-dossier de décision.



FRIAC [99]
Prénom Nom ▾ Préfecture de la Glâne ▾ fr ▾

Accueil Recherche avancée ▾ Dossiers ▾ Suivi des travaux ▾ Glossaire Gestion modèles ▾

⚠ Procédure ordinaire : 2024-5-00001-O ▾
Etat : Rédaction décision

- ▼ Informations partenaires
- ▼ Ouvrage & Bien(s)-fonds
- RCU
- ▼ Sélection des formulaires
- ▼ Formulaires spécifiques
- ▼ Documents
- Modèles
- Demandes de compléments
- ▼ Circulation communale
- ▼ Circulation cantonale
- ▼ Circulation préfectorale
- ▼ Circulation - Après décision
- Enquêtes publiques
- Avis aux voisins
- Oppositions
- Séances de conciliation
- Décisions**
- ▼ Emoluments
- Prolongation du permis
- Suivi des travaux
- Accès au dossier
- Récusation
- Responsable
- Journal des notes
- Historique
- Justifications de retour
- Messages

Décisions

Dossier numéro	Etat	Type de décision	Date de la décision	Décision a eu lieu	Emoluments
1	Décision déposée	Autorisation anticipée de débiter les travaux	01.04.2024	-	→

+ Créer un dossier de type "Décision"

Suspendre le dossier
Annuler le dossier

← Retourner le dossier au demandeur
← Retourner le dossier au SeCA
← Examen préfectoral final

2.11.1 Créer et gérer une décision

L'utilisateur-riche se rend dans le menu **Décisions** et clique sur le bouton + **Créer un dossier de type « Décision »**. Cette action le/la redirige dans le sous-dossier. L'utilisateur-riche sélectionne le type **Décision**, qui correspond à celle du permis de construire, et complète les différents champs avant de sauvegarder.

- Contrairement aux décisions incidentes, il n'est pas possible de créer plusieurs sous-dossiers de décision avec le type **Décision**.

2.11.2 Créer et gérer une décision incidente

L'utilisateur-riche se rend dans le menu **Décisions** et clique sur le bouton + **Créer un dossier de type « Décision »**. Cette action le/la redirige dans le sous-dossier. L'utilisateur-riche sélectionne le type de décision souhaitée, comme **Autorisation anticipée de débiter les travaux**, puis clique sur **Sauvegarder**. Cela permet d'indiquer le type de décision aux instances qui devront fournir un préavis dans le cadre de la décision incidente. Si une circulation n'est pas nécessaire, l'utilisateur-riche peut compléter les différents champs requis afin de déposer la décision (cf. chapitre ci-contre **Déposer une décision**).

Pour annuler un dossier, il n'est plus nécessaire de créer une décision incidente de type **Annulation du dossier**. Ce type de décision est encore disponible à cause de la migration des données de l'ancien FRIAC, et il sera supprimé par la suite. L'annulation d'une demande se fait via le bouton [Annuler le dossier](#).

2.11.2.1 Gérer la circulation de la décision incidente

Dans le cadre d'une décision incidente, l'utilisateur-riche peut circuler le dossier dans différentes instances en se rendant dans le menu **Gestion de la circulation** du sous-dossier de la décision.

- Il n'est actuellement pas possible de gérer des circulations à l'intérieur du sous-dossier de décision pour les procédures cantonales et fédérales et constructions illicites.

2.11.2.2 Répondre à la demande de préavis pour une décision incidente

Les instances devant déposer un préavis dans le cadre d'une décision incidente doivent se rendre dans le sous-dossier de décision concerné afin d'y insérer leurs réponses.

2.11.3 Déposer une décision

Le dépôt d'une décision dans FRIAC est possible par « drag & drop » ou via l'explorateur de fichiers accessible en cliquant sur le bouton **Déposer un fichier**. La validation est une étape obligatoire qui permet de rendre visible au rôle **Auteur-e des plans** la décision ajoutée, ainsi que tout autre document du dossier. Cela se fait via le sous-menu **Validation des documents** du menu **Documents** du sous-dossier de la décision.

Une fois ces éléments effectués, l'utilisateur-riche peut cliquer sur le bouton **Déposer la décision**. Cette action insère le fichier de la décision dans le menu **Documents** et notifie le/la requérant-e, l'auteur-e des plans et les instances qui ont préavisé le dossier. Le sous-dossier passe alors dans l'état **Décision déposée**.

- S'il s'agit de la décision du permis de construire, le dossier de la demande de permis de construire passe automatiquement dans l'état correspondant à la réponse sélectionnée (octroi ou refus).
- S'il s'agit d'une décision de constructions illicites, l'utilisateur-riche est redirigé-e dans le menu **Décisions** et doit cliquer sur le bouton correspondant à l'étape suivante de la procédure (Cf. [schéma](#)).

FRIAC [en]

Accueil Recherche avancée Dossiers Suivi des travaux Glossaire Gestion modèles
Prénom Nom Préfecture de la Glâne fr

Procédure ordinaire : 2024-5-00001-O
Décision : 2
▼

Etat : Rédaction décision
Etat : Création

Décision

- Documents
- Fichier(s) obligatoire(s)
- Tous les fichiers
- Recherche
- Validation des documents
- Modèles
- Date(s) - Décision(s) sur recours
- Liste des recours
- Gestion de la circulation

Décision

Type *

Réponse *

Date de la décision *

Date d'échéance pour recourir +40

Décision en format pdf *

Date contrôle des gabarits

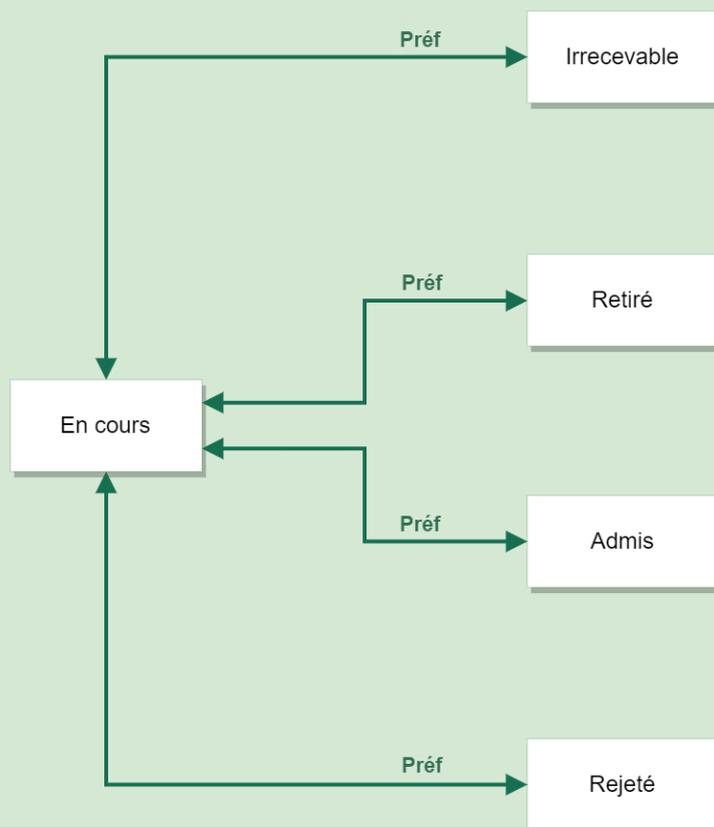
Gabarits conformes
 Oui
 Non

Remarque

Entête et pied de page
B I U
Formats Times Ne... 12pt

↶ ↷ ↻ ↺ ↻
🔗 🔗 🔗
🔍 🔍 🔍

Préf = Préfecture



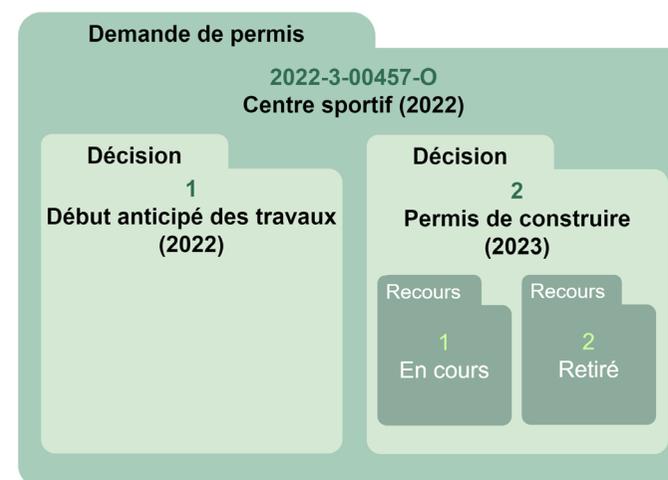
2.12 Recours

Les recours sont gérés dans les sous-dossiers des décisions lorsqu'elles sont dans l'état **Recours**. Ce sont également des sous-dossiers possédant leur propre processus qui s'effectue en parallèle de celui du dossier de la demande de permis de construire. Par conséquent, pour chaque recours, il est nécessaire de créer un sous-dossier.

Les recours sont gérés par la préfecture pour les procédures simplifiées et ordinaires, ainsi que les constructions illicites en zone à bâtir. La DIME peut gérer les recours pour les constructions illicites hors de la zone à bâtir. Il n'est actuellement pas possible de gérer des recours dans les décisions des procédures cantonales ou fédérales.

2.12.1 Gérer la phase des recours

Pour pouvoir gérer les recours, il est d'abord nécessaire de mettre la décision concernée dans l'état **Recours**. Pour ce faire, l'utilisateur-riche de la préfecture se rend dans la décision concernée et clique sur le bouton **Gérer les recours**. Cette action met le sous-dossier de la décision dans l'état **Recours** et affiche le dossier de la demande de permis dans la liste **Recours**. S'il s'agit d'une procédure simplifiée, la commune ne peut alors plus gérer la décision.



FRIAC [99]

ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Accueil Recherche avancée Dossiers Suivi des travaux Glossaire Gestion modèles

Prénom Nom Préfecture de la Glâne fr

Procédure ordinaire : 2024-5-00001-O > Décision : 2
Etat : Permis octroyé > Etat : Décision déposée

Décision

- Documents
- Modèles
- Date(s) - Décision(s) sur recours
- Liste des recours
- Consultation des préavis

Décision

Type *	Décision
Réponse *	Octroi
Date de la décision *	19.04.2024
Date d'échéance pour recourir	14.06.2024
Date de validité du permis	19.04.2026
Permis limité	<input type="checkbox"/>
Décision en format pdf *	FRIAC_Support-Fichier_test pdf  
Date contrôle des gabarits	
Gabarits conformes	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Remarque	

* Champs obligatoires

Télécharger

Modifier la décision Gérer les recours

2.12.2 Créer un recours

Pour insérer un recours, l'utilisateur·rice de la préfecture doit se rendre dans le menu **Recours** de la décision concernée. Cette dernière doit être dans l'état **Recours** (cf. chapitre précédant **Gérer la phase des recours**). L'utilisateur·rice peut alors cliquer sur le bouton + **Créer un dossier de type « Recours »**.

FRIAC [99]

ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Accueil Recherche avancée Dossiers Suivi des travaux Glossaire Gestion modèles

Prénom Nom Préfecture de la Glâne fr

Procédure ordinaire : 2024-5-00001-O > Décision : 2
Etat : Permis octroyé > Etat : Recours

Décision
Documents
Modèles
Date(s) - Décision(s) sur recours
Liste des recours
Consultation des préavis

Liste des recours

N°	Etat du dossier	Date de l'envoi postal	Nom du recourant	Effet suspensif	Documents
1	En cours	10.04.2024	Cottier	Non	FRIAC_Support-Fichier_test Télécharger ZIP
2	Rejeté	19.04.2024	Schmid	Non	FRIAC_Support-Fichier_test Télécharger ZIP
3	En cours	19.04.2024	Perez	Non	FRIAC_Support-Fichier_test Télécharger ZIP

Créer un dossier de type "Recours"

Annuler la gestion des recours Modifier la décision

Une fois dans le sous-dossier, l'utilisateur·rice peut compléter les différents champs à disposition. Il est possible d'insérer un ou plusieurs fichiers par « drag & drop » ou en cliquant sur le bouton **Déposer un fichier** permettant d'aller chercher le document avec l'explorateur de l'ordinateur. L'état par défaut du recours est **En cours**. L'utilisateur·rice peut l'adapter en cliquant sur les boutons visibles en bas à droite.

Le rôle **Auteur·e des plans** a automatiquement accès au sous-dossier des recours et à tous les fichiers qui s'y trouvent. Il n'est donc pas nécessaire de les valider. La commune, les instances cantonales et externes ayant préavisé le dossier y ont également accès.

FRIAC [en]

ETAT DE FRIBOURG
CANTON DE FRIBOURG

Accueil Recherche avancée Dossiers Suivi des travaux Glossaire Gestion modèles

Prénom Nom Préfecture de la Glâne fr

Procédure ordinaire : 2024-5-00001-O
Etat : Permis octroyé

Décision : 2
Etat : Recours

Recours : 1
Etat : En cours

Recours

Documents

Date de l'envoi postal du recours *

Motif

Nom du recourant *

Adresse

Effet suspensif * Oui Non

Documents *

Remarque

Télécharger Sauvegarder

Irrecevable Retiré Admis Rejeté

2.12.3 Nouvelle décision après recours

Si la phase des recours abouti au dépôt d'une nouvelle décision, l'utilisateur-riche peut indiquer sa date dans le menu **Date(s) - Décision(s) sur recours**. Il est également possible d'insérer des remarques (ex. informations complémentaires concernant les dates des différentes décisions). Une fois le menu sauvegardé, l'utilisateur-riche ne doit pas créer une nouvelle décision mais modifier celle qui a eu des recours. Pour ce faire, il/elle doit cliquer sur le bouton **Modifier la décision**. Cette action remet la décision dans l'état **Création** et permet ainsi d'adapter les champs de la décision existante. En procédure ordinaire et simplifiée, le dossier de la demande de permis retourne alors dans l'état **Rédaction décision**.

- ▶ Puisqu'il n'est actuellement pas possible de créer plusieurs décisions de type **Décision** en procédure ordinaire et simplifiée, il est important de ne pas supprimer l'ancien document visible sur le formulaire de la décision. La nouvelle décision doit directement être déposée dans la rubrique documentaire adéquate.
Ex. **Documents > Tous les fichiers > Décisions > Tribunal Cantonal (TC)**
- ▶ S'il s'agit d'une procédure simplifiée, la commune reprend la main sur la décision. Puisqu'aucune notification n'est actuellement envoyée lors du retour à l'état **Création**, il est recommandé de la contacter.

FRIAC [99]

ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

[Accueil](#)
[Recherche avancée](#)
[Dossiers](#)
[Suivi des travaux](#)
[Glossaire](#)
[Gestion modèles](#)

[Prénom Nom](#)
[Préfecture de la Glâne](#)
[fr](#)

Procédure ordinaire : 2024-5-00001-O
Décision : 2
▼

Etat : Permis octroyé
Etat : Recours

Décision

- ▼ Documents
- Modèles
- Date(s) - Décision(s) sur recours
- Liste des recours
- Consultation des préavis

Date(s) - Décision(s) sur recours

	Date du document	Date définitive et exécutoire
Date de la Préfecture	<input type="text" value="19.04.2024"/>	<input type="checkbox"/>
Date du Tribunal Cantonal	<input type="text"/>	
Remarque	<div style="border: 1px solid #ccc; padding: 5px;"> Entête et pied de page {0} B <i>I</i> <u>U</u> S ≡ ≡ ≡ ≡ Formats Times Ne... 12pt </div>	
Date de validité du permis	<input type="text" value="19.04.2026"/>	

* Champs obligatoires

Télécharger
Sauvegarder

← Annuler la gestion des recours
← Modifier la décision

2.13 Émoluments

Le menu est disponible en procédure simplifiée et ordinaire. Il permet de consulter ou gérer différents montants en lien avec la demande de permis de construire.

2.13.1 Gestion des émoluments

Le menu est géré par la préfecture en procédure ordinaire. Il lui permet d'adapter les différents montants. La colonne **Données originales** affiche les montants insérés par les instances. Si une instance a préavisé plusieurs fois un dossier dans le cadre d'une circulation du même type, les montants sont additionnés (les détails sont visibles dans le menu **Émoluments des préavis**). La colonne **Emoluments** affiche les montants validés ou corrigés par la préfecture (en cas d'erreur de montant inséré par une instance). Les colonnes **Remarques** et **Justifications** servent de notes internes et sont uniquement visible pour la préfecture. Le menu affiche également les montants de chaque autorisation spéciale intégrée dans FRIAC. La préfecture a la possibilité d'ajouter des frais supplémentaires en cliquant sur le bouton «  ».

Le bouton pour transmettre les montants dans SAP est uniquement disponible après le rendu de la décision ou lorsque le dossier est annulé. C'est dans cette application que la suite de la gestion des facturations est gérée.

En procédure simplifiée, la commune peut gérer ce menu, mais l'envoi dans SAP n'est pas possible. Son système de facturation n'étant pas lié à FRIAC, la commune n'a aucune obligation à utiliser ce menu. Il peut cependant l'aider dans sa gestion de la facturation (ex. export en PDF).

2.13.2 Emoluments des préavis

Le menu affiche le détail des montants de chaque préavis des instances consultées. Une fois le préavis envoyé, les émoluments ne peuvent pas être modifiés par les instances consultées. En revanche, le montant total de l'instance qui est inscrit dans le menu **Gestion des émoluments** peut être adapté. Les émoluments des sections sont inclus dans celui de leur service respectif.

FRIAC [00]
Prénom Nom ▾ Préfecture de la Glâne ▾ fr ▾

Accueil Recherche avancée ▾ Dossiers ▾ Suivi des travaux ▾ Glossaire Gestion modèles ▾

⚠ Procédure ordinaire : 2024-5-00001-O
Etat : Permis octroyé
▾

- ^ Informations partenaires ✔
- Requérant-e ✔
- Propriétaire(s) du bien-fonds ✔
- Auteur des plans ✔
- Ingénieur-e géomètre breveté-e ✔
- ▼ Ouvrage & Bien(s)-fonds ✔
- RCU
- ▼ Sélection des formulaires
- ▼ Formulaire(s) spécifique(s)
- ^ Documents ✔
- Fichier(s) obligatoire(s) 13/13
- Tous les fichiers
- Recherche
- Validation des documents
- Modèles
- Demandes de compléments
- ▼ Circulation communale
- ▼ Circulation cantonale
- ▼ Circulation préfectorale
- ▼ Circulation - Après décision
- Enquêtes publiques
- Avis aux voisins
- Oppositions
- Séances de conciliation
- Décisions
- Prolongation du permis ▾
- ^ **Émoluments**
- Gestion des émoluments ▾
- Émoluments des préavis
- Suivi des travaux
- Accès au dossier
- Responsable
- Journal des notes ✔
- Historique
- Justifications de retour
- Messages

Gestion des émoluments

Facturation

N° du client* Envoyer la facture à SAP

Emoluments

Reprise de données Copier les données

Décisions incidentes

Décision incidente	Emolument	Donnée originale	Justification
Autorisation anticipée de débiter les travaux	<input style="width: 100%;" type="text"/>	0.00	<div style="border: 1px solid #ccc; height: 40px;"></div>

Services cantonaux ?

Circulation cantonale

Instance	Type	Emolument	Donnée originale	Justification
DIME	Emoluments	<input style="width: 100%;" type="text"/>	0.00	<div style="border: 1px solid #ccc; height: 40px;"></div>

Télécharger
Sauvegarder

Annuler le dossier
< Rédaction de la décision
> Gérer le suivi des travaux

2.14 Journal des notes

Le menu est disponible uniquement pour les autorités. Il permet d'indiquer des informations utiles au suivi du dossier. Le texte reste éditable tant que la page n'a pas été actualisée. Il est possible d'ajouter une note supplémentaire en cliquant sur le bouton «  ».

FRIAC [99]

ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Accueil Recherche avancée Dossiers Suivi des travaux Glossaire Gestion modèles

Prénom Nom Préfecture de la Glâne fr

Procédure ordinaire : 2024-5-00001-O
Etat : Permis octroyé

- Informations partenaires
- Ouvrage & Bien(s)-fonds RCU
- Sélection des formulaires
- Formulaires spécifiques
- Documents
- Modèles
- Demandes de compléments
- Circulation communale
- Circulation cantonale
- Circulation préfectorale
- Circulation - Après décision
- Enquêtes publiques
- Avis aux voisins
- Oppositions
- Séances de conciliation
- Décisions
- Prolongation du permis
- Emoluments
- Suivi des travaux
- Accès au dossier
- Responsable
- Journal des notes**
- Historique
- Justifications de retour
- Messages

Journal des notes

Note 1

Date 19.04.2024

Utilisateur·rice Prénom Nom

Groupe Préfecture de la Glâne

Etat du dossier Permis octroyé

Note

Entête et pied de page B I U S Formats Times Ne... 12pt

* Champs obligatoires

Télécharger Sauvegarder

Annuler le dossier

← Rédaction de la décision → Gérer le suivi des travaux

3. Configurations

Certaines fonctionnalités de FRIAC sont paramétrables. Ainsi, chaque utilisateur·rice peut personnaliser l'application afin qu'elle réponde au mieux à ses besoins. Les menus de configuration se trouvent pour la plupart sur la droite dans la barre de menus. C'est également ici qu'il est possible de choisir la langue de la session FRIAC (FR ou DE).

Création d'un nouveau dossier

i En cas de doute quant au choix de la procédure, veuillez prendre contact préalablement avec la commune concernée. Attention, un changement de type de procédure en cours d'élaboration du dossier n'est pas possible; un nouveau dossier devra être saisi.

i En application de l'art. 89 al. 2 du règlement d'exécution de la Loi sur l'aménagement du territoire et les constructions (ReLAtEc), la demande de permis doit contenir toutes les indications et documents conformément aux directives édictées par la Direction du développement territorial, des infrastructures, de la mobilité et de l'environnement (DIME). Pour plus d'informations, veuillez consulter :

- [🔗 Guide des constructions](#)
- [🔗 Check-list](#)



PROCÉDURE SIMPLIFIÉE

La procédure simplifiée est par définition une procédure allégée, adaptée à des objets de moindre importance qui ne sont pas utilisés ni utilisables pour l'habitation et le travail tels que :

Garage, abris, couvert à voiture, cabanon de jardin, changement de système de chauffage, changements d'affectation sans travaux, ...

Les types d'ouvrage projeté soumis à cette procédure sont énumérés à l'art. 85 ReLAtEc.

[🔗 Art. 85 ReLAtEc](#)



PROCÉDURE ORDINAIRE

La procédure ordinaire est, comme son nom l'indique, celle qui s'applique pour la très grande majorité des objets soumis à l'obligation de permis tels que :

Construction de nouveaux bâtiments, démolition, reconstruction, agrandissement, changement d'affectation, ...

Les types d'ouvrage projeté soumis à cette procédure sont énumérés à l'art. 84 ReLAtEc.

[🔗 Art. 84 ReLAtEc](#)



DEMANDE PRÉALABLE

Tout projet de construction peut faire l'objet d'une demande préalable ayant pour but de renseigner le requérant ou la requérante sur l'admissibilité du projet.

Elle est facultative sauf:

- pour les objets soumis à une autorisation d'exploitation (art.155 LAtEc);
- lorsqu'une prescription du règlement communal d'urbanisme le prévoit (p.ex. pour les constructions hors zone à bâtir, pour les projets portant sur des objets protégés ou situés dans des zones ou périmètres de protection).

La demande préalable est décrite à l'art. 88 ReLAtEc.

[🔗 Art. 88 ReLAtEc](#)



FRIBOURG
AUTORISATION DE
CONSTRUIRE

Site web FRIAC

- [🔗 Accueil](#)
- [🔗 Actualités](#)
- [🔗 Constitution d'un dossier](#)

Aide

- [🔗 Support](#)
- [🔗 FAQ \(Foire Aux Questions\)](#)
- [🔗 Tutoriels \(Vidéos\)](#)

Documentation et liens

- [🔗 Bases légales](#)
- [🔗 Documentation](#)
- [🔗 Conditions générales d'utilisation FRIAC](#)

Liens rapides

- [🔗 Site officiel de l'Etat de Fribourg](#)
- [🔗 Service des constructions et de l'aménagement \(SeCA\)](#)
- [🔗 Portail cartographique](#)

Support FRIAC

T +41 26 304 24 00

Horaires de réception

Lundi-Vendredi (hors jours fériés)

08:00 - 11:30 / 14:00 - 17:00

Message

^ Filtrer

Type

Tous

Etat

3.1 Rôles

L'accès à FRIAC s'effectue à travers de rôles qui définissent le type d'action possible sur les dossiers. Les personnes ayant plusieurs rôles ont à disposition une liste sur la barre de menus qui leur permet de changer de rôle. C'est particulièrement le cas des utilisateurs-rices de l'administration. Les rôles principaux sont les suivants :

- **Gestion dossier**
pour élaborer un dossier de demande de permis de construire et pour le suivi des travaux.
- **Commune**
autorité compétente pour les procédures simplifiées. Organe de préavis et responsable de l'enquête publique pour d'autres procédures.
- **Service**
pour les organes de préavis tels que les services cantonaux, services communaux, instances externes, sous services, etc.
- **Préfecture**
autorité compétente pour les procédures ordinaires.
- **SeCA**
service cantonal de coordination pour les procédures LaTeC (ordinaires, simplifiées et demandes préalables).
- ***** - Consultation**
cette option permet un affichage en mode **lecture** des dossiers attribués à un certain groupe.

3.2 Configuration de compte

La configuration de compte est destinée principalement au personnel de l'administration. Il permet de choisir le rôle par défaut, lorsque plusieurs rôles sont attribués à l'utilisateur-riche.

Avec la suppléance, l'utilisateur-riche peut définir les personnes qu'il ou elle souhaite remplacer. Ainsi, les dossiers ayant pour responsable la personne suppléée seront également visibles pour l'utilisateur-riche. La suppléance est effective pour les listes de travail personnelles car les listes de travail partagées (comme celles du rôle **Commune**) montrent d'office tous les dossiers du groupe de l'utilisateur-riche, peu importe le ou la responsable assigné-e.

La suppléance est pour le moment active pour les listes personnelles du rôle **SeCA**. Dans un deuxième temps, elle sera disponible pour les listes personnelles des rôles **Préfecture**, **Autorité compétente** et les différentes organes de préavis.

3.3 Configuration messages (et notifications)

Il est nécessaire de faire la distinction entre message et notification. Les messages sont générés à l'intérieur de FRIAC. Les notifications parviennent par e-mail et indiquent à l'utilisateur-riche qu'un message a été généré dans l'application

Cette liste permet d'activer et désactiver le type de message que l'utilisateur-riche souhaite recevoir.

L'utilisateur-riche peut choisir la modalité de réception de la plupart des messages/notifications.

En effet, certaines notifications sont verrouillées. Veuillez également noter que cette liste varie en fonction du rôle.

[Retour](#) / Configuration messages

Configuration messages

	Messages visibles sur accueil	Notification envoyée par e-mail
Attribution d'accès au dossier	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Retrait d'accès au dossier	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Retour de dossier	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Travaux à débiter	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Sélection des contrôles	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Début du suivi des travaux	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Dépôt du certificat de conformité nécessaire	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Arrêt des travaux	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Reprise du suivi des travaux	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Fin des travaux	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Aviser la commune de l'avancement des travaux	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Date effective bientôt atteinte	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Date prévisionnelle bientôt atteinte	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Nouveau(x) contrôle(s) des travaux	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Contrôle(s) des travaux supprimé(s)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Nouvelle(s) date(s) pour contrôles des travaux	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Nouvelle(s) date(s) pour contrôles des aménagements extérieurs	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

Sauvegarder